

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## ABORIGINAL PEOPLES

*Chair:*

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

---

Wednesday, March 14, 2012  
Tuesday, March 27, 2012  
Wednesday, March 28, 2012

---

Issue No. 14

*Twenty-third and twenty-fourth meetings on:*

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada  
(The Métis in Canada)

*First meeting on:*

Evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada

---

INCLUDING:  
THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Bill S-6)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## PEUPLES AUTOCHTONES

*Président :*

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

---

Le mercredi 14 mars 2012  
Le mardi 27 mars 2012  
Le mercredi 28 mars 2012

---

Fascicule n° 14

*Vingt-troisième et vingt-quatrième réunions concernant :*

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada  
(Les Métis au Canada)

*Première réunion concernant :*

L'évolution de la reconnaissance juridique et politique de l'identité collective et des droits des Métis au Canada

---

Y COMPRIS :  
LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(Projet de loi S-6)

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Lovelace Nicholas
Brazeau	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Watt (*March 15, 2012*).

The Honourable Senator Watt replaced the Honourable Senator Sibbeston (*March 14, 2012*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Watt (*March 8, 2012*).

The Honourable Senator Brazeau replaced the Honourable Senator White (*March 8, 2012*).

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Dagenais (*March 8, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
PEUPLES AUTOCHTONES

*Président* : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

*Vice-présidente* : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Lovelace Nicholas
Brazeau	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénateur Watt (*le 15 mars 2012*).

L'honorable sénateur Watt a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 14 mars 2012*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Watt (*le 8 mars 2012*).

L'honorable sénateur Brazeau a remplacé l'honorable sénateur White (*le 8 mars 2012*).

L'honorable sénateur Ataullahjan a remplacé l'honorable sénateur Dagenais (*le 8 mars 2012*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, March 28, 2012:

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator MacDonald:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to examine and report on the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada, and, in particular on,

- (a) the definition, enumeration, and registration of the Métis;
- (b) the availability and accessibility of federal programs and services for the Métis;
- (c) the implementation of Métis Aboriginal rights, including those that may be related to lands and harvesting.

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2013, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 28 mars 2012 :

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé de mener une étude visant à examiner l'évolution de la reconnaissance juridique et politique de l'identité collective et des droits des Métis au Canada. L'étude porterait, en particulier, sur les questions suivantes :

- a) la définition de Métis, ainsi que le recensement et l'inscription des Métis;
- b) la disponibilité et accessibilité des programmes et services fédéraux pour les Métis;
- c) l'application des droits des Métis, notamment ceux pouvant être liés aux terres et aux ressources fauniques.

Que le Comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin, 2013 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, March 14, 2012  
(29)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:59 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Ataullahjan, Campbell, Demers, Dyck, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, P.C. and Watt (9).

*In attendance:* Shauna Troniak and James Gauthier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee proceeded in camera to consider a draft report.

It was agreed that Senators' staff be permitted to remain during the in camera portions of the meeting.

At 7:29 p.m., the committee resumed in public to consider a draft budget application.

The committee considered a budget for its study on the federal government's responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples containing General Expenses of \$2,920 and four travel activities as follows:

- Activity 1, Aboriginal health — \$180,247
- Activity 2, the Métis in Canada (west) — \$231,509
- Activity 3, the Métis in Canada (east) — \$23,213
- Activity 4, the Métis in Canada (Labrador) — \$44,085

The Honourable Senator Campbell moved that the committee undertake a special study on the Métis in Canada.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Raine moved that the committee strike Activity 1 from the budget.

The question being put on the motion, it was adopted.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 14 mars 2012  
(29)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 59, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Ataullahjan, Campbell, Demers, Dyck, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, C.P. et Watt (9).

*Également présents :* Shauna Troniak et James Gauthier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du *Règlement du Sénat*, la séance se poursuit à huis clos pour examiner l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la partie de la séance à huis clos.

À 19 h 29, la séance publique reprend pour examiner une ébauche de budget.

Le comité examine un budget pour son étude sur les responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis qui inclut des dépenses générales de 2 920 \$ et les quatre activités suivantes :

- Activité 1, la santé des Autochtones — 180 247 \$
- Activité 2, les Métis au Canada (Ouest) — 231 509 \$
- Activité 3, les Métis au Canada (Est) — 23 213 \$
- Activité 4, les Métis au Canada (Labrador) — 44 085 \$

L'honorable sénateur Campbell propose que le comité entreprenne une étude spéciale sur les Métis au Canada.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Raine propose que le comité retire l'activité 1 du budget.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

It was agreed that the number of senators travelling on fact finding in Activities 3 and 4 be reduced from 7 to 3.

The Honourable Senator Campbell moved that the budget, as amended, be adopted, as follows:

**Summary of Expenditures**

Professional and Other Services	\$ 21,843
Transportation and Communications	233,917
All Other Expenditures	<u>23,910</u>
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 279,670</b>

It was agreed that this special study budget application (federal government's responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples) be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to finalize the changes agreed to by the committee once the recalculation and reformatting have been completed.

At 7:32 p.m., pursuant to rule 92(2)(f), the committee continued in camera to consider a draft report.

At 8:52 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Tuesday, March 27, 2012  
(30)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Campbell, Demers, Meredith, Munson, Patterson, Raine, St. Germain, P.C., and Sibbeston (8).

*In attendance:* Shauna Troniak, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (The Métis in Canada)

Il est convenu que le nombre de sénateurs qui se déplacent à des fins d'enquête dans le cadre des activités 3 et 4 passe de sept à trois.

L'honorable sénateur Campbell propose que le budget suivant tel que modifié soit adopté :

**Résumé des dépenses**

Services professionnels et autres	21 843 \$
Transport et communications	233 917
Autres dépenses	<u>23 910</u>
<b>TOTAL</b>	<b>279 670 \$</b>

Il est convenu que le budget pour l'étude spéciale (responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis) soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Il est convenu d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à apporter les dernières modifications adoptées par le comité lorsque le recalcul et la restructuration auront été complétés.

À 19 h 32, conformément à l'article 92(2)(f) du *Règlement du Sénat*, la séance se poursuit à huis clos pour examiner l'ébauche d'un rapport.

À 20 h 52, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mardi 27 mars 2012  
(30)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Campbell, Demers, Meredith, Munson, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Sibbeston (8).

*Également présente :* Shauna Troniak, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*) (Les Métis au Canada)

*WITNESSES:**Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Elizabeth Tromp, Assistant Deputy Minister, Office of the Federal Interlocutor;

Diane Robinson, Director, Aboriginal Relations, Office of the Federal Interlocutor.

Michael Nadler, Director General, Negotiations East.

*Department of Justice Canada:*

Peggy Stone, General Counsel and Director.

Ms. Tromp made a statement and, together with Ms Robinson, Mr. Nadler and Ms Stone, answered questions.

At 10:59 a.m., the committee suspended.

At 11:06 a.m., the committee resumed in camera and, pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that Senators' staff be permitted to remain during the in camera portion of the meeting.

At 11:30 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Wednesday, March 28, 2012  
(31)

*[English]*

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:46 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Senator Gerry St. Germain, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Campbell, Demers, Lovelace Nicholas, Meredith, Munson, Patterson, Raine, St. Germain, P.C., and Sibbeston (9).

*In attendance:* Shauna Troniak, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 28, 2012, the committee began its consideration on the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada.

*WITNESSES:**Statistics Canada:*

Jane Badets, Director General, Census Subject Matter, Social and Demographic Statistics;

François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division;

*TÉMOINS :**Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Elizabeth Tromp, sous-ministre adjointe, Bureau de l'interlocuteur fédéral;

Diane Robinson, directrice, Relations autochtones, Bureau de l'interlocuteur fédéral;

Michael Nadler, directeur général, Négociations Est.

*Ministère de la Justice Canada :*

Peggy Stone, avocate générale et directrice.

Mme Tromp fait une déclaration, puis, avec Mme Robinson, M. Nadler et Mme Stone, répond aux questions.

À 10 h 59, la séance est suspendue.

À 11 h 6, le comité poursuit la séance à huis clos et, conformément à l'article 92(2)f) du *Règlement du Sénat*, examine l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la partie de la séance à huis clos.

À 11 h 30, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mercredi 28 mars 2012  
(31)

*[Traduction]*

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 18 h 46, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Campbell, Demers, Lovelace Nicholas, Meredith, Munson, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Sibbeston (9).

*Également présente :* Shauna Troniak, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 mars 2012, le comité entreprend l'examen de l'évolution de la reconnaissance juridique et politique de l'identité collective et des droits des Métis au Canada.

*TÉMOINS :**Statistique Canada :*

Jane Badets, directrice générale, Domaines spécialisés du recensement, Statistique sociale et démographie;

François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone;

Cathy Connors, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division.

*Human Resources and Skills Development Canada:*

James Sutherland, Acting Director General, Aboriginal Affairs Directorate, Skills and Employment Branch.

Ms Badets and Mr. Sutherland each made a statement and, together with Mr. Nault, answered questions.

At 8:05 p.m., the committee considered a draft budget application for its special study on evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada.

The Honourable Senator Demers moved that the budget, be adopted, as follows:

**Summary of Expenditures**

Professional and Other Services	\$ 24,923
Transportation and Communications	233,917
All Other Expenditures	<u>23,910</u>
TOTAL	\$ 282,750

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed that this special study budget application (evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada) be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

At 8:10 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:*

*La greffière du comité,*

Marcy Zlotnick

*Clerk of the Committee*

Cathy Connors, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone.

*Ressources humaines et Développement des compétences Canada :*

James Sutherland, directeur général intérimaire, Direction des affaires autochtones, Direction générale des compétences et de l'emploi.

Mme Badets et M. Sutherland font chacun une déclaration, puis, avec M. Nault, répondent aux questions.

À 20 h 5, le comité examine une ébauche de budget concernant son étude spéciale sur l'évolution de la reconnaissance juridique et politique de l'identité collective et des droits des Métis au Canada.

L'honorable sénateur Demers propose que le budget suivant soit adopté :

**Résumé des dépenses**

Services professionnels et autres	24 923 \$
Transport et communications	233 917
Autres dépenses	<u>23 910</u>
TOTAL	282 750 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu que le budget pour l'étude spéciale (évolution de la reconnaissance juridique et politique de l'identité collective et des droits des Métis au Canada) soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

À 20 h 10, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Tuesday, March 13, 2012

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

**FOURTH REPORT**

Your committee, to which was referred Bill S-6, An Act respecting the election and term of office of chiefs and councillors of certain First Nations and the composition of council of those First Nations, has, in obedience to the order of reference of Thursday, February 2, 2012, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Your committee has also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

*Le président,*

GERRY ST. GERMAIN

*Chair*

**OBSERVATIONS  
to the Fourth Report of the  
Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples  
(Bill S-6)**

1. Over the last number of years, numerous First Nations-led institutions have been created with the goal of improving the ability of First Nations to exercise their inherent right to self-government. These opt-in institutions operate in such areas as land management, taxation, and education. They have been very effective and increasingly utilized by First Nations.

Your committee notes that while the proposed legislation addresses several of the observed deficiencies inherent in the *Indian Act* electoral regime, including extending the terms of office, establishing penalties for electoral offences, and tightening up the procedures for the nomination of candidates, it does not provide for an independent appeals body.

Your Committee welcomes the proposal to withdraw the Minister's role in investigating and deciding upon elections appeals. Under the legislation, appeals will no longer be handled by the Minister and the department, a positive step in the view of the committee. However, we have heard the concerns of several witnesses that shifting decisions on elections appeals from the Minister to the courts will not achieve the objective of establishing an efficient, accessible and low-cost appeals process.

First, your committee finds that the proposed approach set out in Bill S-6 could prevent First Nations citizens from bringing forward legitimate appeals as the costs of going to court could be prohibitive, thereby limiting access to justice for those who cannot afford litigation. We are therefore concerned that the costs of

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le mardi 13 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

**QUATRIÈME RAPPORT**

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-6, Loi concernant l'élection et le mandat des chefs et des conseillers de certaines premières nations et la composition de leurs conseils respectifs a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 2 février 2012, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Votre comité a aussi effectué des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**OBSERVATIONS  
au quatrième rapport du Comité  
sénatorial permanent des peuples autochtones  
(projet de loi S-6)**

1. Au cours des dernières années, on a créé de nombreuses « institutions dirigées par les Premières nations » avec pour but de renforcer la capacité de ces dernières d'exercer leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Ces institutions volontaires exercent leurs activités dans certains domaines comme la gestion des terres, l'imposition et l'éducation. Elles se sont révélées des plus efficaces, et les Premières nations les utilisent de plus en plus.

Le comité remarque que, même si le projet de loi aborde plusieurs des lacunes inhérentes au régime électoral prévu par la *Loi sur les Indiens*, dont le prolongement des mandats, l'instauration de peines pour les infractions électorales et le renforcement des modalités de nomination des candidats, il ne prévoit pas la création d'un organe d'appel indépendant.

Le comité est d'accord avec la proposition de retirer au ministre son rôle d'enquête et de décision concernant les appels interjetés au sujet des élections. Aux termes de cette mesure législative, le ministre et les agents de son ministère ne s'occuperont plus des appels, une mesure positive de l'avis du comité. Toutefois, des témoins ont fait valoir que confier aux tribunaux la responsabilité du ministre relative aux appels ne permettra pas d'atteindre l'objectif de créer un processus d'appel efficient, accessible et peu coûteux.

D'abord, nous concluons que l'approche définie dans le projet de loi S-6 pourrait empêcher les citoyens des Premières nations de présenter des demandes légitimes, car les frais qu'ils devraient engager pourraient être assez prohibitifs. Cela réduirait les services juridiques pour les gens qui ne peuvent s'en prévaloir,

bringing forward appeals, currently assumed by the Department, will now be borne by those least able to afford it. Second, your committee notes that the proposed approach may not practically address the need for an expeditious and culturally appropriate appeals process.

Many legal experts, most First Nations, and the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples have all recommended the creation of a similar First Nations-led opt-in institution to govern First Nations elections, regardless of what system the First Nation uses to conduct its leadership selection. Such an institution would provide a centre of expertise to handle election disputes in an effective and efficient manner.

The committee considered the argument that creating a separate elections commission would require significant resources that would be difficult to justify for an optional legislative framework, but remains unconvinced that the incremental cost is necessarily greater than that already incurred by the government to investigate and deal with appeals. The government should examine more closely the current costs to the federal government of investigating appeals, the incremental costs of establishing an independent appeals mechanism, and any additional costs that may be incurred in making such a process available to all First Nations, irrespective of how they hold their elections.

Bill S-6 is intended to respond to the recommendations provided by the Assembly of Manitoba Chiefs and the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs. Key among their proposed recommendations is the establishment of an independent and impartial appeals body.

It is, therefore the view of the committee that the creation of a First Nations elections institution represents “unfinished business” and that Canada should pursue this issue with interested First Nations and their organizations.

2. Bill S-6 provides a distinct improvement to the election system provided for under the *Indian Act*. However, it only represents another step in the eventual full expression of the inherent right of self-government. First Nations whose elections fall under the *Indian Act* should be encouraged to take that step. It should still be recognized that the ultimate goal of First Nations is to develop their own custom election codes or other self-government arrangements reflecting their own history and traditions of governance; and the Minister should encourage and support that further step when First Nations demonstrate a desire to do so.

3. Some observers have expressed concern that Sections 3(1)(b) and 3(1)(c) of Bill S-6 grant additional powers to the Minister. The Minister and his officials argue that they restrict the powers the Minister already possesses under the *Indian Act*. In any case, it is the view of the Committee that these powers, whether

faute d’argent. Nous sommes donc inquiets de voir que les coûts engagés pour interjeter appel, que le Ministère assume actuellement, accableront les personnes qui peuvent le moins se le permettre. Ensuite, nous notons que l’approche proposée ne répond peut-être pas en pratique à la nécessité de se doter d’un processus d’appel rapide et approprié sur le plan culturel.

De nombreux juristes, la plupart des Premières nations et le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones recommandent tous la création d’une autre institution de même nature, volontaire et dirigée par les Premières nations, qui serait chargée de régir les élections chez ces dernières, quel que soit le système qu’utilise la Première nation pour choisir ses dirigeants, et de mettre sur pied un centre d’expertise qui pourra s’occuper de manière efficace et efficiente des conflits sur les élections.

Nous avons examiné l’argumentation selon laquelle il faudrait consacrer beaucoup de ressources à la création d’une commission électorale indépendante, ce qu’il serait difficile de justifier pour un cadre législatif optionnel, mais ne sommes pas convaincus du fait que le coût additionnel est nécessairement plus grand que celui qu’assume déjà le gouvernement pour faire enquête et traiter les appels. Le gouvernement fédéral devrait examiner de plus près ce qu’il lui en coûte actuellement pour faire enquête sur les appels, les coûts entourant l’établissement d’un mécanisme d’appel indépendant ainsi que tous les coûts supplémentaires qu’il pourrait devoir engager pour la mise en place de ce processus pour toutes les Premières nations, peu importe la façon dont celles-ci tiennent leurs élections.

Le projet de loi S-6 vise à donner suite aux recommandations formulées par l’Assemblée des chefs du Manitoba et l’Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs, dont, notamment, l’établissement d’un organe d’appels indépendant et impartial.

Par conséquent, nous sommes d’avis que la création d’une institution électorale autochtone représente quelque chose d’inachevé que le Canada devrait poursuivre avec les Premières nations qui sont intéressées et leurs organisations.

2. Le projet de loi S-6 constitue une amélioration notable par rapport au système électoral prévu par l’actuelle *Loi sur les Indiens*. Cependant, il n’est qu’une nouvelle étape de l’expression totale du droit inhérent à l’autonomie gouvernementale. Les Premières nations dont les élections relèvent de la *Loi sur les Indiens* devraient être encouragées à franchir cette étape. On devrait quand même reconnaître que leur but ultime est d’établir leur propre droit coutumier en matière d’élections ou d’autres formules de gouvernement autonome reflétant leur propre histoire et leurs propres traditions, et le ministre devrait encourager et appuyer cette tentative lorsque les Premières nations démontrent leur volonté de le faire.

3. Certains observateurs s’inquiètent du fait que les alinéas 3(1)(b) et 3(1)(c) du projet de loi S-6 donnent des pouvoirs supplémentaires au ministre. Le ministre et ses fonctionnaires soutiennent qu’ils restreignent au contraire les pouvoirs qu’il possède déjà en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Quoi

exercised under the *Indian Act* or under Bill S-6, continue a colonial and paternalistic approach to First Nations governance. Sections 3(1)(b) and 3(1)(c) should only be used in the rarest of cases when every other form of dispute resolution or democratic reform at the First Nation level has been attempted and has failed.

qu'il en soit, nous sommes d'avis que ces pouvoirs, qu'ils s'exercent en vertu de la *Loi sur les Indiens* ou en vertu du projet de loi S-6, perpétuent une attitude coloniale et paternaliste à l'égard de la gouvernance des Premières nations. Les articles 3(1)(b) et 3(1)(c) ne devraient être invoqués que dans de rares cas, après que tous les autres mécanismes de résolution des différends ou de réforme démocratique au niveau des Premières nations auront été mis en place et auront échoué.

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, March 14, 2012

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:59 p.m. for the consideration of a draft budget.

**Senator Gerry St. Germain** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, we are now in a public meeting and I need a motion to begin the study of the Metis in Canada.

**Senator Campbell:** So moved.

**The Chair:** Senator Campbell, seconded by Senator Demers. All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Opposed, if any?

From the budget document you have before you, Activity 1, which is the B.C. study on health and the Arizona trip, I need a motion to strike that.

**Senator Raine:** So moved.

**The Chair:** All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** In relation to Activity 2, which is the Metis fact-finding, we are accepting it as is. but we are modifying Activity 3 and Activity 4 in the budget. We are reducing it from nine participants to three senators and two staff, as opposed to seven senators and two staff. On Activity 4, ten participants, seven senators and three staff, we will also go to three senators and two staff. The clerk and the staff will make the necessary adjustments to the budget; is that agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Opposed, if any?

I need a motion to allow the steering committee to finalize the changes approved by the committee this evening, once the calculations have been done.

**Senator Campbell:** So moved.

**The Chair:** That will get that in motion for us.

Now, we have the summary of the BC Treaty Commission process.

**Senator Patterson:** Mr. Chair, before we leave the Metis, are we going to follow the terms of reference recommended by the paper on this study? There are about five bullets on the Metis study.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 14 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 59 pour étudier l'ébauche d'un budget.

**Le sénateur Gerry St. Germain** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, nous sommes dans la partie publique de la réunion, et quelqu'un doit proposer une motion pour entreprendre l'étude sur les Métis au Canada.

**Le sénateur Campbell :** J'en fais la proposition.

**Le président :** Le sénateur Campbell, appuyé par le sénateur Demers. Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Contre?

Quelqu'un peut-il proposer une motion pour lancer l'activité 1, qui se trouve dans le document du budget qu'on vous a distribué, et qui concerne l'étude de la Colombie-Britannique sur la santé et le voyage en Arizona?

**Le sénateur Raine :** J'en fais la proposition.

**Le président :** Tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Nous adoptons l'activité 2, qui concerne la recherche des faits sur les Métis, dans sa forme actuelle. Toutefois, nous modifions l'activité 3 et l'activité 4 dans le budget. Nous réduisons le nombre de participants à trois sénateurs et deux membres du personnel, au lieu de sept sénateurs et deux membres du personnel. Pour l'activité 4, il y avait dix participants, c'est-à-dire sept sénateurs et trois membres du personnel, mais nous allons aussi passer à trois sénateurs et deux membres du personnel. La greffière et le personnel effectueront les rajustements nécessaires dans le budget; tous ceux qui sont pour?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Ceux qui sont contre?

Quelqu'un peut-il proposer une motion pour permettre au comité de direction de finaliser les changements que nous approuverons ce soir, une fois les calculs effectués?

**Le sénateur Campbell :** J'en fais la proposition.

**Le président :** Cela devrait mettre les choses en mouvement.

Maintenant, nous avons le résumé de la Commission des traités de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Patterson :** Monsieur le président, avant que nous passions à un autre sujet, allons-nous suivre le cadre de référence recommandé par le document pour cette étude? Il y a environ cinq points concernant l'étude sur les Métis.

**The Chair:** Do you mean examining priority areas of concern to the Metis?

**Senator Patterson:** Yes.

**The Chair:** Yes, I think they will be part of the study, but as a steering committee we will have discussions and we may focus a little more and narrow it down.

**Senator Patterson:** Is that included with the steering committee's mandate?

**The Chair:** I believe the mandate of the steering committee has that authority built into it.

**Senator Patterson:** Okay, that is good; thank you.

**The Chair:** I need a motion that the budget presented, as amended, be adopted; is it agreed?

**Senator Campbell:** So moved.

**The Chair:** Done. That should deal with the Metis study. Is that agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Opposed, if any? Good.

Now we are going to suspend the meeting.

(The committee continued in camera.)

---

OTTAWA, Tuesday, March 27, 2012

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: the Metis in Canada).

**Senator Gerry St. Germain** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either on CPAC or possibly on the web.

I am Gerry St. Germain, from British Columbia, and I have the honour and privilege of chairing this committee. The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally.

Today, we will begin to explore Metis issues, particularly those relating to the evolving legal and political recognition of the collective identity and the rights of the Metis in Canada. We plan to begin this study by having briefings from various government departments who will provide us with information, including facts

**Le président :** Parlez-vous de l'examen des préoccupations prioritaires des Métis?

**Le sénateur Patterson :** Oui.

**Le président :** Oui, je pense que cela fera partie de l'étude, mais le comité de direction va en discuter, et nous pourrions concentrer un peu plus les sujets et réduire le nombre de points.

**Le sénateur Patterson :** Cela fait-il partie du mandat du comité de direction?

**Le président :** Je crois que le mandat du comité de direction lui accorde le pouvoir nécessaire.

**Le sénateur Patterson :** D'accord, c'est bien; merci.

**Le président :** Quelqu'un peut-il proposer une motion pour adopter le budget modifié présenté? Tous ceux qui sont pour?

**Le sénateur Campbell :** J'en fais la proposition.

**Le président :** C'est fait. Cela devrait régler la question de l'étude sur les Métis. Sommes-nous d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Contre? Très bien.

Nous allons maintenant suspendre la séance.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---

OTTAWA, le mardi 27 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : les Métis au Canada).

**Le sénateur Gerry St. Germain** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à l'ensemble des honorables sénateurs et des membres du public qui regardent la réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou éventuellement sur le web.

Je m'appelle Gerry St. Germain. Je viens de la Colombie-Britannique. J'ai l'honneur et le privilège de présider le comité. Le mandat du comité est d'examiner la législation et les questions qui ont trait aux peuples autochtones du Canada en général.

Aujourd'hui, nous allons commencer à examiner les questions qui concernent les Métis, et en particulier celles qui ont trait à la reconnaissance juridique et politique de plus en plus grande de l'identité collective et des droits des Métis au Canada. Nous prévoyons commencer l'étude en tenant des séances d'information

on current federal programs and services, the status of Crown-Metis relations, general statistical information, and current legal issues, among other things.

This morning we will hear from representatives of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, the Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians, and the Department of Justice.

[*Translation*]

Before we hear from our witnesses, I would like to introduce the committee members here this morning.

[*English*]

From the Northwest Territories, we have Senator Nick Sibbeston. Next to Senator Sibbeston is Senator Munson, from Ontario. Senator Don Meredith is from Ontario, and next to him is Senator Dennis Patterson from Nunavut. Last, but definitely not least, is Senator Jacques Demers from Quebec.

Members of the committee, please help me to welcome our witnesses. From the Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians, we have Elizabeth Tromp, the Assistant Deputy Minister; Diane Robinson, Director, Aboriginal Relations; and Michael Nadler, Director General, Negotiations East. From the Department of Justice, we have Peggy Stone, General Counsel and Director.

You have a presentation, I believe, Ms. Tromp. We are looking forward to hearing it, and then the senators will be asking you questions, I am sure.

**Elizabeth Tromp, Assistant Deputy Minister, Office of the Federal Interlocutor, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** Thank you very much, Mr. Chair and senators. Good morning. It is a pleasure to be with you today for the benefit of your study on Canada's Metis.

To start, I would like to talk a lit bit about the Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians and to situate it within the department and the government as a whole.

The office was created in 1985 to respond to the need to have a voice for this constituency within the federal government. It was felt prudent at the time to house this function separately from the Department of Indian Affairs so as not to confuse the differing mandates and roles.

auxquelles participeront les représentants de divers ministères, qui vont nous fournir des renseignements, y compris les faits concernant les programmes et les services actuellement offerts par le gouvernement fédéral, l'état des relations entre le gouvernement et les Métis et des données statistiques générales, et qui vont nous parler des enjeux actuels dans le domaine juridique, entre autres.

Nous allons entendre ce matin le témoignage de représentants d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, du Bureau de l'interlocuteur général auprès des Métis et des Indiens non inscrits et du ministère de la Justice.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité présents ici ce matin.

[*Traduction*]

Il y a le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, et à côté de lui se trouve le sénateur Munson, de l'Ontario. Le sénateur Don Meredith vient aussi de l'Ontario, et à côté de lui se trouve le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut. Le dernier sénateur, mais assurément pas le moindre, est le sénateur Jacques Demers, du Québec.

Je demanderais aux membres du comité de se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue aux témoins. Nous recevons trois représentants du Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits : Mme Elizabeth Tromp, sous-ministre adjointe; Mme Diane Robinson, directrice, Relations autochtones; et M. Michael Nadler, directeur général, Négociations Est. Nous recevons également une représentante du ministère de la Justice, Mme Peggy Stone, avocate générale et directrice.

Je crois que vous avez un exposé à présenter, madame Tromp. Nous avons hâte de vous écouter, et je suis sûr que les sénateurs vont vous poser des questions par la suite.

**Elizabeth Tromp, sous-ministre adjointe, Bureau de l'interlocuteur fédéral, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président, messieurs les sénateurs. Bonjour. Je suis heureuse de me joindre à vous aujourd'hui pour contribuer à votre étude sur les Métis du Canada.

Permettez-moi tout d'abord de vous parler un peu du Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et de le situer au sein du ministère et du gouvernement tout entier.

Le bureau a été créé en 1985 afin de donner voix à ces personnes au sein du gouvernement fédéral. À l'époque, il avait été jugé prudent de ne pas placer cette fonction sous le même toit que le ministère des Affaires indiennes, pour éviter toute confusion dans les différents mandats et rôles.

Of course, a lot has changed over the years. The interlocutor's office moved over to Indian Affairs in 2004, and, last year, the department was renamed Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, AANDC, to better reflect the evolution of the minister's role with respect to First Nations, Inuit and Metis.

Of course, AANDC is not the only department that has a relationship with Metis people and organizations, and I know that you will be hearing from a number of my colleagues throughout the period of your study.

I would like to say a few brief words on the context of Canada's relationship with Metis people. Canada has a rich and profound relationship with Metis that is framed in our history. As you know, Metis, along with Indians and Inuit, are one of the Aboriginal peoples recognized in section 35 of the Constitution Act, 1982.

However, I would point out that Canada's relationship with Metis is distinct from that with First Nations or Inuit. For example, living off-reserve, Metis receive most of their basic social programming from provinces and not from the federal government. Provinces have their own deep relations with Metis people and organization, especially in Western Canada. There are also no federal Metis act, no federal registry of Metis people and no Metis reserves.

I also want to highlight the important role that provinces play in the lives of Metis people. Metis people receive most of their social programming from provincial governments, and when Metis assert Aboriginal rights they will be most likely doing it on provincial Crown lands. Whether it is the intertwined history of Metis and the creation of the Province of Manitoba, the historical battles and skirmishes in pre-Confederation Saskatchewan, or the establishment of Metis settlement lands in Alberta, the provinces each have unique histories and relations with Metis. No study of the Metis in Canada would be complete without considering the varying roles and relationships that provinces and territories have with Metis people and organizations.

My purpose in setting out this context is not to diminish the federal government's role but to illustrate that Metis are a distinct people. The federal government has a distinct relationship with them, as do provinces, and that is a reality on which Metis people and organizations would agree.

We turn now to demographic information.

[Translation]

The demographic information is the following: approximately 390,000 Canadians self-identify as Metis. That is about one third of the overall population of Canada who self-identify as Aboriginal. Metis constitute another young and growing Aboriginal population.

Bien entendu, beaucoup de choses ont changé au fil des ans. Le bureau de l'interlocuteur a déménagé dans les locaux d'Affaires indiennes en 2004, et le ministère a été rebaptisé l'année dernière Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, AADNC, pour que son nom corresponde mieux à l'évolution du rôle du ministre relativement aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis.

Il va sans dire que l'AADNC n'est pas le seul ministère qui entretient une relation avec les Métis et leurs organisations, et je sais que plusieurs de mes collègues communiqueront avec vous au cours de votre étude.

J'aimerais ajouter quelques mots au sujet du contexte de la relation du Canada avec les Métis. Le Canada entretient avec les Métis une relation riche et profonde, inscrite dans notre histoire. Et comme vous le savez, les Métis, avec les Indiens et les Inuits, sont un des peuples autochtones reconnus en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

Mais je ferai observer que cette relation avec les Métis est différente de celle du Canada avec les Premières nations et les Inuits. Comme ils vivent hors des réserves, par exemple, les Métis reçoivent la plupart de leurs programmes sociaux de base des provinces, et non du gouvernement fédéral. Les provinces entretiennent leurs propres relations profondes avec les Métis et les organisations, surtout dans l'Ouest canadien. En outre, il n'y a ni registre fédéral des Métis ni réserve métisse.

Je veux également souligner le rôle important que les provinces jouent dans la vie des Métis. Les Métis reçoivent en grande partie leurs programmes sociaux des gouvernements provinciaux. De plus, lorsque les Métis font valoir leurs droits autochtones, ils le font en grande partie sur les terres de la province. Que ce soit l'histoire entrecroisée des Métis et la création de la province du Manitoba, les batailles historiques et les accrochages en Saskatchewan avant la Confédération ou l'établissement du règlement des terres métisses en Alberta, les provinces ont chacune leur histoire et leur relation unique avec les Métis. Aucune étude sur les Métis au Canada ne serait complète sans considérer les rôles et les relations variés que les provinces et les territoires ont avec le peuple métis et ses organisations.

Si j'expose le contexte du rôle du gouvernement fédéral relativement aux Métis, mon but est non pas de diminuer ce rôle, mais bien d'illustrer que les Métis sont un peuple distinct et que le Canada a une relation distincte avec eux, tout comme les provinces. Les Métis et leurs organisations conviendraient de cette réalité.

Nous allons maintenant aborder les données démographiques.

[Français]

Les données démographiques : environ 390 000 Canadiens s'identifient à titre de Métis, soit environ un tiers du total de la population du Canada qui se dit autochtone. De même que les autres populations autochtones, celle-ci est jeune et en pleine croissance.

The median age among Metis is 29, compared with 40 for the non-Aboriginal population. Over two thirds, 68 per cent, of Metis live in the four Western provinces — 19 per cent in Ontario, 7 per cent in Quebec, 5 per cent in the Atlantic provinces and 1 per cent in the territories.

From 2001 to 2006, the Metis population in Canada increased by more than one third, or 36 per cent. That growth rate far exceeds the theoretical maximum growth from births and migrations in the current Metis population. The widely held view is that the most likely explanation for a significant portion of the recent growth in the Metis population is ethnic mobility, whereby people change the way they report their identity from one census to the next.

By way of comparison, the First Nations' population increased by 12.8 per cent over the same period. There is no definitive explanation for the increases in self-identification. Reasons may include increased awareness of family history, improved perceptions of aboriginality, recent legal decisions and media awareness. An analysis of census data indicates that the socio-economic indicators for Metis generally fall between those for First Nations' members and the general population.

In terms of the relationship between Canada and Metis, the federal government maintains relations with that Aboriginal group in a variety of ways. This includes bilateral relations with national Aboriginal organizations, tripartite relations with provinces and province-wide organizations south of the 60th parallel, and land claims north of the 60th parallel. The Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians maintains bilateral relations with two national organizations that represent the interests of Metis in the provinces: the Congress of Aboriginal Peoples (CAP) and the Métis National Council (MNC).

CAP's constituency includes Metis people, but the organization also has a broad representation of off-reserve and non-status Indian people living in urban, rural and remote areas of Canada. The MNC exclusively represents the Metis from the west, from Ontario to British Columbia. Those bilateral relations are framed by a political accord with CAP and by the Metis nation protocol with the MNC. With respect to CAP, its solid bilateral agreement with the federal government is focused on strengthening its governance structure to help it better represent its constituents.

[English]

The government is engaged with the Congress of Aboriginal Peoples on its strategic priorities through a policy road map exercise. CAP's road map looks to deliver measurable results for its constituents and to help implement key and strategic changes to the Indian Act, such as those being implemented through Bill C-3.

L'âge moyen des Métis est de 29 ans contre 40 pour la population non autochtone. Plus des deux tiers, 68 p. 100, des Métis vivent dans les quatre provinces de l'Ouest : 19 p. 100 en Ontario, 7 p. 100 au Québec, 5 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique et 1 p. 100 dans les territoires.

De 2001 à 2006, la population métisse au Canada a augmenté de plus d'un tiers soit de 36 p. 100; taux qui dépasse de loin la croissance maximale théorique à partir des naissances et des migrations de la population des Métis actuelle. L'explication la plus probable de l'avis général est que la mobilité ethnique rend compte d'une proportion appréciable de cette récente croissance, c'est-à-dire que les gens s'identifient différemment d'un recensement au suivant.

Par comparaison, la population des Premières nations a augmenté de 12,8 p. 100 sur la même période. Il n'existe pas d'explication certaine de l'augmentation dans l'auto-identification. Elle est peut-être due à une sensibilisation accrue à la généalogie familiale, à une meilleure opinion de l'autochtonité, à de récentes décisions judiciaires ou à l'éducation par les médias entre autres. Une analyse des données du recensement révèle que les indices socioéconomiques relatifs aux Métis s'inscrivent en général entre ceux des membres des Premières nations et ceux de la population générale.

En ce qui concerne les relations entre le Canada et les Métis, le gouvernement fédéral entretient ses relations avec les Métis de plusieurs façons. Notamment, des relations bilatérales avec des organisations autochtones nationales, des relations tripartites avec les provinces et les organisations à l'échelle de la province au sud du 60<sup>e</sup> parallèle et des revendications territoriales au nord du 60<sup>e</sup> parallèle. Le Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits a des relations bilatérales avec deux organisations nationales, qui représentent les intérêts des Métis dans les provinces soit le Congrès des Peuples Autochtones (CPA) et le Ralliement national des Métis (RNM).

Le CPA regroupe les Métis, mais aussi un vaste éventail d'Indiens hors des réserves et non-inscrits vivant dans les milieux urbains, ruraux et éloignés du Canada. Le RNM représente les Métis exclusivement de l'Ouest depuis l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique. Ces relations bilatérales sont encadrées par un accord politique avec le CPA et par le protocole avec la nation métisse avec le RNM. En ce qui concerne le CPA, il s'appuie sur une solide entente bilatérale avec le gouvernement fédéral pour renforcer sa structure de gouvernance et l'aider ainsi à mieux représenter ses membres.

[Traduction]

Le gouvernement participe avec le Congrès des Peuples Autochtones, le CPA, à l'exécution de ses priorités stratégiques au moyen d'un plan de politiques stratégiques. Ce plan du CPA vise à fournir des résultats mesurables à ses membres, et à aider à appliquer des modifications essentielles et stratégiques de la Loi sur les Indiens, telles que celles mises en application par le projet de loi C-3.

With respect to the Métis National Council, significant progress has been made through the Métis Nation Protocol, the key document that frames the government's relationship with the MNC. For example, in 2009, former Minister Strahl led a contingent of Métis veterans and leaders to Juno Beach, France, to honour Métis contributions to the wars. In 2010, the government declared it to be the Year of the Métis; and, among other events, the government celebrated with Métis people from all over the country the one hundred and twenty-fifth anniversary of the Battle of Batoche, one of the seminal events in our country's history. In 2010 and 2011, our minister hosted provincial ministers and Métis leaders at two economic development symposiums that resulted in significant investments in Métis economic development by federal and provincial governments.

The Office of the Federal Interlocutor also maintains tripartite relations with provincial governments and province-wide organizations that represent the interests of Métis and other off-reserve Aboriginal peoples. In these processes, the focus is on achieving practical outcomes for Métis and non-status Indians and on supporting these organizations to advance their interests with federal and provincial governments. These processes provide all parties a neutral forum to discuss key socio-economic issues and to help the organizations build internal capacity, accountability and democratic governance structures.

North of 60, the constitutional landscape is different. Métis are included in three signed land claims in the Northwest Territories: the Gwich'in, Sahtu and Tlicho. Currently, Canada is negotiating with the Dene and Métis of the Dehcho region and a land and resources agreement with the Northwest Territories Métis Nation, formerly the South Slave Métis Tribal Council. Given the particular circumstances in the Northwest Territories and that the Dene and Métis lived side by side in communities, Canada agreed on a policy basis in 1978 to enter into comprehensive land claim negotiations with both the Dene and the Métis of the Northwest Territories.

I will turn now to socio-economic programs and services available to Métis and non-status Indians. The Government of Canada offers a broad range of programs and services that can be accessed by Métis — programs of general application that all Canadians can access, such as training, Employment Insurance, Canada Pension Plan and pan-Aboriginal programs, such as Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, Aboriginal Head Start and the Urban Aboriginal Strategy, to name a few. There are few if any Métis-specific programs offered by the federal government. One exception is the financial support to help Métis organizations develop their membership systems in a

En ce qui concerne le RNM, des progrès significatifs ont été organisés par l'intermédiaire du protocole avec la nation métisse, le document clé dans la relation du gouvernement avec le RNM. Par exemple, en 2009, l'ancien ministre Strahl a conduit un contingent d'anciens combattants et de dirigeants métis à la plage Juno, en France, afin d'honorer la contribution des Métis aux dernières guerres. Déclarant que 2010 était l'Année des Métis, le gouvernement a tenu des célébrations avec des Métis provenant de tous les coins du pays, à l'occasion entre autres du 125<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Batoche, l'un des événements fondateurs de l'histoire de notre pays. En 2010 et en 2011, notre ministre a accueilli des ministres provinciaux et des dirigeants métis à deux symposiums sur le développement économique, qui ont donné lieu à d'importants investissements dans le développement économique des Métis de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Le Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits maintient de même des relations tripartites avec les gouvernements provinciaux et les organisations qui représentent, à l'échelle de la province, les intérêts des Métis et d'autres Autochtones hors des réserves. Dans ces processus, l'accent est mis sur la recherche de résultats concrets pour les Métis et les Indiens non inscrits, et le soutien de ces organisations pour leur permettre de faire valoir leurs intérêts auprès des gouvernements fédéral et provinciaux. Ces processus offrent à toutes les parties une tribune neutre où discuter des questions socioéconomiques essentielles. Ils offrent aussi la possibilité de renforcer la capacité interne, la reddition de comptes et les structures de gouvernance démocratiques.

Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, le cheminement constitutionnel est différent. Les Métis sont des parties prenantes des trois revendications territoriales signées dans les Territoires du Nord-Ouest, soit les Gwich'in, Sahtu et Tlicho. Le Canada est engagé dans les négociations avec les Dénés et les Métis de la région de Dehcho, et dans la conclusion d'une entente sur les terres et les ressources avec la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, qui portait anciennement le nom de Conseil tribal des Métis de South Slave. Vu les circonstances particulières dans les Territoires du Nord-Ouest, et vu que les Dénés et les Métis vivaient côte à côte dans les communautés mixtes, le Canada a adopté en 1978 une politique de négociation des revendications territoriales globales avec les Dénés aussi bien qu'avec les Métis des Territoires du Nord-Ouest.

Je vais maintenant aborder les programmes et services socioéconomiques offerts aux Métis et aux Indiens non inscrits. Le gouvernement du Canada met à la disposition des Métis un vaste éventail de programmes et de services — des programmes d'application générale accessibles à tous les Canadiens, comme la formation, l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada, et des programmes pan-autochtones comme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones et la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Le gouvernement fédéral n'offre que peu de programmes destinés précisément aux

fashion consistent with the Supreme Court criteria set out in the *R. v. Powley* decision. Another example is the core funding support we give to Metis and non-status Indian organizations.

With respect to Metis Aboriginal rights, in the 2003 *Powley* decision, the court found that a Metis community in Sault Ste. Marie and environs did have Aboriginal harvesting rights protected under section 35 of the Constitution Act, 1982. Like other Aboriginal rights, Metis Aboriginal rights are context- and site-specific. They must be proven on a case-by-case basis in accordance with the test set out by the Supreme Court. Essentially, the right in question must be a practice or tradition that was distinct and integral to an historical Metis community prior to effective imposition of European control; and that activity must also be integral to that Metis community today. The Supreme Court of Canada also set out certain criteria in *Powley* that an individual would need to meet in order to be considered Metis for the purposes of asserting section 35 Aboriginal rights. The main criteria in the *Powley* test are threefold: The individual must identify as a Metis person, must be a member of a present-day Metis community and must have ties to an historic Metis community.

One of the key questions for government in the context of Aboriginal rights is this: Who are the Metis for purposes of section 35 of the constitution? To be clear, the federal government does not define who a Metis person is and does not maintain a federal registry of Metis people. The Supreme Court of Canada suggested in *Powley* that having clearly identified Metis constituents would facilitate the implementation of Metis Aboriginal rights. Consequently, the Office of the Federal Interlocutor worked with eligible Metis organizations in the development of membership identification systems in a manner consistent with the criteria set out in *Powley*. To date, these organizations report that a total of some 50,000 Metis have been identified through processes consistent with the *Powley* criteria. This fiscal year, the Canadian Standards Association has been engaged to work with government and funded Metis groups to develop a methodology to verify the quality and integrity of these membership systems.

As noted, the *Powley* decision was about Metis harvesting. While the provincial and territorial governments are primarily responsible for the management and regulation of most natural resources within their boundaries, the Government of Canada is responsible for the management and regulation of those lands and natural resources under its control. These areas include the use and access of federal Crown lands, for example national parks and other federal protected areas, military bases and ranges as well as migratory birds and coastal fish species. In order to ensure a consistent national approach to the accommodation of Metis harvesting, the federal government provided guidance to all

Métis, voire pas du tout. L'exception est le soutien financier pour aider les organisations métisses à créer leurs systèmes d'inscription selon des critères conformes à l'arrêt *R. c. Powley* rendu par la Cour suprême. Un autre exemple, c'est le financement de base que nous donnons aux organisations métisses et à celles des Indiens non inscrits.

En ce qui concerne les droits ancestraux des Métis, dans l'arrêt *Powley* de 2003, la Cour a statué qu'une communauté métisse à Sault-Ste-Marie et dans les environs possédait en fait des droits ancestraux de récolte protégés en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Tout comme les autres droits ancestraux, ceux des Métis sont contextuels et rattachés à un lieu en particulier. Ils doivent être prouvés au cas par cas, conformément au critère établi par la Cour suprême. Essentiellement, le droit en question doit être une pratique ou une tradition caractéristique et faisant partie intégrante de la communauté métisse qui existait avant l'imposition du contrôle européen, et l'activité doit être aussi intégrée à la communauté métisse aujourd'hui. La Cour suprême du Canada a aussi fixé des critères, dans l'arrêt *Powley*, auxquels un individu doit satisfaire avant qu'on puisse le considérer comme un Métis en vue de faire valoir des droits ancestraux en vertu de l'article 35. Les critères principaux de l'arrêt *Powley* sont au nombre de trois : la personne doit s'identifier comme Métis, elle doit être acceptée par la communauté métisse actuelle et elle doit avoir des liens avec une communauté métisse du passé.

Dans le contexte des droits ancestraux, l'une des questions essentielles pour le gouvernement était de définir qui sont les Métis aux fins de l'article 35 de la Constitution. Pour que ce soit clair, le gouvernement fédéral ne définit pas qui est une personne métisse et ne tient pas de registre des Métis. La Cour suprême du Canada a laissé entendre dans *Powley* que d'identifier clairement les Métis faciliterait la mise en application des droits ancestraux des Métis. Par conséquent, le Bureau de l'interlocuteur fédéral collabore avec les organisations métisses admissibles à la création de systèmes d'identification des membres de manière compatible avec les critères énoncés dans *Powley*. Ces organisations signalent qu'un total de quelque 50 000 Métis ont été identifiés à ce jour selon des processus conformes aux critères *Powley*. L'Association canadienne de normalisation a été appelée à collaborer avec le gouvernement et les groupes métis financés à la préparation d'une méthode de vérification de la qualité et de l'intégrité de ses systèmes d'inscription.

Comme je l'ai signalé, l'exploitation des ressources par les Métis est au cœur de l'arrêt *Powley*. Si les gouvernements provinciaux et territoriaux sont principalement responsables de la gestion et de la réglementation de la plupart des ressources naturelles sur le territoire, le gouvernement du Canada doit pour sa part répondre de la gestion et de la réglementation des terres et des ressources naturelles qu'il gère. Cela englobe les terres de la Couronne fédérale et l'accès à ces terres, par exemple, les parcs nationaux et les autres zones fédérales protégées, les bases militaires et les champs de tir, de même que les oiseaux migrateurs et les espèces halieutiques côtières. Désireux

federal departments through the interim approach to the identification of Metis harvesters. This approach seeks to ensure the continuance of culturally appropriate harvesting practices within the boundaries of public health and safety and conservation.

With respect to the duty to consult, Canada meets its legal duty to consult through meaningful consultation with Aboriginal communities, including Metis groups, to ensure that Aboriginal views are taken into consideration when making decisions on projects that could adversely affect their rights.

In 2011, the updated guidelines for federal officials to fulfill the legal duty to consult were released to federal officials. The guidelines provide clear direction on the government-wide responsibility of departments and agencies to fulfill the duty to consult.

I would like to leave you with the perspective that it is early on in the understanding and appreciation of Metis rights. The jurisprudence in this area is limited, and I think the legal framework for Canada's relationship with Metis will continue to evolve over time.

That concludes my opening remarks. I appreciate that is a lot of information to take in. We will be pleased to take questions now and will do our best to answer them.

**The Chair:** Thank you, Ms. Tromp.

We have been joined by Senator Campbell from British Columbia and Senator Nancy Green Raine, also from British Columbia. Welcome, senators.

I have a list, but I will ask the first question.

Ms. Tromp, I would like you to explain to the committee the following statement, if you would. I see that more than two thirds, or 68 per cent, of the Metis live in four Western provinces, 19 per cent in Ontario, 7 per cent in Quebec, 5 per cent in the Atlantic provinces and 1 per cent in the territories. Yet, the Métis National Council seems to recognize only the areas from Ontario west.

Do you have an explanation for that, for the committee?

**Ms. Tromp:** I can try to answer that question for you. The Métis National Council's definition of Metis is generally consistent with the *Powley* definition. They essentially see Metis and represent the Metis who are Red River Metis and descendants of that group. They see that as a distinctive group and that is their definition of Metis. Ontario and west is where those Metis are, and that is the group that the council represents.

d'uniformiser l'approche nationale de l'accommodement des exploitants métis, le gouvernement du Canada a offert à tous les ministères fédéraux une orientation sous forme d'une approche provisoire de l'identification des exploitants métis. Cette approche vise à assurer le maintien de pratiques d'exploitation adaptées à la culture, dans les limites des critères de santé et de sécurité publiques, et de conservation.

En ce qui concerne l'obligation de consulter, le Canada satisfait à son obligation légale de consulter par des consultations valables avec les communautés autochtones, y compris des groupes métis, afin de veiller à ce que les opinions des Autochtones soient prises en compte concernant toute décision sur des projets de nature à porter atteinte à leurs droits.

En 2011, les Lignes directrices actualisées à l'intention des fonctionnaires fédéraux pour respecter l'obligation de consulter ont été distribuées aux responsables fédéraux. Elles donnent des instructions précises concernant la responsabilité des ministères et organismes, dans tout le gouvernement, de s'acquitter de l'obligation de consulter.

J'aimerais vous laisser sur l'idée que la compréhension et l'appréciation des droits des Métis en sont encore au stade préliminaire. La jurisprudence sur ces questions est peu abondante, et je pense que le cadre juridique des relations du Canada avec les Métis est appelé à évoluer au fil du temps.

Je m'arrête ici. Je sais que c'est beaucoup d'information à digérer. Nous serons heureux de répondre à vos questions dans la mesure de notre capacité.

**Le président :** Merci, madame Tromp.

Les sénateurs Campbell et Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique, se sont joints à nous. Je leur souhaite la bienvenue.

J'ai une liste, mais je vais poser la première question.

Madame Tromp, j'aimerais que vous expliquiez l'énoncé suivant au comité, si possible. Je vois que plus des deux tiers des Métis, soit 68 p. 100, vivent dans les quatre provinces de l'Ouest, que 19 p. 100 d'entre eux vivent en Ontario, 7 p. 100, au Québec, 5 p. 100, dans les provinces de l'Atlantique, et 1 p. 100 dans les territoires. Pourtant, le Ralliement national des Métis ne semble reconnaître que les régions à l'ouest de l'Ontario.

Pouvez-vous expliquer cette situation au comité?

**Mme Tromp :** Je peux essayer de répondre à votre question. La définition du Ralliement national des Métis concorde généralement avec celle de l'arrêt *Powley*. Essentiellement, le Ralliement ne considère comme étant Métis que les Métis de la rivière Rouge et leurs descendants, et ce sont ces gens qu'il représente. Ce groupe est vu comme étant distinct, et c'est lui qui correspond à la définition de Métis. Les Métis en question vivent en Ontario et dans l'Ouest, et c'est eux que leur Ralliement représente.

With respect to the other parts of the country, we also have the Congress of Aboriginal peoples, as I mentioned. They represent off-reserve Aboriginal people, including Metis and non-status. It is a broad definition and a broad approach. They have organizations out east that represent affiliates that represent that broader group, including people who would identify as Metis.

**The Chair:** I am sure there has been a lot of discussion and maybe you can enlighten us on this.

It was in the Red River settlement that the word “Metis” emerged under Cuthbert Grant and especially under Louis Riel, when he tried to establish a government for the Metis people of that area, and the First Nations people that were there.

From your expertise and exposure to this, has anything definitive emerged that would indicate, for example, if you are from Croatia, then you are Croatian? Has anything been established so that if you are from this area that tried to establish a government, it would definitely indicate that that is where you would have to be from? This identity question is huge.

**Ms. Tromp:** I think you are asking me if there is one clear definition of Metis, and I think the answer is no, not really. You are right. People self-identify as Metis. I spoke about that and about the increase in the number of people self-identifying as Metis.

Some of these people will be of mixed ancestry, but not necessarily Metis in the sense that the Métis National Council would use the term or would define its own membership. It really depends on who is interpreting and who is asking.

The federal government does not have a clear or single definition of “Metis.” That is left to the Metis organizations and groups themselves. Where we have an interest in knowing who the Metis are would be when it comes to who would be the rights holders. Again, that is evolving, but that then becomes an area where we do need to be able to say who those Metis are for the purposes of establishing who would hold harvesting rights, for example.

**The Chair:** All right.

**Senator Campbell:** Thank you, chair, and my apologies for being late. You should not leave your GPS on your vehicle while you are away for a week. The battery will go dead, apparently.

My question is a bit off topic, but it has to do with CAP. I find it interesting that in here you have that CAP’s constituency includes Metis people. Whenever I have spoken to people representing the Metis, I have never heard CAP mentioned. That is the first thing.

En ce qui concerne les autres régions du pays, il y a aussi le Congrès des Peuples Autochtones, comme je l’ai mentionné. Celui-ci représente les Autochtones qui vivent hors réserve, y compris les Métis et les Indiens non inscrits. La définition utilisée et l’approche sont vastes. Le Congrès compte des organisations membres dans l’Est qui représentent ce vaste groupe, y compris des gens qui s’identifieraient comme étant des Métis.

**Le président :** Je suis sûr qu’il y a eu beaucoup de discussions, et vous pouvez peut-être nous éclairer à l’égard d’une chose.

C’est dans la colonie de la rivière Rouge que le mot « Métis » a commencé à être utilisé, sous l’égide de Cuthbert Grant et surtout de Louis Riel, lorsqu’il a essayé d’établir un gouvernement pour les Métis de la région, ainsi que pour les Premières nations qui étaient là-bas.

Vous qui êtes experte de la question et qui baignez là-dedans, savez-vous si quelque chose de définitif est ressorti qui ferait que, si l’on vient de la Croatie, par exemple, alors on est Croate? A-t-on établi quoi que ce soit qui fait que, si une personne vient d’une région où on a essayé de mettre en place un gouvernement, elle serait obligatoirement considérée comme venant de cet endroit? La question de l’identité est extrêmement importante.

**Mme Tromp :** Je pense que vous me demandez de vous dire s’il y a une définition sans équivoque de « métis », et je pense que la réponse est non, pas vraiment. Vous avez raison. Les gens s’identifient eux-mêmes comme étant Métis. J’ai parlé de cela et de l’accroissement du nombre de gens qui s’identifient comme étant Métis.

Il y en a parmi eux qui sont d’origines mixtes, mais qui ne sont pas nécessairement métis au sens où le Ralliement national des Métis l’entend ou selon la définition qu’il utilise. La réponse dépend vraiment de deux choses : à qui on demande et qui pose la question.

Le gouvernement fédéral n’a pas de définition sans équivoque ou unique de « métis ». Le soin de définir le terme est laissé aux organisations et aux groupes métis. Là où il est intéressant de savoir qui sont les Métis, c’est lorsqu’il s’agit de déterminer qui sont les titulaires des droits. Encore là, c’est en évolution, mais c’est un domaine où nous devons être en mesure de dire qui les Métis sont pour pouvoir établir qui détient les droits de récolte, par exemple.

**Le président :** Très bien.

**Le sénateur Campbell :** Je vous remercie, monsieur le président, et je vous demande de me pardonner mon retard. Il semble qu’il faille éviter de laisser le GPS allumé lorsqu’on part pour une semaine. La pile se vide.

Ma question est un peu hors sujet, mais elle est liée au CPA. Je trouve intéressant que vous incluiez ici les Métis parmi les membres du CPA. Je n’ai jamais entendu parler du CPA auparavant lorsque j’ai discuté avec des gens qui représentent les Métis. C’est la première chose.

Second, why do we have CAP here instead of, perhaps, more recognized national First Nations, for instance, Chief Atleo's organization?

About a year and a half ago I looked into CAP and could not find anything. I could find a small core here in the east but virtually nothing west. First, how do we get them with the Metis in there when we know that there is not a strong Metis council; and second, why would the federal government be entering into a bilateral agreement with CAP focusing on strengthening its governance structure? I do not understand who CAP represents. I have never been able to figure that out. I know it is supposedly off-reserve First Nations, but I had never heard of them until I came to Ottawa from British Columbia — and I was fairly involved with First Nations, at least in the lower mainland.

Could you explain about this bilateral agreement and how the Metis, from our study, fit into CAP?

**Ms. Tromp:** First, as you know, the Congress of Aboriginal Peoples is one of the national Aboriginal —

**Senator Campbell:** I do not know that.

**Ms. Tromp:** They are one of the national Aboriginal organizations that the government —

**Senator Campbell:** Who decided that?

**Ms. Tromp:** The government. They were present in the constitutional talks and the government had a long-standing relationship with them.

**Senator Campbell:** How long-standing?

**Ms. Tromp:** Since the 1970s and certainly since the constitutional talks in the 1980s.

**Senator Munson:** Since I covered them in the 1970s.

**Ms. Tromp:** I will turn this question over to Ms. Robinson, our director of Aboriginal relations, who can speak more fully to the relationship with CAP and a bit more in depth on their membership.

**Diane Robinson, Director, Aboriginal Relations, Office of the Federal Interlocutor, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** As Ms. Tromp said, the federal government has maintained a bilateral relationship with the Congress of Aboriginal Peoples since at least the constitutional discussions in the 1980s. They used to be called the Native Council of Canada and then they changed their name.

Ensuite, pourquoi accueillons-nous le CPA, plutôt qu'une organisation des Premières nations jouissant d'une meilleure reconnaissance à l'échelle nationale, par exemple celle du chef Atleo?

Il y a un an et demi environ, je me suis penché sur la situation du CPA, et je n'ai rien pu trouver. Je n'ai trouvé qu'un petit noyau ici, dans l'Est, mais à peu près rien dans l'Ouest. Premièrement, pourquoi en parler en même temps que les Métis, alors que nous savons qu'il n'y a pas de conseil des Métis qui soit fort; et, deuxièmement, pourquoi le gouvernement fédéral conclurait-il un accord bilatéral avec le CPA à l'égard du renforcement de sa structure de gouvernance? Je ne sais pas qui le CPA représente. Je n'ai jamais été en mesure de le découvrir. Je sais que c'est censé être les membres des Premières nations qui vivent hors réserve, mais je n'en avais jamais entendu parler avant de quitter la Colombie-Britannique pour venir à Ottawa — et je connaissais assez bien les affaires des Premières nations, dans la vallée du Bas-Fraser en tout cas.

Pouvez-vous nous donner des explications concernant cet accord bilatéral et la place des Métis au sein du CPA, dans le contexte de notre étude?

**Mme Tromp :** Premièrement, comme vous le savez, le Congrès des Peuples Autochtones est l'une des organisations nationales autochtones...

**Le sénateur Campbell :** Je ne le sais pas.

**Mme Tromp :** Il est l'une des organisations nationales autochtones que le gouvernement...

**Le sénateur Campbell :** Qui en a décidé ainsi?

**Mme Tromp :** Le gouvernement. Les représentants du CPA ont participé aux négociations constitutionnelles, et le gouvernement entretient des relations avec eux depuis longtemps.

**Le sénateur Campbell :** Depuis combien de temps?

**Mme Tromp :** Depuis les années 1970, et assurément depuis les pourparlers constitutionnels des années 1980.

**Le sénateur Munson :** Depuis l'époque où je suivais leurs activités, dans les années 1970.

**Mme Tromp :** Je vais demander à Mme Robinson, notre directrice des relations autochtones, de répondre à la question, car elle pourra vous parler davantage de la relation avec le CPA et vous donner quelques détails sur sa composition.

**Diane Robinson, directrice, Relations autochtones, Bureau de l'interlocuteur fédéral, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** Comme Mme Tromp l'a dit, le gouvernement fédéral entretient des relations bilatérales avec le Congrès des Peuples Autochtones depuis les discussions constitutionnelles des années 1980 ou peut-être même avant. Avant qu'il ne change de nom, on l'appelait Conseil national des Autochtones.

Their strength, as you mentioned, is in the East. They have very solid memberships in Quebec and in the Atlantic provinces. They represent the Labrador Metis Nation, which is now called NunatuKavut, and they have one organization in British Columbia called the United Native Nations Society.

The CAP has a much broader definition of who it represents. They claim to represent all Aboriginal people who live off-reserve. That would be status Indians who do not feel they are represented by the chiefs. It might be someone on a general list as opposed to a band list. They represent people who self-identify as Metis. They may or may not meet the *Powley* criteria, but they still self-identify as Metis. They also claim to represent anyone who says they are Aboriginal and may not specifically want to say that they belong to one group or another.

There are certainly Aboriginal people who are not represented by the Métis National Council or by Chief Atleo, and the Congress of Aboriginal Peoples fills that role.

**Senator Campbell:** Do you deal with Chief Atleo's organization?

**Ms. Robinson:** No. Our unit works specifically with Metis and non-status Indian organizations.

**Senator Raine:** I agree; the question of deciding who is a Metis is probably a difficult one. We were fortunate not so long ago to hear from a delegation from Norway, who told us about the Sami and their relationship with the Norwegian government. I found it very interesting.

The Sami people, who are Aboriginal people in Norway, also have recognized Aboriginal rights for caribou and reindeer herding and some fishing rights. Those are specific to the people who live there, who have always lived there and have always been engaged in those occupations. Anyone else in Norway who wishes to self-identify as a Sami can do so, and they are finding great success in promoting the Sami culture in Norway because of that.

When I asked specifically whether there are any entitlements for being a Sami person they were very clear in saying, "No, of course not. We are just like all other Norwegians. We have all the entitlements of any Norwegian."

Could you break down the number of Metis by province in the West, instead of just the 68 per cent who live in the four Western provinces? What percentage of them live in each province?

**Ms. Tromp:** We are looking to see if we have the exact percentages. I can tell you roughly speaking that the majority would be in Manitoba and Saskatchewan, some in Alberta and a smaller percentage in Ontario and British Columbia.

**Senator Raine:** I believe it is 19 per cent in Ontario.

**Ms. Tromp:** Yes.

Comme vous l'avez mentionné, l'effectif du Congrès se trouve dans l'Est. Il a un très grand nombre de membres au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Il représente la nation des Métis du Labrador, qui porte maintenant le nom de NunatuKavut, et il a une organisation membre en Colombie-Britannique qui s'appelle la United Native Nations Society.

Le CPA définit de façon très large qui il représente. Il affirme représenter tous les Autochtones qui vivent hors réserve. Il peut s'agir d'Indiens inscrits qui trouvent qu'ils ne sont pas représentés par les chefs. Ce peut être des gens dont le nom figure sur une liste générale plutôt que sur une liste de bandes. Il représente les gens qui s'identifient eux-mêmes comme étant Métis. Parmi eux, il y en a qui ne respectent pas les critères *Powley*, mais qui s'identifient quand même comme étant Métis. Le CPA affirme représenter quiconque prétend être autochtone sans vouloir toujours préciser son groupe d'appartenance.

Il y a assurément des Autochtones qui ne sont pas représentés par le Ralliement national des Métis ni par le chef Atleo, et c'est le Congrès des Peuples Autochtones qui joue ce rôle.

**Le sénateur Campbell :** Avez-vous des rapports avec l'organisation du chef Atleo?

**Mme Robinson :** Non. Notre unité travaille exclusivement auprès d'organisations de Métis et d'Indiens non inscrits.

**Le sénateur Raine :** Je suis d'accord : il est probablement difficile de trancher lorsqu'il s'agit de déterminer qui est Métis. Nous avons eu la chance, il n'y a pas très longtemps, d'entendre le témoignage d'une délégation de la Norvège qui nous a parlé des Samis et de leur relation avec le gouvernement norvégien. J'ai trouvé ce témoignage très intéressant.

Le peuple sami, qui est un peuple autochtone de la Norvège, est lui aussi titulaire de droits ancestraux concernant l'élevage de caribous et de rennes, ainsi que de certains droits de pêche. Ces droits sont propres au peuple qui vit là-bas, qui y a toujours vécu et qui s'est toujours livré à ces activités. Tout autre habitant de la Norvège qui souhaite s'identifier comme étant Sami peut le faire, et, grâce à cette possibilité, la promotion de la culture samie en Norvège connaît énormément de succès.

Lorsque j'ai demandé précisément aux témoins si les Samis ont droit à des choses particulières, ils m'ont répondu très clairement que non, évidemment, et qu'ils sont comme tous les Norvégiens et ont droit aux mêmes choses que n'importe quel Norvégien.

Pouvez-vous nous dire quelle proportion des 68 p. 100 de Métis qui vivent dans l'Ouest vit dans chacune des quatre provinces?

**Mme Tromp :** Nous sommes en train de vérifier si nous avons les chiffres exacts. Je peux vous dire grosso modo que la majorité vit en Alberta et en Saskatchewan, qu'il y en a qui vivent en Alberta et qu'une proportion plus petite vit en Ontario et en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Raine :** Je crois que c'est 19 p. 100 en Ontario.

**Mme Tromp :** Oui.

**Senator Raine:** Of the 68 per cent who live in the four Western provinces, it would be interesting to know the percentages in each province.

**Ms. Tromp:** We can absolutely get you that information.

**Senator Raine:** I am trying to wrap my head around it. Does the Metis national association represent the 19 per cent in Ontario plus the 68 per cent?

**Ms. Tromp:** It depends because, again, the self-identification is where we get our demographic data. Not everyone who self-identifies as Metis in the census, for example, would necessarily look to be represented by the Métis Nation of Ontario, which is the affiliate of the Métis National Council. Many would and would be members of that organization, but some might not. There is not a direct correlation. We could get membership numbers from those organizations for each of those provinces. It would not necessarily line up to what the census data is in terms of people who individually say, "Yes, I am Metis."

**Senator Raine:** Just to be clear, the statistics that you have here, the 390,000 self-identified Canadians, is that taken from the census and not from any member in an organization?

**Ms. Tromp:** That is correct. In addition to that, we have the membership data that is provided to us by the organizations themselves.

**Senator Raine:** Do you need to belong to an organization to be counted as a Metis person?

**Ms. Tromp:** No. In a census, you can self-identify. If you believe yourself to be Metis, you can self-identify as Metis. I suppose it is similar to what you just described with respect to the Sami. You can say you are a Metis person, but to the extent that that brings you anything further would depend on whether you are a member of an organization and what collectively that organization makes available and what programming is available through that. If you are a rights holder in a particular area and you have joined an organization, you have a membership card and then you would presumably have a right to hunt. For example, that would apply to Metis in the Sault St. Marie area. There is a difference. There is a difference between simply self-identifying and being a member of an organization and then potentially being a rights holder.

**Senator Raine:** I am trying to understand and I am sure many Canadians are trying to understand because we now have court cases that seem to establish entitlements for certain people without any definition of who the people are who have the entitlements. If I read the newspaper that if you declare yourself a

**Le sénateur Raine :** Il serait intéressant de savoir quelle proportion des 68 p. 100 qui vivent dans les quatre provinces de l'Ouest vivent dans chacune des provinces.

**Mme Tromp :** Nous pouvons assurément vous communiquer cette information.

**Le sénateur Raine :** J'essaie de comprendre. Est-ce que l'association nationale des Métis représente les 19 p. 100 qui vivent en Ontario plus les 68 p. 100 qui vivent dans l'Ouest?

**Mme Tromp :** Cela dépend, parce que, encore une fois, nos données démographiques sont fondées sur l'auto-identification. Ce ne sont pas tous les gens qui s'identifient comme étant Métis dans le recensement, par exemple, qui souhaitent être représentés par la Métis Nation of Ontario, laquelle est affiliée au Ralliement national des Métis. Beaucoup le souhaitent et sont membres de cette organisation, mais pas tout le monde. Il n'y a pas de corrélation directe. Nous pourrions obtenir les chiffres concernant le nombre de membres auprès des organisations concernées pour chacune des provinces. Les chiffres ne concorderaient pas nécessairement avec les données du recensement, pour ce qui est des gens qui déclarent personnellement être Métis.

**Le sénateur Raine :** Pour que ce soit clair, le chiffre que vous présentez ici, les 390 000 Canadiens qui s'identifient comme étant Métis, est-ce qu'ils viennent du Recensement, et non des membres d'une organisation donnée?

**Mme Tromp :** C'est exact. Outre cela, nous disposons de données sur leur composition qui nous sont fournies directement par les organisations.

**Le sénateur Raine :** Faut-il être membre d'une organisation pour être compté parmi les Métis?

**Mme Tromp :** Non. Lorsqu'il y a un recensement, on peut s'auto-identifier. Si une personne croit qu'elle est métisse, elle peut s'identifier comme telle. Je suppose que c'est un peu comme ce que vous venez de décrire en ce qui concerne les Samis. On peut affirmer être Métis, mais la mesure dans laquelle ce statut apporte quoi que ce soit d'autre dépend de l'appartenance à une organisation, de ce que cette organisation offre à ses membres et des programmes qui sont accessibles par celle-ci. Si une personne détient des droits dans une région donnée et qu'elle est devenue membre d'une organisation, elle a alors une carte de membre et probablement le droit de chasser. Cela s'applique par exemple aux Métis de la région de Sault-Ste-Marie. Il y a une différence entre le simple fait de s'identifier comme étant Métis, d'une part, et le fait d'être membre d'une organisation et de détenir éventuellement des droits, d'autre part.

**Le sénateur Raine :** J'essaie de comprendre, et je suis sûre que beaucoup de Canadiens essaient de comprendre aussi, parce qu'il y a maintenant des affaires judiciaires qui semblent établir des droits pour certaines personnes sans jamais donner de définition concernant les personnes qui détiennent ces droits. Si je lis dans le

Metis you might somehow get an entitlement, I might run down and become a Metis. Obviously there has to be valid descriptions of who Metis are.

**Ms. Tromp:** Yes.

**Senator Raine:** The thing I found very interesting in the Norwegian situation was they were proud that the whole Norwegian society is well run and everyone has certain entitlements as Norwegians, which they work together for and pay for collectively, so there did not need to be any entitlements. However, having said that, they really wanted to promote the history and the culture and have people proud to call themselves a Sami.

Is that where we would like to go, or are we going in a different direction, where we are holding out a carrot of an entitlement that other Canadians cannot get?

**Ms. Tromp:** I will turn it over to my colleague from the Department of Justice in a moment to walk through more specifically how the court put parameters around who is a Metis for the purposes of being able to claim an Aboriginal right, which perhaps is the question you are asking.

As I said earlier, the Métis National Council and its affiliates in Ontario and the West decide who is Metis, and it is based on the definition established by the court. With respect, I do not know. However, I do not think you would be able to go and become a card-carrying member of one of the affiliates without being able to demonstrate your connection, your ancestry related to a historic Metis community — one that is distinctive, existed in the past and continues to this day. You would have to be able to demonstrate all of that.

There are genealogists who look at papers and establish who is a Metis, so it is a fairly rigorous test. You would have to be accepted by the community, therefore. If you were ever claiming a right, for example a harvesting right, you would have to be able to demonstrate that the community you are a part of existed in the past and still exists to this day and that the harvesting activity was something that was done in the past and continues to this day. It is a fairly rigorous test. It is not an issue of a simple entitlement.

In relation to the courts, there is not a lot of jurisprudence. We are still in early days on the issue of Metis rights. However, there have been a number of lower court decisions that are establishing specific locations where tests have been established and there is, therefore, a right to hunt for or harvest food. It is very context- and fact-specific in terms of the rights that are tied to that aspect of being Metis and being part of those Metis organizations.

journal qu'on peut obtenir des droits en se déclarant Métis, je vais peut-être accourir et devenir Métis moi-même. Il faut évidemment qu'il y ait des descriptions pertinentes concernant l'identité métisse.

**Mme Tromp :** Oui.

**Le sénateur Raine :** Ce que j'ai trouvé très intéressant au sujet de la situation en Norvège, c'est que les gens là-bas sont fiers de ce que la société norvégienne dans l'ensemble fonctionne bien et de ce que tous les Norvégiens ont droit à certaines choses, qu'ils déterminent ensemble et paient aussi ensemble, ce qui fait qu'il n'est pas nécessaire d'établir des droits. Cela dit, cependant, les Norvégiens voulaient vraiment promouvoir l'histoire et la culture des Samis et que les gens se disent fièrement Samis.

Est-ce que c'est ce que nous souhaiterions, ou est-ce que nous sommes sur l'autre voie, c'est-à-dire que nous présentons comme une récompense des droits auxquels les autres Canadiens n'ont pas accès?

**Mme Tromp :** Je vais céder la parole à ma collègue du ministère de la Justice dans un instant pour qu'elle vous explique plus précisément les paramètres que la cour a établis pour déterminer qui est Métis aux fins de la réclamation d'un droit ancestral, ce qui est peut-être l'objet de la question que vous posez.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le Ralliement national des Métis et les organisations affiliées de l'Ontario et de l'Ouest déterminent qui est Métis, et ce, en fonction de la définition établie par la cour. Je dois vous avouer que je n'en sais pas plus. Toutefois, je ne pense pas que l'on puisse obtenir une carte de membre de l'une des organisations affiliées sans être en mesure de démontrer son lien d'appartenance, ses origines liées à une communauté métisse du passé — une communauté distincte, qui existait dans le passé et qui continue d'exister encore aujourd'hui. Il faudrait être en mesure de démontrer tout cela.

Il y a des généalogistes qui examinent les documents et qui établissent qu'une personne est métisse, et c'est donc un critère assez rigoureux. Il faut donc être accepté par la communauté. Si vous deviez un jour réclamer un droit, par exemple un droit de récolte, il faudrait que vous soyez en mesure de démontrer que la communauté dont vous faites partie existait dans le passé et existe encore aujourd'hui et que l'activité de récolte en question était en vigueur dans le passé et continue de l'être aujourd'hui. C'est un critère assez rigoureux. Ce n'est pas seulement une question de droit.

En ce qui concerne les tribunaux, il n'y a pas beaucoup de jurisprudence. Le dossier des droits des Métis est encore jeune. Il y a toutefois un certain nombre de décisions d'instance inférieure qui circonscrivent des lieux précis où des tests ont été établis et où il y a donc un droit de chasse ou de récolte à des fins alimentaires. La reconnaissance des droits liés à cet aspect du fait d'être Métis et de faire partie des organisations métisses en question est très axée sur le contexte et les faits.

There is a second part, where people self-identify. It is an expression of who they are culturally and their ancestry. Like all other Canadians, all Metis can avail themselves of all programs and services. Many of their services are delivered by the provinces, just as they are for other Canadians residing in a province. That is a very big piece of this as well.

**The Chair:** Are you using the *Powley* criteria to establish identity?

**Ms. Tromp:** The federal government does not establish identity. The organizations, the collectivity itself, determines their identity. When the *Powley* decision was rendered, the court strongly suggested that there needs to be a way to objectively verify who the Metis are for the purposes of Aboriginal rights and rights that might be established. Therefore, the federal government has been funding the provincial affiliate organizations of the Métis National Council, so from Ontario west, to develop their membership systems so that they can identify, consistent with that definition set out in *Powley*, who the Metis are in an objectively verifiable way. Another condition is that from time to time we can audit and review those systems to ensure that they are rigorous and that the membership that comes out of that is objectively verifiable.

The government funds them in the development of their systems. We do not do the identification; they do. Our concern is that at the end of the day there is a rigour and a standard in place so that federal and provincial governments will be able to rely on those membership systems so that if someone is a card-carrying member of that organization we would be able to rely on that for the purpose of establishing who potential rights holders might be in a particular circumstance.

That is a very important piece of work that the Government of Canada has supported since the *Powley* decision.

**The Chair:** Have you done audits?

**Ms. Tromp:** We have. We did a review of their systems in 2008. It showed that the systems each had their strengths and weaknesses and that some were developing faster than others, but they were all moving in the right direction. We used the information from that study to work with the organizations and fund and support work to address those issues. We are currently working with the Canadian Standards Association and the Metis organizations to determine what standards should be applied to these systems.

You may want to ask the Métis National Council and affiliates yourselves, but they are very interested in ensuring that their membership systems stand that test, that they are well run and

Il y a un second volet, et c'est le fait que les gens s'identifient eux-mêmes comme étant Métis. Il s'agit d'une expression de leur culture et de leurs origines. Comme l'ensemble des Canadiens, les Métis peuvent se prévaloir de tous les programmes et services. Beaucoup des services auxquels ils ont accès sont offerts par la province, comme c'est le cas pour les autres Canadiens qui vivent dans la même province. C'est un élément très important aussi.

**Le président :** Utilisez-vous les critères *Powley* pour établir l'identité?

**Mme Tromp :** Le gouvernement fédéral n'établit pas l'identité des gens. Ce sont les organisations, la collectivité elle-même, qui déterminent leur identité. Lorsque la cour a rendu la décision *Powley*, elle a insisté sur le fait qu'il devait y avoir un moyen de vérifier objectivement qui est Métis aux fins de l'application des droits ancestraux et des droits qui pourraient être établis. Par conséquent, le gouvernement fédéral verse des fonds aux organisations provinciales affiliées du Ralliement national des Métis, à partir de l'Ontario et vers l'Ouest, donc, afin qu'elles mettent au point leur système d'inscription et puissent ainsi identifier, conformément à la définition établie dans *Powley*, qui sont les Métis d'une façon objective et vérifiable. L'autre condition, c'est que, de temps à autre, nous puissions vérifier et examiner le système d'inscription pour nous assurer qu'il est rigoureux et que la liste de membres qu'il produit est vérifiable objectivement.

Le gouvernement finance la mise au point des systèmes par les organisations concernées. Ce n'est pas nous qui procédons à l'identification; ce sont les organisations. Ce qui nous importe, au bout du compte, c'est que cela se fasse de façon rigoureuse et qu'il y ait une norme en place de façon à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux puissent se fier à ces systèmes d'inscription, c'est-à-dire que nous puissions nous fier au fait qu'une personne a une carte de membre d'une organisation donnée pour déterminer si elle a des droits dans une situation particulière.

C'est un travail très important que le gouvernement du Canada appuie depuis la décision *Powley*.

**Le président :** Avez-vous procédé à des vérifications?

**Mme Tromp :** Oui. Nous avons effectué un examen des systèmes en 2008. Nous avons constaté que chacun des systèmes a ses points forts et ses points faibles et qu'il y en a qui se développent plus rapidement que les autres, mais qu'on est sur la bonne voie dans tous les cas. Nous nous sommes appuyés sur l'information tirée de l'étude pour travailler auprès des organisations en question et financer et appuyer un travail visant à régler les problèmes. Nous collaborons actuellement avec l'Association canadienne de normalisation et avec les organisations métisses afin de déterminer quelles normes devraient être appliquées aux systèmes dont j'ai parlé.

Vous souhaitez peut-être poser la question directement aux représentants du Ralliement national des Métis et des organismes affiliés, mais ils souhaitent vraiment s'assurer que leurs systèmes

among the best, that they cannot be challenged, that they have rigour and integrity.

We share that interest, and our office is working with them to support this work on standards development.

**Senator Raine:** I understand how it works with the Métis National Council in the provinces where they are active. In the other provinces, does it go to the Congress of Aboriginal Peoples by default, or do you deal with stand-alone Metis organizations in the other areas?

**Ms. Robinson:** Are you asking specifically about rights, relationship or programs?

**Senator Raine:** I am asking about rights.

**Ms. Robinson:** When the decision came down we started working with any organization that said they thought they represented Metis who would meet the *Powley* test. We gave the organizations some support and they started to do research. The ones in Eastern Canada in particular came back to us and said that they have Metis members but they do not represent *Powley* Metis, that they are descendents of the Mi'kmaq or Maliseet. We do not deal with those organizations on the basis of *Powley* Metis rights and building objectively verifiable systems. We do work with those organizations to help them build their membership systems, because it is still important for them to know and be able to identify their membership. We work with all the CAP affiliates in Eastern Canada and Quebec on the development of the membership systems.

There is the Metis Settlements General Council in Alberta. We do not need to work with them on their membership system because that is already legislated and funded by the provincial government. It is pretty clear who they are at this point.

**Senator Raine:** Is there not a group in Labrador?

**Ms. Robinson:** Yes. The NunatuKavut is a CAP affiliate, so we work with them as well.

**Senator Raine:** They do not meet the *Powley* definition?

**Ms. Robinson:** No. They assert that they are descendents of the Inuit.

**Senator Meredith:** Welcome, and thank you for your presentation. You indicated in your presentation with respect to CAP that it is a bilateral agreement with the federal government focused on strengthening its governance structure to help it better represent its constituents.

d'inscription satisfont aux critères, qu'ils fonctionnent bien et figurent parmi les meilleurs, qu'on ne peut pas en contester les résultats et qu'ils se caractérisent par leur rigueur et leur intégrité.

Nous nous intéressons à la question aussi, et les gens de notre bureau collaborent avec eux pour appuyer ce travail d'élaboration de normes.

**Le sénateur Raine :** Je sais comment les choses fonctionnent dans les provinces où le Ralliement national des Métis est présent. Dans les autres, est-ce que c'est automatiquement le Congrès des Peuples Autochtones qui intervient, ou est-ce que vous traitez avec des organisations métisses autonomes?

**Mme Robinson :** De quoi parlez-vous exactement? Des droits, des relations ou des programmes?

**Le sénateur Raine :** Je parle des droits.

**Mme Robinson :** Lorsque la décision a été rendue, nous avons commencé à travailler auprès de toute organisation affirmant qu'elle représentait des Métis qui respecteraient les critères *Powley*. Nous avons offert du soutien à ces organisations, et elles ont commencé à faire de la recherche. Celles de l'Est du Canada en particulier nous ont dit qu'elles représentaient des Métis, mais que ceux-ci ne respectaient pas les critères *Powley*, qu'ils étaient des descendants des Micmacs ou des Malécites. Nous ne traitons pas avec ces organisations pour ce qui est des droits des Métis définis dans *Powley* et de la mise au point de systèmes objectivement vérifiables. Nous les aidons à mettre au point leur système d'inscription, parce qu'il demeure important pour elles de connaître leurs membres et d'être en mesure de les identifier. Nous collaborons avec l'ensemble des organisations affiliées au CPA dans l'Est du Canada et au Québec pour ce qui est de la mise sur pied de systèmes d'inscription.

Il y a le Metis Settlements General Council en Alberta. Nous n'avons pas à travailler à l'établissement d'un système d'inscription avec cette organisation, puisqu'il y en a déjà un qui est prévu par la loi et financé par le gouvernement provincial. On sait maintenant assez bien qui sont les Métis là-bas.

**Le sénateur Raine :** N'y a-t-il pas un groupe de Métis au Labrador?

**Mme Robinson :** Oui. NunatuKavut est un organisme affilié au CPA, alors nous collaborons avec cet organisme aussi.

**Le sénateur Raine :** Ses membres ne respectent pas la définition établie dans *Powley*?

**Mme Robinson :** Non. Ils affirment être de descendance inuite.

**Le sénateur Meredith :** Bienvenue, et merci de votre exposé. Vous avez dit dans votre exposé à l'égard du CPA qu'il s'agit d'un accord bilatéral avec le gouvernement fédéral visant à renforcer sa structure de gouvernance pour l'aider à mieux représenter ses membres.

Can you elaborate on how you have been helping to strengthen their governance structure? You talked about the road map. Could you elaborate a little more on that as well?

**Ms. Robinson:** We have been working with them over the past year or so on the governance side to focus on building better financial accountability. We have worked with them to put in place a CMA to help oversee their financial matters and ensure that they are accountable in the reporting of finances to us and to their membership. They have just put in place a chief executive officer so that they can start to separate the political body from the administration. That is starting to build the key cornerstones of a proper governance system.

At the same time we are working with them on a policy agenda, which is what they are calling the road map. They have three objectives. They are hoping to achieve equity for off-reserve Indian peoples and Metis through a work plan, and they are supporting amendments to the Indian Act. They want to have five action items, which are economy, education, governance, representation and accountability, family support and Aboriginal rights and title. They have just started work on this and they held a special assembly this month to start building their policy positions on which they will be trying to work with government and the various departments that are responsible for those areas, and probably with the provinces as well.

**Ms. Tromp:** The government maintains a relationship with CAP, with MNC, in part because it values that input to the policy process. It is extremely helpful to have representative organizations that can develop these policies positions and articulate them to the government, which helps the government in terms of formulating policy and moving forward.

**Senator Meredith:** You talked about the economic development symposium that the government did in 2010 with them. I am always coming back, as a businessman, to looking at how First Nations people can really, truly take their own interest to the rest of Canada in terms of the markets that are available to them with the resources that they have. Can you elaborate a little more for me on this project? What are some of the results that came out of this in terms of any projects that the Metis people have undertaken?

How have you engaged young people in that process? You talk about the average age being 29. That is critical to me as we see young people across this nation facing various challenges and not being able to improve their socio-economic status, again because of the barriers. Please tie that in for me as to how you are making progress in that area around projects in terms of government funding of some of the projects that you have undertaken with the Metis people.

Pouvez-vous préciser la façon dont vous avez contribué à renforcer sa structure de gouvernance? Vous avez parlé du plan de politiques stratégiques. Pouvez-vous nous en dire un peu plus là-dessus aussi?

**Mme Robinson :** Nous travaillons avec le CPA depuis environ un an sur la question de la gouvernance dans le but d'améliorer la reddition de comptes sur le plan financier. Nous avons nommé un CMA chargé de superviser ses affaires financières et de s'assurer qu'il rend compte de ses finances de façon responsable à ses membres et à nous. Le CPA vient de nommer un président-directeur général dans le but de commencer à séparer l'organe politique de l'administration. Il jette ainsi les bases importantes d'un système de gouvernance adéquat.

Nous collaborons aussi à l'établissement d'un programme stratégique, c'est-à-dire le document que le CPA appelle son plan de politiques stratégiques. Le conseil a trois objectifs. Il espère obtenir l'équité pour les Indiens qui vivent hors réserve et les Métis à l'aide d'un plan de travail, et il appuie la modification de la Loi sur les Indiens. Il souhaite que son plan comporte cinq points, c'est-à-dire l'économie, l'éducation, la gouvernance, la représentation et la responsabilité, le soutien familial et les droits et titres ancestraux. Il vient de commencer à travailler là-dessus, et il a tenu une assemblée extraordinaire ce mois-ci pour commencer à définir les positions stratégiques à l'égard desquelles il va commencer à travailler avec le gouvernement et les divers ministères responsables de ces domaines, ainsi qu'avec les provinces, probablement.

**Mme Tromp :** Le gouvernement entretient des relations avec le CPA, avec le RNM, en partie parce qu'il attribue une valeur à leur participation au processus d'élaboration des politiques. Il est extrêmement utile qu'il y ait des organisations représentatives capables de mettre au point ces positions stratégiques et de les communiquer au gouvernement, ce qui aide celui-ci à formuler ses politiques et à faire avancer les choses.

**Le sénateur Meredith :** Vous avez parlé du Symposium sur le développement économique que le gouvernement a tenu en collaboration avec les Métis en 2010. Ce qui m'importe toujours, en tant qu'homme d'affaires, c'est de voir comment les Premières nations peuvent véritablement faire valoir leurs intérêts dans le reste du Canada en ce qui a trait aux marchés auxquels elles ont accès grâce aux ressources dont elles disposent. Pouvez-vous me parler un peu plus du projet en question? Quels en ont été les résultats relativement aux projets que les Métis ont entrepris?

Est-ce que des jeunes ont pris part au processus? Vous dites que l'âge moyen est de 29 ans. C'est essentiel à mes yeux, car nous voyons des jeunes un peu partout au pays qui sont aux prises avec divers problèmes et qui n'arrivent pas à améliorer leur situation socioéconomique, encore une fois à cause des obstacles. J'aimerais que vous me disiez aussi dans votre réponse dans quelle mesure vous faites des progrès dans ce domaine pour ce qui est des projets, c'est-à-dire les projets financés par le gouvernement que vous avez entrepris avec les Métis.

**Ms. Tromp:** I would say first that the government has a federal framework for Aboriginal economic development. It is a series of actions that involves programs, partnerships and legislation in some cases to increase participation of First Nations, Inuit and Metis in the economy. It is meant to be opportunity-driven and to put an emphasis on building strategic partnerships with Aboriginal groups, the private sector and provinces and territories. Some of the objectives there are to maximize federal investments by strengthening Aboriginal entrepreneurship, enhancing the value of Aboriginal assets, forging new and effective partnerships, developing Aboriginal human capital and better focusing the role of the federal government.

A lot of work has been done under that framework and in predecessor programs as well, one being the Aboriginal Business Development Program. In the period of 2000 to 2011, \$96 million was provided in support of over 3,000 business development-related projects, with an average contribution of \$74,000 per Metis recipient. Metis contributions accounted for 23 per cent of the total program contributions over that period. That represents contributions to Metis businesses and financial institutions.

A number of contributions have been made to support Metis-specific economic development funds: \$3.12 million to establish a Metis entrepreneurship fund, and that is to be administered by the Apeetogosan (Métis) Development Inc., which is in Alberta, the SaskMétis Economic Development Corporation in Saskatchewan, and the Louis Riel Capital Corporation in Manitoba; \$3 million for the Metis Economic Development Organization, MEDO, of Manitoba to establish a major resource and energy development investment fund; \$5.19 million to the Clarence Campeau Development Fund, and that was leveraged with \$1 million of its own capital investment to create an equity contribution program and a community infrastructure program to create and build Metis-owned businesses in the resource and energy sectors.

**Senator Meredith:** What about the training of youth?

**Ms. Tromp:** There are also labour market programs, and I know you will be speaking with colleagues from Human Resources and Skills Development who very much have programs such as the Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, ASETS, which is something they could certainly speak to you about in more detail, which is very much about programming that gets exactly at that labour market participation and training for young Aboriginal people, including Metis.

**Mme Tromp :** Je commencerais par dire que le gouvernement a un cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones. Il s'agit d'une série de mesures touchant les programmes, les partenariats et, dans certains cas, la législation, et qui visent à accroître la participation économique des Premières nations, des Inuits et des Métis. Le cadre est axé sur la création d'occasions et vise à mettre l'accent sur l'établissement de partenariats stratégiques avec les groupes autochtones, le secteur privé et les provinces et territoires. Parmi les objectifs, on compte la maximisation des investissements du gouvernement fédéral grâce au renforcement de l'entrepreneuriat autochtone, l'accroissement de la valeur des actifs autochtones, l'établissement de nouveaux partenariats efficaces, la mise en valeur du capital humain autochtone et une meilleure orientation du rôle du gouvernement fédéral.

Beaucoup de travail s'est fait à l'intérieur de ce cadre et dans le contexte des programmes qui l'ont précédé, comme le Programme de développement des entreprises autochtones. De 2000 à 2011, 96 millions de dollars ont été versés pour soutenir plus de 3 000 projets de création d'entreprises, la contribution moyenne étant de 74 000 \$ par bénéficiaire métis. Les contributions versées à des Métis comptaient pour 23 p. 100 du total pour cette période. Il s'agit de contributions versées à des entreprises et à des institutions financières métisses.

Plusieurs contributions ont été faites dans le but de soutenir des fonds de développement économique pour les Métis : 3,12 millions de dollars pour l'établissement d'un Fonds d'entrepreneuriat pour les Métis, lequel sera administré par Apeetogosan (Métis) Development Inc. en Alberta, la SaskMétis Economic Development Corporation en Saskatchewan et la Louis Riel Capital Corporation au Manitoba; 3 millions de dollars pour permettre à la Metis Economic Development Organization, la MEDO, du Manitoba d'établir un important fonds d'investissement dans la mise en valeur des ressources et de l'énergie; 5,19 milliards de dollars au Fonds de développement Clarence Campeau, auxquels s'ajoute un investissement d'un million de dollars consenti par le fonds lui-même, pour la création d'un programme d'apport en capital et d'un programme d'infrastructure communautaire visant la mise sur pied d'entreprises par des Métis dans les secteurs des ressources et de l'énergie.

**Le sénateur Meredith :** Qu'en est-il de la formation offerte aux jeunes?

**Mme Tromp :** Il y a aussi des programmes relatifs au marché du travail, et je sais que vous allez rencontrer mes collègues de Ressources humaines et Développement des compétences, qui ont des programmes comme la Stratégie pour les compétences et l'emploi des Autochtones, la SCEA, dont ils pourront assurément vous parler plus en détail et qui concernent vraiment les programmes portant précisément sur la participation au marché du travail et la formation pour les jeunes Autochtones, y compris les Métis.

What is consistent through all of what I have been talking about as well is that a lot of what is happening here is that the funds are provided to these Metis organizations and they are the ones that are moving that money out in support of Metis businesses, Metis youth, helping start businesses run by young people and the like.

The government as well, as I mentioned earlier, has had two symposia with the Métis National Council. This was further to discussions under the bilateral protocol on economic development, where they brought a broad range of community members, including youth, to talk about how to spur on economic development and what their issues and needs are. Colleagues of mine in the department are now helping them with regional fora to look more specifically at engaging private industry and how they can deal with more locally focused solutions and look at some of the broader issues that are preventing businesses from going forward.

The one other thing I would like to mention on the youth side is something called the Urban Aboriginal Strategy, which is not an initiative specific to Metis, but it is a place-based strategy that the federal government has had over the past five years in thirteen centres. It is really about leveraging partnerships and working with community committees in some of Canada's major centres where we have significant Aboriginal populations to look at how we can support increasing economic participation and improving self-reliance for Aboriginal people. Of course, Metis in urban centres would be captured in a lot of that work, and priorities there are very much focused on supporting life skills training and education priorities, with a real focus on helping youth get into the job market.

**Senator Sibbeston:** The Metis are a Canadian phenomenon. Metis are really the result of White people who initially came into the country joining up with the First Nations and creating Metis. I think it is a great outcome. You get the best of two races, kind of like a super-breed.

**The Chair:** I think that is a little bit over the top.

**Senator Sibbeston:** In the Northwest Territories, the Metis have a good, strong history because they are very independent, generally because they were more educated and more skilled. They were kind of the go-between between the White people and the native people. That is the role that the Metis played in the North. They were the interpreters and also the guides, the pilots on the boats and so forth. There is a very good book about Western Canada called *Buffalo Days and Nights*, which is the story of Peter Erasmus, a young guy in the 1800s when Fort Edmonton was just being established. It talks of the things he did, very adventuresome and interesting.

Ce qui revient dans tout ce dont j'ai parlé jusqu'à maintenant, par ailleurs, c'est que dans bien des cas les fonds sont fournis aux organisations métisses et que ce sont elles qui versent l'argent pour venir en aide aux entreprises métisses, aux jeunes Métis, pour contribuer au lancement d'entreprises par des jeunes et autres choses du genre.

En outre, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, le gouvernement a tenu deux symposiums avec le Ralliement national des Métis. Cela s'est fait à la suite de discussions dans le cadre du protocole bilatéral sur le développement économique où l'on a fait intervenir un vaste groupe de membres de la communauté, y compris les jeunes, et où on leur a demandé de parler de moyens de favoriser la croissance économique et de leurs problèmes et besoins. Certains de mes collègues du ministère les aident maintenant à tenir des forums régionaux visant plus précisément à faire participer le secteur privé et à examiner des solutions plus adaptées au contexte local ainsi que certains des problèmes d'ordre plus général qui empêchent les entreprises de voir le jour.

L'autre chose que j'aimerais mentionner par rapport aux jeunes, c'est la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui n'est pas une initiative visant seulement les Métis, mais qui consiste en une stratégie appliquée localement que le gouvernement fédéral utilise depuis plus de cinq ans dans 13 centres. Il s'agit essentiellement de conclure des partenariats et de travailler auprès de comités communautaires dans certains des grands centres du Canada où il y a une importante population autochtone, dans le but de déterminer comment nous pouvons accroître la participation économique et l'autonomie des Autochtones. Les Métis des centres urbains sont bien évidemment inclus dans une bonne partie de ce travail, et les priorités dans ces endroits sont vraiment la promotion de la préparation à la vie active et de l'éducation, l'accent étant véritablement mis sur le fait d'aider les jeunes à faire leur entrée sur le marché du travail.

**Le sénateur Sibbeston :** L'existence des Métis est un phénomène propre au Canada. Ils sont en fait le résultat d'un mariage entre les Blancs qui, les premiers, sont venus ici et les Premières nations qui étaient déjà ici. Je pense que le résultat est excellent. Vous possédez les meilleures caractéristiques des deux races, un peu comme si vous étiez une race améliorée.

**Le président :** Vous exagérez peut-être un peu?

**Le sénateur Sibbeston :** Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'histoire des Métis est positive et forte, parce qu'ils sont très indépendants, en général parce qu'ils étaient mieux éduqués et plus habiles. Ils étaient en quelque sorte l'intermédiaire entre les Blancs et les Autochtones. Voilà le rôle que les Métis ont joué dans le Nord. C'était eux les interprètes et aussi les guides, les pilotes de bateau, et ainsi de suite. Il y a un très bon livre au sujet de l'Ouest canadien qui s'intitule *Buffalo Days and Nights*, et ce livre raconte l'histoire de Peter Erasmus, qui était un jeune homme dans les années 1800 lorsque Fort Edmonton venait tout juste d'être fondé. Le livre porte sur les choses qu'il a faites, et il est plein d'aventures et très intéressant.

When I was younger, I did a bit of research on the Metis in the North. As the federal government paid treaty to the First Nations, the federal government paid scrip to the Metis. In the North, it did not involve land, but it involved a payment of \$250 per each member of a Metis family. At the time, that was a lot. I talked to an old man in Providence and he said with that \$250 he could build himself basically a house. He could buy all the materials, doors and windows, and build it himself. Scrip was in recognition of the extinguishment of Indian title. That was written on the scrip document. Even then, the federal government recognized that they had at that time what was known as Indian title.

I know that the Metis are working towards a recognition of their rights in Canada, and the *Powley* decision is a very important decision recognizing their hunting rights.

Is the movement in Canada towards the Metis eventually being recognized on the same basis and status as First Nations, with all the rights that the First Nations have? Would you say that that is the movement that Metis people in our country are working towards?

**Ms. Tromp:** As I said earlier, we have very little experience with the jurisprudence on Metis rights. It has been nine years since the *Powley* decision, so we have a long way to go into defining that, seeing how that legal landscape evolves.

I do not think it would be fair or reasonable to say that that is necessarily where all of that will go.

The Metis, being a distinct people, have a distinct history, and the relations that they have with the federal government and with provinces are, therefore, unique and different.

At this point, one cannot really say. There is no reason why that will not evolve into a relationship that is unique and will continue to be unique and different to that which Canada has with First Nations, where the history is different.

**Senator Sibbeston:** I have one other question that is little bit unrelated but deals with Metis.

For some reason, in Saskatchewan and areas like that, Metis attended residential schools. For some reason, the federal government has not recognized those residential schools as having been residential schools for the purpose of settlement of residential school issues.

Can you comment on that and why that may be? It seems that Metis are being denied the same rights as other native people in our country in that matter.

Plus jeune, j'ai fait un peu de recherche sur les Métis du Nord. Le gouvernement fédéral a conclu des traités avec les Premières nations, et aux Métis, il a remis un certificat d'argent. Dans le Nord, il n'y avait pas de terres en jeu, mais le certificat donnait droit à un paiement de 250 \$ par membre d'une famille métisse. À l'époque, c'était beaucoup. J'ai parlé avec un vieil homme de Providence, et il m'a dit que ces 250 \$ lui ont essentiellement permis de se construire une maison. Il a pu acheter tout le matériel, les portes et les fenêtres, et construire sa maison lui-même. Le certificat des Métis était remis en reconnaissance de l'extinction du titre des Indiens. C'était écrit sur le document. Même à l'époque, le gouvernement fédéral reconnaissait que les Métis avaient alors ce qu'on appelait le titre des Indiens.

Je sais que les Métis cherchent à faire reconnaître leurs droits au Canada, et que l'arrêt *Powley* est une décision très importante en ce qu'elle reconnaît leurs droits de chasse.

Est-ce qu'il y a au Canada un mouvement visant à faire en sorte que les Métis soient un jour reconnus selon les mêmes critères et le même statut que les Premières nations, avec tous les droits dont jouissent les Premières nations? Est-ce que vous diriez que c'est le mouvement que les Métis de notre pays cherchent à créer?

**Mme Tromp :** Comme je l'ai dit tout à l'heure, la jurisprudence concernant les droits des Métis n'existe que depuis très peu de temps. L'arrêt *Powley* date d'il y a neuf ans, alors il y a beaucoup de travail à faire pour circonscrire la question, et il faut attendre de voir comment le contexte juridique va évoluer.

Je pense qu'il ne serait ni juste ni raisonnable d'affirmer que c'est nécessairement la direction que tout cela va prendre.

Les Métis étant un peuple distinct, ils ont une histoire distincte, et les relations qu'ils entretiennent avec le gouvernement fédéral et les provinces sont donc uniques et différentes de celles que les autres groupes entretiennent.

Pour l'instant, on ne peut pas vraiment savoir. Il n'y a aucune raison de croire que la relation ne va pas évoluer d'une façon unique et continuer d'être unique et différente de celle qu'entretient le gouvernement du Canada avec les Premières nations, dont l'histoire est différente.

**Le sénateur Sibbeston :** J'ai une autre question qui est un peu hors sujet, mais qui concerne les Métis.

Pour une raison quelconque, en Saskatchewan et dans des régions semblables, les Métis ont fréquenté les pensionnats. Or le gouvernement fédéral n'a pas reconnu qu'il s'agissait de pensionnats aux fins du règlement concernant les pensionnats indiens.

Pouvez-vous dire quelque chose là-dessus? Pourquoi est-ce le cas? On dirait que les Métis se voient refuser les droits que d'autres Autochtones du pays ont dans ce dossier.

**Ms. Tromp:** The federal government, as you know, has an Indian residential school settlement program, and that is with respect to student survivors of federally run residential schools.

I guess the simple answer is that those Metis students who attended federally run schools are eligible for the same settlements as former First Nations students in terms of this federal program. However, there were also schools that were not federally run that might have been provincially run, and they do not meet the criteria for the federal program.

**The Chair:** Thank you, Senator Sibbeston. Good question.

**Senator Munson:** Welcome this morning. You answered part of this question with Senator Raine, but in your statement you said that there is no definitive explanation for increases in self-identification.

Some reasons may — you used the word “may” — include increased awareness of family history, improved perception of Aboriginal nationality, recent legal decisions, media awareness, and others. I always like the others.

The word “entitlement” was used, but is there a financial incentive to be identified as Metis, or is it about pride of place?

**Ms. Tromp:** I would say it is pride of place. I cannot think of anything that would confer a financial benefit simply for identifying yourself as Metis in the census.

**Senator Munson:** Thank you. I have another question. Our mandate is to examine and report on the federal government’s constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Metis peoples, and Inuit.

You talked to Senator Meredith about these programs — the Urban Aboriginal Strategy and so on and so forth — but does the department know of, even though it is just before the budget, new and innovative ideas circulating within the federal bureaucracy or your own department on how to better address the federal government’s responsibility? Is there something that we have not heard of that will help us with delivering our report?

**Ms. Tromp:** That is a very broad question, and I am not quite sure how I could answer that.

The government has set out a wide range of priorities and objectives with respect to all Aboriginal people, and, clearly, there is a very broad objective there in terms of improving socio-economic outcomes and reconciliation, and achieving certainty, for example, through comprehensive claims and other processes.

**Mme Tromp :** Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a un programme de règlement relatif aux pensionnats indiens, et ce programme vise les élèves qui ont survécu aux pensionnats qu’il gérait.

Je pense que la réponse simple, c’est que les élèves métis qui ont fréquenté les pensionnats gérés par le gouvernement fédéral sont admissibles au même règlement que les anciens élèves membres d’une Première nation dans le cadre de ce programme fédéral. Cependant, il y avait aussi des pensionnats qui n’étaient pas gérés par le gouvernement fédéral, par exemple des établissements provinciaux, et les élèves qui ont fréquenté ces établissements ne respectent pas les critères d’admission au programme fédéral.

**Le président :** Merci, sénateur Sibbeston. Bonne question.

**Le sénateur Munson :** Bonjour et bienvenue. Vous avez répondu en partie à la question lorsque vous discutiez avec le sénateur Raine, mais, dans votre exposé, vous avez dit qu’il n’existait pas d’explications certaines de l’augmentation dans l’auto-identification.

Elle est peut-être due — vous avez dit « peut-être » — à une sensibilisation accrue à la généalogie familiale, à une meilleure opinion de l’autochtonité, à de récentes décisions judiciaires ou à l’éducation par les médias, entre autres. J’aime toujours ce « entre autres ».

Le mot « droit » a été utilisé, mais est-ce qu’il y a un incitatif financier à être identifié comme étant Métis, ou s’agit-il plutôt de la fierté à l’égard de ses origines?

**Mme Tromp :** Je dirais que c’est une question de fierté. Je ne vois rien qui puisse procurer un avantage financier du simple fait que l’on s’identifie comme étant Métis dans le recensement.

**Le sénateur Munson :** Merci. J’ai une autre question. Notre mandat est d’examiner, en vue d’en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l’égard des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Vous avez parlé au sénateur Meredith de certains programmes — la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, entre autres —, mais est-ce que le ministère est au courant, même si le Budget s’en vient, des idées nouvelles et novatrices qui circulent au sein de la fonction publique fédérale ou de votre ministère en ce qui concerne des moyens pour le gouvernement fédéral de mieux s’acquitter de sa responsabilité? Y a-t-il des choses dont nous n’avons pas entendu parler et qui pourraient nous aider à produire notre rapport?

**Mme Tromp :** C’est une question de portée très générale, et je ne sais pas très bien comment y répondre.

Le gouvernement s’est donné un vaste éventail de priorités et d’objectifs en ce qui concerne tous les peuples autochtones, et il est clair qu’il y a un objectif très général à cet égard qui est d’améliorer leur situation socioéconomique et de favoriser la réconciliation, ainsi que d’établir des certitudes, par exemple, dans

All of that is part of a broader policy and government agenda, if you will, that seeks to address those outcomes and make all Aboriginal peoples full participants in Canadian society.

I am afraid I do not have anything to share in terms of other ideas or possibilities.

**Senator Munson:** On the other issue, are the Innu part of our study as well? Do you have any responsibility, in your particular function, for the people in Labrador, for example? Peter Penashue's people, so to speak. I ask that because in my other life as a reporter I covered the Davis Inlet business, and it was very moving and troubling and all things that were involved in that. There was a lot of money and a lot of work done to move the people from Davis. I do not know if it is part of our mandate, but I would like to have an update on where it is at today. I think they were very much part of the Aboriginal landscape.

**Michael Nadler, Director General, Negotiations East, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** We are negotiating a comprehensive land claim with the Innu of Labrador. We were able to celebrate the achievement of agreement in principle in November, and final agreement negotiations are under way.

In terms of the relocation of Natuashish, Natuashish is a full participant in the negotiations. There are two Innu communities in Labrador — Sheshatshiu and Natuashish. Both communities are direct participants in the process and are high-capacity contributors to the process. There is a broader set of relationships for the department in those two regions, but I can speak to rapid progress on the negotiation side.

**Senator Munson:** The comprehensive agreement has been negotiated, or is in the process of being negotiated?

**Mr. Nadler:** We are in the middle stage. We have negotiated an agreement in principle, which is the step before a final agreement, so over the next two to three years we will be concluding final agreement.

**Senator Munson:** Is there any way that we can be privy to what it would mean and how this would play itself out in the near future?

**Mr. Nadler:** Absolutely. The agreement in principle was recently posted to the department's website, so, after this meeting, I can provide a written response that gives you the address for the website. There is also a news release and other background on the agreement that encapsulates a smaller piece in terms of the agreement and its potential.

le cadre de revendications exhaustives et d'autres processus. Tout cela fait partie d'un programme stratégique et gouvernemental plus vaste, si l'on veut, qui vise ces résultats et qui vise à faire de tous les Autochtones des participants à part entière à la société canadienne.

Je crains de n'avoir rien à vous dire pour ce qui est des autres idées ou des autres possibilités.

**Le sénateur Munson :** Par rapport à l'autre question, est-ce que les Innus sont visés par notre étude aussi? Avez-vous une quelconque responsabilité, dans le cadre de vos fonctions particulières, à l'égard des gens du Labrador, par exemple? La bande de Peter Penashue, pour ainsi dire. Je vous pose la question, parce que, à l'époque où j'étais journaliste, je parlais de ce qui se passait à Davis Inlet, et c'était très émouvant et très troublant, et il y avait toutes sortes de choses liées à cela. On a consacré beaucoup d'argent et beaucoup d'efforts au déplacement des gens de Davis. Je ne sais pas si cela fait partie de notre mandat, mais j'aimerais savoir quelle est la situation là-bas aujourd'hui. Je pense que les gens de Davis Inlet occupaient une place importante dans le paysage autochtone.

**Michael Nadler, directeur général, Négociations Est, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** Nous sommes en train de négocier une entente sur la revendication territoriale globale des Innus du Labrador. Nous avons pu célébrer la conclusion d'une entente de principe en novembre, et les négociations devant mener à la conclusion d'une entente définitive sont en cours.

Pour ce qui est de la relocalisation de Natuashish, la communauté participe pleinement aux négociations. Il y a deux communautés innues au Labrador : Sheshatshiu et Natuashish. Les deux communautés participent directement au processus et y apportent une grande contribution. Le ministère entretient un vaste ensemble de relations dans ces deux régions, mais je peux vous dire que les négociations progressent rapidement.

**Le sénateur Munson :** L'entente globale a-t-elle été négociée, ou est-ce qu'elle est en train de l'être?

**M. Nadler :** Nous sommes à l'étape intermédiaire. Nous avons négocié une entente de principe, ce qui est l'étape précédant la conclusion d'une entente définitive, ce qui veut dire que nous allons conclure cette entente définitive au cours des deux ou trois années qui viennent.

**Le sénateur Munson :** Est-ce qu'il serait possible que nous soyons informés des conséquences et de ce qui va se passer à court terme?

**M. Nadler :** Assurément. Le texte de l'entente de principe a été affiché récemment dans le site web du ministère, alors je pourrais vous fournir, après la séance, une réponse écrite dans laquelle je vous donnerai l'adresse du site web. Il y a aussi un communiqué et d'autres renseignements contextuels concernant l'entente, dont un petit texte sur cette entente et ce qu'elle pourrait permettre.

**Senator Munson:** I would appreciate that. I do not know if this part of our mandate, chair, but I think it is important if we are looking at the wider and bigger approach to this issue.

**The Chair:** If it is of interest and relates to Aboriginal people generally, we will try to provide you with the information you are seeking, and I am sure the Department of Justice will provide you with that.

**Senator Munson:** Thank you.

**The Chair:** Ms. Tromp, you speak of jurisprudence. Are you suggesting that the government is relying on the courts to establish the identity of Metis rights? What is the government planning to do to identify and establish Metis identity and rights? It is the government that included them in section 35 in 1982, and now we seem to be relegating that responsibility to the courts. It would be nice if we could get a response to that. Senator Munson's identity question sort of circled around it. Do you have a response to that?

**Ms. Tromp:** I am not sure which identity question you are referring to.

**The Chair:** The identity of the Metis. You say that there is a lack of jurisprudence and are suggesting that the government is relying on the courts. Maybe I am interpreting this wrong, but you seem to be inferring that we are awaiting the courts to establish the identity for Metis and Metis rights. I would like as much clarification on that as possible to start with. It would be excellent to know exactly where the government is at and what it is planning to do to help identify those people that want to identify as Metis, so that it has the credibility it deserves in Canada.

**Ms. Tromp:** I will try to clarify that, and maybe my colleagues can help me out as we go deeper.

The government clearly was guided by the courts in this area; and we will continue to be guided by the courts. There have been a number of decisions in lower courts that have established or confirmed certain areas or that there is a community where there is a right to hunt or to harvest. We will continue to be guided by the courts.

In terms of what we are doing to support this, it really is the work that we are doing on supporting the organizations to identify their members that could be potential right holders. It is a significant amount of work and investment that the government has made to help identify those persons who could benefit.

We also have in place federally, because we can only do this for the federal government, the harvesting guidelines for federal lands, which are helpful for our enforcement personnel in parks and for natural resources with respect to Crown lands. For

**Le sénateur Munson :** Je vous en serais reconnaissant. Je ne sais pas si cela fait partie de notre mandat, monsieur le président, mais je pense que c'est important si nous voulons envisager la question dans son ensemble.

**Le président :** Si elle est intéressante et si elle a trait aux Autochtones en général, nous allons essayer de vous fournir l'information que vous demandez, et je suis sûr que le ministère de la Justice vous fournira les renseignements que vous demandez.

**Le sénateur Munson :** Merci.

**Le président :** Madame Tromp, vous avez parlé de jurisprudence. Laissez-vous entendre que le gouvernement compte sur les tribunaux pour établir l'identité et les droits des Métis? Qu'est-ce que le gouvernement prévoit faire pour définir l'identité et les droits des Métis? C'est le gouvernement qui a parlé d'eux dans l'article 35 en 1982, et on dirait que nous reléguons maintenant cette responsabilité aux tribunaux. Ce serait bien de pouvoir obtenir une réponse à cette question. La question du sénateur Munson concernant l'identité tournait en quelque sorte autour de celle-ci. Avez-vous une réponse à cette question?

**Mme Tromp :** Je ne suis pas sûre de savoir de quelle question d'identité vous parlez.

**Le président :** Je parle de l'identité des Métis. Vous dites qu'il n'y a pas suffisamment de jurisprudence, et vous laissez entendre que le gouvernement compte sur les tribunaux. J'interprète peut-être mal ce que vous dites, mais j'ai l'impression que vous laissez entendre que nous attendons que les tribunaux établissent l'identité des Métis et leurs droits. J'aimerais d'abord obtenir le plus de précisions possible là-dessus. Ce serait vraiment parfait si nous savions exactement où le gouvernement se situe et ce qu'il prévoit faire pour identifier les gens qui veulent être considérés comme étant Métis, de façon à ce que l'identité métisse ait la crédibilité qu'elle mérite au Canada.

**Mme Tromp :** Je vais essayer de clarifier cela, et peut-être que mes collègues pourront me venir en aide lorsque nous entrerons dans les détails.

Le gouvernement a évidemment été guidé par les tribunaux dans ce domaine, et il va continuer de l'être. Il y a eu un certain nombre de décisions d'instances inférieures qui ont établi ou confirmé certaines régions ou communautés où il y a un droit de chasse ou de récolte. Nous allons continuer d'être guidés par les tribunaux.

Pour ce qui est du soutien que nous fournissons, il s'agit en fait du travail que nous faisons auprès des organisations pour les aider à déterminer quels sont leurs membres qui pourraient devenir titulaires de droits. Il s'agit d'une somme importante d'efforts que le gouvernement a consentis et d'investissements qu'il a faits pour contribuer à la désignation des personnes qui peuvent profiter des avantages.

Nous avons également mis en place à l'échelon fédéral — puisque nous ne pouvons le faire que pour le gouvernement fédéral —, des lignes directrices en matière de droits de récolte sur les terres fédérales, qui sont utiles à nos employés chargés de

example, if they come across a person hunting for food and that person can identify themselves as Metis and has the appropriate documentation, which they can provide at a later date, it enables them to manage those rights and allow that activity to continue.

Those guidelines are provided, and those are the things we are doing further to that decision as a way to address in a practical manner the situation to ensure that there is a calm, orderly and consistent approach to how that is rolled out and put in place.

**Peggy Stone, General Counsel and Director, Department of Justice Canada:** I will add briefly that, as Ms. Tromp said, *Powley* set out the framework. There was very little there in terms of how specifically to identify a Metis. They gave the test similar to the test for First Nations people such that to exercise the right, you need to be part of a group that existed historically. You can maintain a current membership with a current community that is recognized. They adapted that test to the context of the Metis and moving the timeline for determining the historic date to European control rather than pre-contact.

In the communities, memberships for Metis are more difficult to determine than for First Nations because, as a practical reality, the government has a membership list for Indians that is used often in litigation to identify the person as a First Nations person. That list does not exist in the Metis world and so, as Ms. Tromp said, the government is working with organizations to help identify those people. Litigation is an expensive process to determine rights holders so, to the extent that there are alternative processes, that is the government's preferred way.

To date, there have not been many court decisions. Four or five across the country have determined that Metis communities exist and that their rights holders exercise some rights. Those are principally in the Prairie provinces. A couple of lower court decisions are under appeal in the Atlantic region where individuals charged with fishing in federal parks are unable to prove to date that there is an historic community in the Atlantic in those areas. As I said, those decisions are under appeal, and we will see what the courts ultimately decide. It is really not the best way to determine who a Metis is, but it is a vehicle open to First Nations and Metis people if they so choose.

**The Chair:** You mentioned a recognized community. How is a community recognized?

l'application de la loi dans les parcs et pour ce qui est des ressources naturelles à l'égard des terres de la Couronne. Si ces employés tombent sur une personne qui chasse pour se nourrir, par exemple, et que cette personne s'identifie comme étant Métisse et présente les documents appropriés, ce qu'elle peut faire plus tard, les lignes directrices leur permettent de gérer les droits en question et d'autoriser la poursuite de l'activité.

Les lignes directrices sont fournies, et ce sont là les choses que nous faisons à la suite de la décision pour aborder la situation de façon pragmatique et nous assurer que l'application se fait dans le calme et l'ordre et de façon uniforme.

**Peggy Stone, avocate générale et directrice, ministère de la Justice Canada :** J'ajouterai brièvement que, comme Mme Tromp l'a dit, l'arrêt *Powley* a établi le cadre. La façon de procéder pour déterminer qui était Métis était très peu définie. La Cour suprême a établi un critère semblable à celui qui s'applique aux Premières nations et selon lequel, pour se prévaloir d'un droit, il faut faire partie d'un groupe qui existait dans le passé. On peut être membre d'une communauté qui existe actuellement et qui est reconnue. La Cour suprême a adapté le critère en fonction du contexte propre aux Métis et a établi que le moment charnière était celui de la domination européenne plutôt que l'époque antérieure aux premiers contacts avec les Européens.

Dans les communautés, l'appartenance est beaucoup plus difficile à déterminer pour les Métis que pour les Premières nations, concrètement parce que le gouvernement a une liste de membres pour les Indiens qui est souvent utilisée dans le cadre de procédures judiciaires pour déterminer si une personne est membre d'une Première nation. Il n'y a pas de liste du genre dans le monde métis, et le gouvernement travaille donc, comme Mme Tromp l'a dit, auprès de certaines organisations pour les aider à déterminer qui est Métis. Déterminer qui détient des droits par voie de procédures judiciaires coûte cher, alors lorsqu'il y a d'autres processus, c'est ce que le gouvernement privilégie.

Il n'y a pas eu beaucoup de décisions judiciaires jusqu'à maintenant. Il y en a eu quatre ou cinq dans l'ensemble du pays selon lesquelles les communautés métisses existent et certains membres de ces communautés peuvent exercer divers droits. Cela concerne principalement les provinces des Prairies. Deux ou trois décisions d'instance inférieure ont été portées en appel dans la région de l'Atlantique, et il s'agit de cas où des personnes accusées de pêcher illégalement dans un parc fédéral n'ont jusqu'à maintenant pas été en mesure de prouver qu'il existe une communauté ancestrale dans les régions en question. Comme je l'ai dit, ces décisions ont été portées en appel, et nous allons voir comment les tribunaux vont trancher au bout du compte. Ce n'est vraiment pas le meilleur moyen de déterminer qui est Métis, mais c'est un moyen qui demeure à la disposition des Premières nations et des Métis, s'ils le désirent.

**Le président :** Vous avez parlé de communautés reconnues. Comment reconnaît-on l'existence d'une communauté?

**Ms. Stone:** That goes to historic evidence. There are a number of factors that the court will look at. It needs historians and ethnographers to look at the history of the particular period. There have been statements from the courts that, as you know, Metis are a distinct people. They need to prove that at the time there was a community recognized as a Metis community historically. Ethnographers need to look at history and trace different ways of looking at correspondence and government documents and how those were treated with what historians say. They are difficult, expensive and time-consuming practices; and each one will be community-specific.

**The Chair:** Thank you. I am sorry, colleagues, but this identity question is critical to where we are going.

**Senator Patterson:** I have a few questions I would like to pursue that have not been raised. I want to start by endorsing Senator Sibbeston's positive comments about Metis. His comments about a super-race provoked some chuckles, but I note by your testimony that the Metis people seem to be better off than First Nations people according to the socio-economic indicators. This is welcome information and confirms my view of Metis I have dealt with in the past. Their biggest achievement was to have secured recognition under section 35, which was a very significant step in recognition of their uniqueness and their strength, I believe.

I will ask questions of officials from the interlocutor's office. The minister's responsibility was separate from your department in the 1980s when it was established and then it was brought into Aboriginal Affairs in 2004. Could you tell me whether there is a division devoted to Metis? Are there financial allocations to Metis peoples and Metis programs within the significant budget of Aboriginal Affairs that you could break down for us now or later?

**Ms. Tromp:** The Office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians is currently a separate office within Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. It operates as a separate sector within that department.

Its role is essentially three-fold. It is meant to be the office of primary contact and first contact for Metis and non-status Indians in the federal government. I can say that, over the years, that role has been a helpful one in terms of supporting those organizations in linking up with other departments and other areas, but they have established their own relationships and they are program recipients with other departments, as well.

**Mme Stone :** À partir de preuves historiques. Les tribunaux examinent un ensemble de facteurs. Il faut que des historiens et des ethnographes se penchent sur l'histoire de la période en question. Comme vous le savez, les tribunaux ont affirmé que les Métis forment un peuple distinct. Il faut prouver qu'il existait à l'époque une communauté reconnue historiquement comme étant une communauté métisse. Des ethnographes doivent se pencher sur l'histoire et établir différentes manières d'examiner la correspondance et les documents gouvernementaux ainsi que la façon dont ceux-ci étaient traités en fonction de ce que disent les historiens. Il s'agit de pratiques complexes, coûteuses et qui exigent beaucoup de temps, et il faudra recommencer pour chacune des communautés.

**Le président :** Merci. Toutes mes excuses à mes collègues, mais c'est que cette question d'identité est fondamentale par rapport à ce que nous entreprenons.

**Le sénateur Patterson :** Il y a quelques questions que j'aimerais poser concernant des points qui n'ont pas encore été abordés. Je veux commencer par offrir mon appui au sénateur Sibbeston, qui a fait des commentaires positifs au sujet des Métis. Ce qu'il a dit a fait sourire lorsqu'il a parlé d'une race améliorée, mais je note d'après votre témoignage que les Métis semblent s'en tirer mieux que les Premières nations si l'on se fie aux indicateurs socioéconomiques. C'est une bonne nouvelle qui confirme ce que je pensais des Métis pour avoir eu affaire à certains d'entre eux dans le passé. Leur plus grande réalisation, c'est d'avoir obtenu une reconnaissance au titre de l'article 35, ce qui a été selon moi une étape très importante dans la reconnaissance de leur unicité et de leur force.

Je vais poser des questions aux fonctionnaires du Bureau de l'interlocuteur fédéral. La responsabilité du ministre était assumée à l'extérieur de votre ministère dans les années 1980, lorsqu'il a été créé, puis elle a été confiée à Affaires autochtones en 2004. Pouvez-vous me dire s'il existe une division qui s'occupe exclusivement des Métis? Y a-t-il des allocations pour les peuples métis et pour les programmes réservés aux Métis dans l'important budget d'Affaires autochtones à l'égard desquelles vous pourriez nous présenter une ventilation, maintenant ou plus tard?

**Mme Tromp :** Le Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits est actuellement un bureau distinct au sein d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Il gère un secteur distinct au sein de ce ministère.

Son rôle comporte essentiellement trois volets. Il doit être le premier point de contact avec le gouvernement fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits. Je peux vous dire que, au fil des ans, ce rôle a été utile pour ce qui est de soutenir les organisations dont nous avons parlé dans le processus d'établissement de liens avec d'autres ministères et d'autres secteurs, mais elles ont établi leurs propres relations avec d'autres ministères aussi et elles sont les bénéficiaires de leurs programmes.

The office is responsible for supporting the bilateral and tripartite relationships with the organizations that I spoke about earlier. There are funds provided, basically for core funding for the organizations, capacity funding, and funding for those tripartite and bilateral processes that are under the federal interlocutor's contribution program. There are also funds provided for what we call managing Metis rights, which is really the work on the membership systems. That funding is also provided through our office.

We can get you the details of that budget and how that breaks down with respect to the various programs.

To answer your question regarding whether there is a particular office or location that provides those funds and manages that relationship, yes, and it is still the Office of the Federal Interlocutor but within Aboriginal Affairs.

**Senator Patterson:** Who is the head and how many person years?

**Ms. Tromp:** The federal interlocutor is the minister. The head of the office would be me as the assistant deputy minister. Again, we can provide you the specifics in writing, but I believe we are at around \$40 million and around 66 FTEs. It is a small shop. About half of it is the Urban Aboriginal Strategy and about half is Metis and non-status Indians, both managing relationships and managing Metis rights.

In terms of the contribution dollars, it is about \$41 million overall.

**The Chair:** You will provide us, Ms. Tromp, with the total budget, as well as answers to questions; will you not?

**Ms. Tromp:** We can provide the total budget breakdown.

**The Chair:** That would be great.

**Senator Meredith:** Ms. Tromp, with respect to page 8 of your presentation, you said that given that the Dene and Metis lived side by side in blended communities, Canada agreed on a policy basis in 1978 to enter into comprehensive land claim negotiations with both the Dene and the Metis of the Northwest Territories.

Are you currently in land claims negotiations with any other self-identified Metis group across Canada, and how are those negotiations going? We have heard from others who have appeared before us — Mr. Nadler, you might be able to comment on this, as well — with respect to the long, lengthy process and the economic burdens that are placed on these groups when they do want to add land to their reserves or carve out a piece of Crown land for their people.

Le bureau doit soutenir l'établissement de relations bilatérales et tripartites avec les organisations dont j'ai parlé tout à l'heure. Il fournit des fonds, essentiellement pour le financement de base des organisations, le financement des capacités et le financement des processus tripartites bilatéraux qui relèvent du programme de contribution du Bureau de l'interlocuteur fédéral. Il y a également des fonds qui servent à ce que nous appelons la gestion des droits des Métis, qui correspond en fait au travail d'élaboration des systèmes d'inscription. Ce financement est également versé par l'intermédiaire de notre bureau.

Nous pourrions vous fournir les détails concernant le budget ainsi qu'une ventilation en fonction des divers programmes.

Pour répondre à votre question concernant l'existence d'un bureau chargé en particulier de verser les fonds et de gérer les relations, oui, il y en a un, et c'est encore le Bureau de l'interlocuteur fédéral, mais il fait partie d'Affaires autochtones.

**Le sénateur Patterson :** Qui le dirige? De combien d'années-personnes s'agit-il?

**Mme Tromp :** C'est le ministre qui est l'interlocuteur fédéral. Je m'occupe de la direction du bureau, à titre de sous-ministre adjointe. Encore une fois, nous pouvons vous faire parvenir les détails par écrit, mais je crois que nous avons un budget d'environ 40 millions de dollars et un effectif d'environ 66 ETP. C'est une petite organisation. La répartition est à peu près égale entre la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et les Métis et Indiens non inscrits, c'est-à-dire la gestion des relations avec les Métis et des droits des Métis.

Pour ce qui est des contributions, il s'agit d'environ 41 millions de dollars en tout.

**Le président :** Nous fournirez-vous le montant total du budget ainsi que les réponses aux questions qui demeurent en suspens, madame Tromp?

**Mme Tromp :** Nous pouvons vous fournir le budget ventilé.

**Le président :** Ce serait excellent.

**Le sénateur Meredith :** Madame Tromp, à la page 9 de votre exposé, vous dites que, comme les Dénés et les Métis vivaient côte à côte dans des communautés mixtes, le Canada a adopté en 1978 une politique de négociation des revendications territoriales globales avec les Dénés aussi bien que les Métis des Territoires du Nord-Ouest.

Négociez-vous des ententes de revendications territoriales avec d'autres groupes du Canada qui s'identifient comme étant Métis? Le cas échéant, comment se déroulent les négociations? Nous avons entendu le témoignage d'autres personnes avant vous — monsieur Nadler, vous serez peut-être en mesure de dire quelque chose là-dessus vous aussi — concernant la longueur du processus et le fardeau économique que doivent porter ces groupes lorsqu'ils veulent ajouter des terres à leur réserve ou encore obtenir une partie des terres de la Couronne pour leur peuple.

Talk to me about how that is progressing, and, going back to economic development, are there any resources tied to these lands that the Metis have identified that they would like to see developed?

**Mr. Nadler:** Thank you for your question, senator. Let me respond in two pieces.

We have several land claims that involve Metis groups in the Northwest Territories. As you may be aware, others in the room were part of these events in history, so I will not go into too much detail but I will provide context.

Canada began the negotiations with the Dene and the Metis in the Northwest Territories in 1978. Those negotiations reached the stage of final agreement in 1990 but the agreement faltered. After that point, regional negotiations were undertaken and they involved both Dene and Metis, so the Dene and Metis negotiated together, jointly. We settled agreements in the Gwich'in settlement area in 1992 and the Sahtu settlement area in 1994. The Tlicho agreement in 2003 also included some Metis beneficiaries.

We have one ongoing negotiation with a Metis group in the Northwest Territories in the south Great Slave Lake — south of the lake. That negotiation is nearing agreement in principle, which is that middle stage I mentioned before in my comments on the Labrador Innu.

In Southern Canada, there is only one group that is currently contemplating a certain claim. We mentioned the group previously, and it is a group in Labrador that is claiming Inuit heritage. Their name is NunatuKavut. They are researching their claim at this point. They have not submitted a final assertion.

**Senator Meredith:** How many individuals are involved in terms of the number of the NunatuKavut group?

**Mr. Nadler:** We have not received their assertion, which is the final documents, so I cannot estimate at this point.

In the Northwest Territories, the ongoing negotiation with NWTMN, the Northwest Territories Métis Nation, represents about 3,000 Metis in three communities south of the lake.

While I recognize that much of the framework and context for negotiations in the Northwest Territories were set between 1978 and 1990, the actual final agreements flowed quickly after 1990. We saw the rapid progress in settlement claimants in the three areas where Metis were involved.

Parlez-moi de la façon dont les choses évoluent dans le domaine. Également, pour en revenir à la question de la croissance économique, y a-t-il des ressources liées à ces terres que les Métis souhaiteraient voir mises en valeur?

**M. Nadler :** Merci de la question, sénateur. Permettez-moi d'y répondre en deux temps.

Il y a plusieurs revendications territoriales de la part de groupes métis dans les Territoires du Nord-Ouest. Comme vous le savez peut-être, certaines personnes ici présentes ont pris part à ce genre de démarches dans le passé, alors je ne vais pas trop entrer dans le détail, mais je vais vous donner des éléments de contexte.

Le Canada a commencé à négocier avec les Dénés et les Métis dans les Territoires du Nord-Ouest en 1978. Les négociations en étaient à l'étape de l'accord final en 1990, mais l'accord n'a pas tenu. Par la suite, on a entamé des négociations régionales auxquelles les Dénés et les Métis ont pris part, et ceux-ci ont donc commencé à négocier ensemble. Nous avons conclu des accords concernant la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in en 1992 et la région désignée du Sahtu en 1994. L'accord conclu avec le peuple Tlicho en 2003 concernait également certains bénéficiaires métis.

Nous sommes en train de négocier avec un seul groupe métis dans les Territoires du Nord-Ouest, au sud du Grand Lac des Esclaves. Nous allons en arriver bientôt à une entente de principe, ce qui est l'étape intermédiaire dont j'ai parlé tout à l'heure au sujet des Innus du Labrador.

Dans le Sud du Canada, il n'y a qu'un seul groupe qui envisage actuellement de présenter des revendications territoriales. Nous en avons déjà parlé, et il s'agit d'un groupe du Labrador qui se réclame des Inuits. Il porte le nom de NunatuKavut. Le groupe est en train de faire des recherches préparatoires. Il n'a pas encore présenté son affirmation définitive.

**Le sénateur Meredith :** De combien de personnes s'agit-il?

**M. Nadler :** Nous n'avons pas encore reçu leur affirmation, c'est-à-dire les documents définitifs, alors je ne peux pas estimer leur nombre pour l'instant.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les négociations en cours avec la NMTNO, la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, concernent environ 3 000 Métis qui vivent dans trois communautés situées au sud du lac.

Je reconnais le fait que le cadre et le contexte des négociations dans les Territoires du Nord-Ouest ont été établis en grande partie entre 1978 et 1990, mais les accords définitifs en tant que tels ont été conclus rapidement après 1990. Nous avons été témoins du progrès rapide dans le règlement des revendications territoriales à l'égard des trois régions où les Métis prenaient part au processus.

We might have seen similar progress south of the Great Slave Lake, except that the Dene and Metis process was separated. At that point, the Dene sought treaty land entitlement, so it set us back a little bit in restructuring the process.

**The Chair:** I have a quick question: There is a court case before the Supreme Court right now. It is the Manitoba Metis Federation, I believe, or is it the MNC?

**Ms. Tromp:** MMF.

**The Chair:** Do you provide funds to pursue legal claims in the courts for any of these groups?

**Ms. Robinson:** In the past we have, though it depends. We have a test case funding program, and the individual group that wants to bring it as a test case must apply. The government then has to decide that it is something that cannot be resolved through policy or other means, and then they might support it.

I am not sure that the Manitoba Metis Federation was successful in applying to that program. I do not believe we have funded that one.

**The Chair:** We are waiting for the court ruling on this at the moment, are we not? They presented on December 13 last year, I believe.

**Ms. Tromp:** Yes.

**The Chair:** The government is conducting an exercise to establish First Nations status and membership at the present time, from my understanding. Will this exercise be extended to the Metis and the Inuit if they so desire?

**Ms. Tromp:** Are you referring to some of the exploratory discussions that happened post-*McIvor*?

**The Chair:** Yes.

**Ms. Tromp:** My understanding is that the Metis groups were invited to be part of that process; the Congress of Aboriginal Peoples and Métis National Council both were invited to participate and were provided funds to do some more work, consult their membership and talk about issues of membership, citizenship, and the like. I believe they have provided reports back into government, and that is all being reviewed at the present time and being pulled together.

**The Chair:** I would like to thank the officials from the departments for appearing before us; we thank you for your excellent presentation and your candid and straightforward responses to the questions posed by senators.

Nous aurions pu être témoins de progrès similaires au sud du Grand Lac des Esclaves, mais le processus n'était pas le même pour les Dénés et pour les Métis. À ce moment-là, les Dénés cherchaient à faire valoir des droits fonciers issus de traités, ce qui nous a un peu ralentis, car il fallait restructurer le processus.

**Le président :** J'ai une petite question. Il y a une affaire devant la Cour suprême. Il s'agit de la Fédération des Métis du Manitoba, je crois. Est-ce plutôt le RNM?

**Mme Tromp :** Non, c'est la FMM.

**Le président :** Versez-vous des fonds à l'un ou l'autre des groupes en question pour les aider à porter leurs revendications devant les tribunaux?

**Mme Robinson :** Nous l'avons déjà fait, mais cela dépend. Nous avons un Programme de financement des causes types, et un groupe qui souhaite présenter ses revendications sous forme de cause type doit présenter une demande. Le gouvernement doit ensuite déterminer si c'est quelque chose qui ne peut être réglé au moyen de l'adoption de politiques ou par d'autres moyens, auquel cas, il peut offrir du soutien.

Je ne suis pas sûre que la Fédération des Métis du Manitoba ait réussi à faire accueillir sa demande dans le cadre de ce programme. Je ne pense pas que nous ayons financé cette procédure judiciaire.

**Le président :** Nous attendons la décision du tribunal à cet égard, n'est-ce pas? La cause a été présentée le 13 décembre dernier, je crois.

**Mme Tromp :** Oui.

**Le président :** Le gouvernement mène actuellement un exercice visant à définir le statut des Premières nations et les critères d'appartenance à une Première nation, d'après ce que j'ai entendu dire. Est-ce que cet exercice va être étendu aux Métis et aux Inuits, s'ils le souhaitent?

**Mme Tromp :** Faites-vous référence aux discussions exploratoires qui se sont tenues dans l'après-*McIvor*?

**Le président :** Oui.

**Mme Tromp :** D'après ce que je sais, les groupes métis ont été invités à prendre part au processus; le Congrès des Peuples Autochtones et le Ralliement national des Métis ont tous les deux été invités à participer et ont reçu des fonds pour faire certains travaux, consulter leurs membres et aborder les questions de l'appartenance, de la citoyenneté et ainsi de suite. Je crois qu'ils ont soumis des rapports au gouvernement en retour, et que le tout est en ce moment à l'examen et va être colligé.

**Le président :** J'aimerais remercier les fonctionnaires des ministères d'être venus témoigner. Nous vous remercions de votre excellent exposé et de vos réponses sincères et directes aux questions des sénateurs.

Senators, we will suspend briefly and then go in camera to discuss the report that we are planning on the BC Treaty Commission.

(The committee continued in camera.)

---

OTTAWA, Wednesday, March 28, 2012

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:46 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: the Metis in Canada).

**Senator Gerry St. Germain** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I call the meeting to order. Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either on CPAC or the web.

I am Gerry St. Germain from British Columbia, and I have the honour and privilege of chairing this wonderful committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Today we will hold the second meeting in which we explore Metis issues, particularly those relating to the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Metis in Canada.

The early meetings on this study will consist of briefings from various government departments who will provide us with information including facts on current federal programs and services, the status of Crown-Metis relations, general statistical information and current legal issues, among other things.

This evening we will be privileged to hear from representatives of Statistics Canada and Human Resources and Skills Development Canada.

[*Translation*]

Before we hear our witnesses, I would like to introduce the committee members who are present tonight.

[*English*]

They are Senator Nick Sibbeston from the Northwest Territories, Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick, Senator Campbell from British Columbia, Senator Munson from Ontario, Senator Meredith from Ontario and Senator Demers Quebec.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous allons interrompre brièvement nos travaux, puis allons poursuivre à huis clos pour discuter du rapport que nous prévoyons rédiger concernant la BC Treaty Commission.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---

OTTAWA, le mercredi 28 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : les Métis au Canada).

**Le sénateur Gerry St. Germain** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** La séance est ouverte. Bonsoir. Bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui suivent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones à la chaîne CPAC ou sur le Web.

Je m'appelle Gerry St. Germain, je viens de la Colombie-Britannique et j'ai l'honneur d'être le président du comité.

Le mandat du comité consiste à étudier des mesures législatives et d'autres questions qui se rapportent aux peuples autochtones du Canada en général. C'est aujourd'hui la deuxième séance consacrée aux questions métisses et notamment à la reconnaissance juridique et politique de l'identité collective et des droits des Métis au Canada.

Les premières séances consacrées à cette étude serviront à recevoir des informations de divers ministères qui renseigneront le comité notamment sur les programmes et services fédéraux, l'état des relations entre l'État et les Métis, les données statistiques générales et les questions juridiques de l'heure, entre autres choses.

Ce soir, nous avons l'honneur d'accueillir des représentants de Statistique Canada et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

[*Français*]

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité qui sont présents ici ce soir.

[*Traduction*]

Le sénateur Nick Sibbeston représente les Territoires du Nord-Ouest, le sénateur Lovelace vient du Nouveau-Brunswick, le sénateur Campbell, de la Colombie-Britannique, les sénateurs Munson et Meredith, de l'Ontario et le sénateur Demers, du Québec.

Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses from Statistics Canada, Jane Badets, Director General, Census Subject Matter, Social and Demographic Statistics; François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division; and Cathy Connors, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division. Joining Statistics Canada on the panel is Human Resources and Skills Development Canada represented by James Sutherland, Acting Director General, Aboriginal Affairs Directorate, Skills and Employment Branch.

**Jane Badets, Director General, Census Subject Matter, Social and Demographic Statistics, Statistics Canada:** I would like to thank the committee for inviting Statistics Canada to present to you today. I will be speaking about the Metis in Canada and the data we collect on the Metis.

I will not give you my entire written presentation. I will take a little longer than five minutes, but I think it is important that we present to you key information that we have about Aboriginal peoples in Canada, with a particular focus on the Metis. The information I will present is based on our most recent data, which is the 2006 census and the 2006 Aboriginal Peoples Survey.

In the time that I have allotted, I cannot cover all the information, so I will highlight just a few areas. One of the key messages I will present today are that there are different ways of identifying Aboriginal peoples in Statistics Canada data, and I will highlight the different questions that can be used to identify them. I will highlight the continuing growth of the Metis population; recent work we have done on Aboriginal projections, including projections of the Metis population; and where Metis live. While they live right across this country, they are more likely to live in metropolitan areas. In terms of age, the Metis population it is a younger population than the non-Aboriginal population.

On page 3 of our presentation we see that there is no commonly accepted definition of Metis. Statistics Canada uses self-reporting to identify the Metis population. In other words, our counts of Metis are based on self-identification, that is, Canadians choosing to self-identify as Metis in one of the questions that we ask about the Aboriginal population. There are many different ways of identifying the Aboriginal population in our data. Ancestry refers to the ethnic or cultural origins of a person's ancestors; Aboriginal identity asks whether you are an Aboriginal person, that is, Inuit, Metis or North American Indian. People can also indicate if they are members of a First Nation and if they are registered or treaty Indians as defined by the Indian Act.

J'invite les membres du comité à bien vouloir se joindre à moi pour accueillir les témoins de Statistique Canada, Jane Badets, directrice générale, Domaines spécialisés du recensement, Statistique sociale et démographie, François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone, et Cathy Connors, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone. Se joint à Statistique Canada le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada, représenté par James Sutherland, directeur général intérimaire, Direction des affaires autochtones, Direction générale des compétences et de l'emploi.

**Jane Badets, directrice générale, Domaines spécialisés du recensement, Statistique sociale et démographie, Statistique Canada :** Je remercie le comité d'avoir invité Statistique Canada à lui présenter un exposé aujourd'hui. Je parlerai des Métis du Canada et des données que nous recueillons à leur sujet.

Je ne vais pas reprendre l'intégralité de mon exposé écrit. Il me faudra un peu plus de cinq minutes, mais il me semble important de présenter des renseignements essentiels que nous possédons sur les peuples autochtones au Canada, en insistant plus particulièrement sur les Métis. Les renseignements dont je vais faire état reposent sur nos données les plus récentes, c'est-à-dire celles du recensement de 2006 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006.

Comme je ne saurais traiter de l'ensemble de l'information dans la période qui m'est impartie, je vais insister seulement sur quelques domaines. L'un de mes principaux messages, aujourd'hui, c'est qu'il y a des manières diverses d'identifier les peuples autochtones dans les données de Statistique Canada. Je vais souligner des différents facteurs qui peuvent servir à les identifier. J'insisterai sur la croissance constante de la population métisse, les travaux que nous avons réalisés récemment sur les projections de la population autochtone, et notamment de la population métisse, et la répartition des Métis sur le territoire. Certes, on trouve des Métis un peu partout au Canada, mais ils se concentrent surtout dans les grandes villes. Pour ce qui est de l'âge, la population métisse est plus jeune que la population non autochtone.

À la page 3 de la présentation, on peut voir qu'il n'existe pas de définition généralement acceptée de la notion de Métis. Statistique Canada identifie la population métisse en se fiant aux déclarations des répondants. Autrement dit, nous considérons comme des Métis les personnes qui déclarent l'être, c'est-à-dire les Canadiens qui s'identifient comme des Métis à l'une des questions que nous posons sur la population autochtone. Il y a bien des façons différentes d'identifier la population autochtone dans nos données. L'ascendance autochtone désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne; pour ce qui est de l'identité autochtone, on demande à la personne si elle est autochtone, c'est-à-dire un Inuit ou un Indien de l'Amérique du Nord. Chacun peut aussi dire s'il est membre d'une Première nation, s'il est un Indien inscrit ou un Indien visé par un traité au sens de la Loi sur les Indiens.

All of our data is self-reported. It is respondents deciding how best to answer the questions as they apply to their situation.

On slide 4 we show the number of Aboriginal people in Canada, and it does differ by the concept you use. In 2006, about 1.2 million people identified themselves as an Aboriginal person. This is somewhat lower than the number who said that they have an Aboriginal ancestry, which is about 1.7 million. Between 600,000 and 700,000 people say that they are registered Indians or members of a First Nation. The final two bars on this chart show that in 2006, 409,000 reported that they had ancestors who were Metis and about 390,000 self-identified as Metis in the census.

Those with Metis ancestry represent about one quarter of the total Aboriginal ancestry population, and those who self-identified as Metis represent about one third of the total Aboriginal identity population.

On page 5 we show the rate of growth for the different Aboriginal groups between 2001 and 2006 and we look at the factors that are playing a part of this growth and try to quantify these factors.

The Aboriginal population, as we know, is growing faster than the non-Aboriginal population. The Metis population is the fastest growing of the Aboriginal groups. From 2001 to 2006, the Metis population increased by 33 per cent. Fertility is high among the Aboriginal groups, and that is generally represented by the light blue part of the bars but, as you can see, there are other factors.

For Metis, relatively high birth rates continue to contribute to the growth, at 7 per cent, but a large part of the growth between 2001 and 2006 was not related to demographic factors but due to other factors, namely, more people are identifying as Metis over time. This is a concept that we sometimes use called ethnic mobility. It means that increased numbers over time are choosing to self-identify as an Aboriginal person. In this case it is Metis in the census.

On slide 6 we show some projections that we have done of the Metis population. The actual numbers are from 1996 to 2006. We are projecting based on two scenarios, and the scenarios differ in their ethnic mobility assumption, which are either nil or constant based on what we observed between 1996 and 2006. We assume in these projections that the difference in fertility level between Metis and non-Aboriginals is constant over time. We see that the Metis population practically doubled between the 1996 and the 2006 census. Since this population has only slightly higher fertility than non-Aboriginal people and international migration is not contributing to the growth significantly, the primary growth

Toutes nos données sont fondées sur ces réponses. Ce sont les enquêtés qui décident de la réponse qui décrit le mieux leur situation.

La quatrième diapositive illustre le nombre d'Autochtones au Canada, et ce nombre varie en fonction de la notion utilisée. En 2006, environ 1,2 million de Canadiens s'identifiaient comme des Autochtones, ce qui est un peu plus faible que le nombre de ceux qui se sont réclamés d'une ascendance autochtone, soit environ 1,7 million de personnes. Entre 600 000 et 700 000 personnes ont dit être des Indiens inscrits ou des membres d'une Première nation. Les deux dernières barres du graphique montrent que, en 2006, 409 000 personnes disaient avoir des ancêtres métis et quelque 390 000 se sont identifiées comme des Métis dans le recensement.

Ceux qui se disent d'ascendance métisse représentaient environ le quart de toute la population d'ascendance autochtone, et ceux qui se sont identifiés comme des Métis représentaient environ le tiers de tous ceux qui se réclament d'une identité autochtone.

La cinquième diapositive illustre le taux de croissance des différents groupes autochtones entre 2001 et 2006. Nous considérons les facteurs qui influencent cette croissance et essayons de les quantifier.

Comme nous le savons, la population autochtone croît plus rapidement que la population non autochtone. De 2001 à 2006, la population métisse a progressé de 33 p. 100. Dans les groupes autochtones, le taux de fécondité est élevé, ce qui est illustré de façon générale par la partie bleu pâle des barres, mais, comme on peut le constater, il y a également d'autres facteurs qui jouent.

Chez les Métis, les taux de natalité relativement élevés contribuent toujours à la croissance, à hauteur de 7 p. 100, mais une grande partie de la croissance observée entre 2001 et 2006 est étrangère aux facteurs démographiques. Elle tient plutôt au fait que, avec le temps, un plus grand nombre de personnes s'identifient comme des Métis. C'est là une notion que nous appelons parfois la mobilité ethnique. Cela veut dire que, au fil du temps, un plus grand nombre de personnes choisissent de s'identifier comme des Autochtones. Dans ce cas-ci, il s'agit des Métis, dans le recensement.

À la sixième diapositive, nous illustrons des projections que nous avons faites de l'évolution de la population métisse. Les chiffres réels sont ceux qui correspondent à la période de 1996 à 2006. Les projections reposent sur deux scénarios qui diffèrent d'après leur hypothèse sur la mobilité ethnique : nulle ou constante selon les observations de 1996 à 2006. Dans ces projections, nous présumons que la différence de taux de fécondité entre les Métis et les non-Autochtones demeure constante dans le temps. Nous remarquons que la population métisse a presque doublé entre les recensements de 1996 et de 2006. Comme cette population n'a un taux de fécondité que

factor of this population over the period seems most likely to have been what we call intergenerational ethnic mobility, that is, changes in the reporting of your identity during a lifetime.

If we look into the future in our projections, if intergenerational ethnic mobility were to continue at the same rate over the coming years — and this is the broken red line on the graph — the Metis population could total over 850,000 in 2031. If, however, intergenerational ethnic mobility were nil — and this is the solid red line on the graph — the Metis population would reach just over 500,000 in 2031.

Slide 7 shows where the Metis reside in Canada. Alberta was home to the largest number of Metis, followed by Ontario and Manitoba. However, Metis made up the largest share of the population in Manitoba and Saskatchewan. In 2006, 6 per cent of Manitobans reported that they were Metis, as did 5 per cent of people in Saskatchewan.

Slide 8 shows the Canadian cities with the largest number of Metis residents. Winnipeg had the largest Metis population, followed by Edmonton and Vancouver, and the Metis living in the 10 cities on the chart accounted for 37 per cent of the total Metis population.

On slide 9 we see that the Aboriginal population is younger than the non-Aboriginal population. The median age for the total Aboriginal population is 26.5 years compared to 39.7 years for the non-Aboriginal population. Median age is the point where exactly one half of the population is older and the other half is younger. Inuit was the youngest group among the Aboriginal groups and Metis was also young, with a median age of 29.5 years.

On slide 10 we see that the Metis living in Quebec had the highest median age, 37 years, and the lowest median age for the Metis was in Saskatchewan, at 25.5 years, followed by the median age of those living in Alberta, at 27.1 years.

On slide 11 we deal with harvesting. We have a bit of information on that and I have noted it was one of the topics that the committee was covering. We have some information from the 2006 Aboriginal Peoples Survey that asked adults if they harvested country food in the previous 12 months. Among Metis, 15 per cent reported hunting, 40 per cent reported fishing, 29 per cent reported gathering wild plants and 2 per cent reported trapping. At the same time, 45 per cent of the Metis did not participate in any of these activities in the past year. The respondents could list more than one activity.

légèrement supérieur à celui de la population non autochtone et que les migrations internationales ne contribuent pas à la croissance de façon significative, le principal facteur de croissance de cette population pendant cette période est probablement ce que nous appelons la mobilité ethnique intergénérationnelle, c'est-à-dire les changements dans la déclaration de sa propre identité au cours de son existence.

Dans nos projections, nous essayons de prévoir l'avenir. Si le taux de mobilité ethnique intergénérationnelle se maintenait dans les années à venir — et cela correspond à la ligne rouge pointillée du graphique — la population métisse pourrait atteindre plus 850 000 personnes en 2031. Par contre, si ce taux était nul — ce qui correspond à la ligne rouge continue du graphique —, la population métisse dépasserait tout juste 500 000 personnes en 2031.

La diapositive 7 montre où les Métis habitent au Canada. C'est en Alberta qu'on en trouve le plus, et c'est l'Ontario et le Manitoba qui suivent. Toutefois, c'est au Manitoba que les Métis représentaient la part la plus importante de la population. En 2006, en effet, 6 p. 100 des Manitobains et 5 p. 100 des habitants de la Saskatchewan se disaient Métis.

La diapositive 8 indique les villes canadiennes qui comptent le plus grand nombre d'habitants métis. Winnipeg arrive en tête, suivie d'Edmonton et de Vancouver. Les Métis qui vivent dans les 10 villes du graphique représentaient 37 p. 100 de la population métisse.

Le graphique de la diapositive 9 fait ressortir le fait que la population autochtone est plus jeune que la population non autochtone. L'âge médian de l'ensemble de la population autochtone est de 26,5 ans, contre 39,7 ans pour la population non autochtone. L'âge médian correspond au point où exactement la moitié de la population est plus âgée et l'autre moitié plus jeune. Les Inuits formaient le groupe le plus jeune de tous les groupes autochtones, et les Métis étaient également jeunes, avec un âge médian de 29,5 ans.

La diapositive 10 révèle que les Métis habitant au Québec avaient l'âge médian le plus élevé, soit 37 ans, tandis que ceux de la Saskatchewan avaient l'âge médian le plus bas, soit 25,5 ans, suivis de ceux de l'Alberta, avec 27,1 ans.

La diapositive 11 porte sur la récolte de nourriture traditionnelle. Nous avons un peu d'information à ce sujet, et j'ai remarqué que c'était l'un des sujets que le comité abordait. Nous possédons des données qui proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006. Dans cette enquête, on a demandé aux adultes s'ils avaient récolté de la nourriture dans la nature au cours des 12 mois précédents. Chez les Métis, 15 p. 100 ont répondu qu'ils avaient chassé, 40 p. 100 qu'ils avaient pêché, 29 p. 100 qu'ils avaient cueilli des plantes sauvages et 2 p. 100 qu'ils avaient pratiqué le piégeage. Par ailleurs, 45 p. 100 n'avaient participé à aucune de ces activités au cours de la dernière année. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une activité.

The survey also asked the reasons respondents engaged in these activities. For example, of the Metis who said they had hunted in the past 12 months, 91 per cent said they had hunted for food. For 65 per cent it was for pleasure. That gives you a sense of that information.

To conclude the presentation, I would like to note that we will have more updated information coming in this year. In the fall we will be releasing information from the 2011 census on languages, including Aboriginal languages, and in 2013 we will be releasing information from the 2011 National Household Survey as well as the 2012 Aboriginal Peoples Survey.

In the appendices of our presentation I have provided some additional information about Metis that may be of interest to the committee.

Thank you. We would be pleased to answer your questions.

**The Chair:** Thank you, Ms. Badets.

**James Sutherland, Acting Director General, Aboriginal Affairs Directorate, Skills and Employment Branch, Human Resources and Skills Development Canada:** On behalf of Human Resources and Skills Development Canada, I would like to thank the committee for the opportunity to speak with you today on issues respecting the recognition of the collective identity and rights of the Metis in Canada. HRSDC maintains positive relations with many Metis organizations and views the Metis in Canada as important partners in social and economic progress.

I must say that it is a bit of a challenge to follow Statistics Canada, and I truly hope that all the statistics I mention in my presentation match exactly what is in theirs. It is a challenge in this field.

*[Translation]*

As we are all aware, the Canadian economy is undergoing significant changes. We recognize that the growth and decline of industries, and changes to the way work is conducted through the introduction of new technologies are creating new and growing skill and labour demands.

*[English]*

At the same time, the Canadian population is aging, with many Canadians approaching retirement. This means that, despite strong immigration and efforts to support the retention of older workers, such as the elimination of mandatory retirement ages, our labour force is going to grow much more slowly than in the past, creating demand for replacement workers.

Dans la même enquête, nous avons demandé aux répondants pourquoi ils s'étaient livrés à ces activités. Par exemple, parmi les Métis qui ont déclaré avoir chassé au cours des 12 derniers mois, 91 p. 100 ont dit qu'ils l'avaient fait pour se nourrir, et 65 p. 100 l'ont fait pour le plaisir. Voilà qui vous donne une idée de cette information.

En guise de conclusion, je signale que nous aurons une information plus à jour au cours de l'année. À l'automne, nous publierons des renseignements qui proviennent du recensement de 2011 sur les langues, dont les langues autochtones. Et en 2013, nous publierons de l'information provenant de l'Enquête nationale de 2011 auprès des ménages et de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012.

Dans les annexes de notre exposé, nous avons fourni d'autres renseignements sur les Métis qui pourraient revêtir un certain intérêt pour le comité.

Merci. Nous répondrons à vos questions avec plaisir.

**Le président :** Merci, madame Badets.

**James Sutherland, directeur général intérimaire, Direction des affaires autochtones, Direction générale des compétences et de l'emploi, Ressources humaines et Développement des compétences Canada :** Au nom de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, (RHDCC), je remercie le comité de me donner l'occasion de lui parler aujourd'hui au sujet de questions touchant la reconnaissance de l'identité et des droits collectifs des Métis au Canada. RHDCC maintient des relations positives avec de nombreuses organisations métisses et considère les Métis au Canada comme d'importants partenaires dans la réalisation de progrès sociaux et économiques.

Je dois avouer qu'il n'est pas facile d'intervenir après Statistique Canada, et j'espère vraiment que toutes les données statistiques que je donnerai dans mon exposé correspondront exactement aux siennes. La tâche n'est pas facile.

*[Français]*

Nous savons tous que l'économie canadienne est en pleine mutation. Nous reconnaissons que la croissance et le déclin des industries, de même que les changements dans la façon de travailler à travers l'utilisation de nouvelles technologies, créent une demande nouvelle et croissante de main-d'œuvre et de compétences.

*[Traduction]*

Parallèlement, la population canadienne vieillit et bon nombre de Canadiens approchent de l'âge de la retraite. Cela signifie que, malgré la forte croissance de l'immigration et des efforts visant à favoriser le maintien en poste de travailleurs âgés, comme l'abolition de l'âge de la retraite obligatoire, la croissance de notre population active sera beaucoup plus faible que par le passé, ce qui stimulera la demande de travailleurs pour prendre la relève.

There are emerging trends and significant evidence that suggest that the Aboriginal population — First Nation, Inuit and Metis — is the fastest growing and youngest segment of the Canadian population. Between 2001 and 2006, the Aboriginal population grew four times faster than the non-Aboriginal population and, with a median age of 26.5 years, is 13 years younger, on average, than the rest of the Canadian population. The Metis population is specifically youthful, with 25.5 per cent aged 14 and under.

Over the next 10 years, 400,000 Aboriginal Canadians will reach an age to enter the labour market, representing a significant opportunity to help meet Canada's long-term demand for workers. The young and rapidly growing Metis population represents a key opportunity for Canada; Metis people will account for a significant portion of labour force growth in the coming years, particularly in the West. Since 1996, the Metis population has experienced the largest increase compared to any other Aboriginal population, doubling from 178,000 to 355,000 in 2006.

Despite these emerging trends, the economic outcomes of Aboriginal Canadians continue to fall behind those of non-Aboriginal Canadians. While the Metis population appears to be faring better in the labour market compared to other Aboriginal groups, there is opportunity to increase employment to close the gap with other Canadians. The participation rates of Metis people in the labour force is similar to the level of non-Aboriginal people, at 67 per cent. However, the unemployment rate of Metis people is slightly higher at 8.8 per cent compared to 6.7 per cent for the non-Aboriginal population.

Meanwhile, Canadian firms increasingly face skilled labour shortages which limit their ability to meet demand for their products and services. Critical skill shortages are a reality for several industries such as mining and energy. For example, in the natural resource sectors, projected activity and planned investment will require a large supply of skilled labour in order to materialize. According to Natural Resources Canada, it is estimated that over \$500 billion worth of projects in the natural resource sectors is planned in Canada over the next 10 years. Their success depends on an increase in the labour supply.

HRSDC funds a suite of labour market programming to ensure that the Aboriginal population has access to skills development and training in order to take advantage of job opportunities where there are skills and labour shortages.

The design and delivery of HRSDC's labour market program fits under the human capital pillar of the federal framework for Aboriginal economic development which focuses the Government

Il existe des tendances émergentes et des données significatives qui permettent de croire que la population autochtone, les Premières nations, les Inuits et les Métis, représentent le segment de la population canadienne le plus jeune et dont la croissance est la plus rapide. De 2001 à 2006, la croissance de la population autochtone a été quatre fois plus forte que celle de la population non autochtone; l'âge médian, soit 26,5 ans, est inférieur de 13 ans, en moyenne, à celui du reste de la population canadienne. La population métisse est particulièrement jeune, compte tenu du fait que 25,5 p. 100 de ses membres ont 14 ans ou moins.

Au cours des 10 prochaines années, 400 000 Canadiens autochtones atteindront l'âge de l'entrée sur le marché du travail, ce qui offre un moyen important d'aider à répondre à la demande à long terme de travailleurs au Canada. La population métisse, jeune et en croissance rapide, représente une occasion clé pour le Canada; les Métis représenteront un important pourcentage de la croissance de la population active dans les années à venir, en particulier dans l'Ouest. Depuis 1996, la population métisse a connu la plus grande augmentation par rapport à toute autre population autochtone, ayant doublé pour passer de 178 000 à 355 000 en 2006.

Malgré ces tendances émergentes, les résultats économiques des Autochtones canadiens continuent d'être inférieurs à ceux des Canadiens non autochtones. Même si la population métisse semble mieux se porter sur le marché du travail, si on la compare à d'autres groupes autochtones, il existe une possibilité d'accroître l'emploi afin de combler l'écart avec le reste du Canada. Le taux de participation des Métis à la population active, soit 67 p. 100, est semblable à celui des non-Autochtones. Néanmoins, le taux de chômage chez les Métis, 8,8 p. 100, est légèrement supérieur à celui de la population non autochtone, qui est de 6,7 p. 100.

Entre-temps, les entreprises canadiennes sont de plus en plus aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, ce qui limite leur capacité de répondre à la demande de leurs produits et services. Les pénuries de main-d'œuvre qualifiée graves sont une réalité pour plusieurs industries, notamment les secteurs des ressources naturelles, de l'exploitation minière et de l'énergie. À titre d'exemple, les activités et les investissements prévus dans le secteur des ressources naturelles exigeront une offre importante de main-d'œuvre qualifiée si on veut qu'ils se concrétisent. Selon Ressources naturelles Canada, des projets totalisant plus de 500 milliards de dollars dans le secteur des ressources naturelles sont prévus au Canada au cours des 10 prochaines années. Leur succès dépend de l'accroissement de l'offre de main-d'œuvre.

RHDCC finance un éventail de programmes axés sur le marché du travail de manière à s'assurer que la population autochtone a accès à des possibilités de perfectionnement et de formation qui lui permettront de profiter des débouchés qui s'ouvrent dans les secteurs touchés par des pénuries de compétences et de main-d'œuvre.

La conception et l'exécution des programmes axés sur le marché du travail de RHDCC correspondent au pilier du capital humain du Cadre fédéral pour le développement économique des

of Canada's actions on priorities and initiatives that are opportunity-driven, result-focused and partnership-based. I will now highlight some of HRSDC's initiatives to create a skilled Aboriginal labour force under the human capital pillar of the framework.

Through the Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, ASETS, and the Skills and Partnership Fund, SPF, HRSDC is continuing to make concrete and practical progress to improve the participation of First Nations, Inuit and Metis people in the Canadian economy.

*[Translation]*

The Aboriginal Skills and Employment Training Strategy provides funding to Aboriginal organizations across the country to prepare First Nations, Inuit and Metis individuals for sustainable, meaningful employment, by supporting demand-driven skills development, and fostering partnerships with the private sector and the provinces and territories, and emphasizing increased accountability and results.

*[English]*

The Aboriginal Skills and Employment Training Strategy is designed to assist all Aboriginal people prepare for, find and keep high demand jobs now and in the long term. All Aboriginal people, regardless of status or location, may access its programs and services.

Launched in April 2010, ASETS is funded at \$1.68 billion over the five years ending in 2015. There are currently over 80 agreement holders with over 800 points of service across Canada in urban, rural and remote areas. These agreement holders engage in partnerships with employers and industry representatives to improve labour market outcomes for Aboriginal people.

There are currently seven Metis organizations from Ontario to British Columbia that receive a total of approximately \$263 million over five years through ASETS: the Métis Nation of Ontario, the Manitoba Métis Federation, the Gabriel Dumont Institute of Native Studies, the Rupertsland Institute Métis Centre of Excellence; the Métis Settlements General Council, NWT Métis Nation; and the Métis Nation of British Columbia.

Over 96,000 clients have been served by Metis agreement holders under ASETS and its predecessor strategy since 1999. At least 33,000 people have become employed and approximately 6,600 have returned to school.

Autochtones, qui oriente les mesures du gouvernement au Canada sur les priorités et les initiatives axées sur les possibilités et les résultats, et fondées sur des partenariats. Je mettrai maintenant en lumière certaines initiatives de RHDCC visant à créer une main-d'œuvre autochtone qualifiée correspondant au pilier du capital humain du cadre.

Grâce à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, la SFCEA, et au Fonds pour les compétences et les partenariats, le FCP, RHDCC continue de réaliser des progrès concrets et pratiques afin d'améliorer la participation des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis à l'économie canadienne.

*[Français]*

La stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones fournit des fonds aux organismes autochtones partout au pays pour préparer les membres des Première nations, les Inuits et les Métis à occuper un emploi durable et intéressant et ce, en soutenant le développement des compétences fondées sur la demande, en favorisant le partenariat avec le secteur privé, les provinces et les territoires et en insistant sur une responsabilisation accrue et sur l'amélioration des résultats.

*[Traduction]*

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) est conçue pour aider tous les Autochtones à se préparer à l'emploi, ainsi qu'à trouver et à garder un emploi en forte demande à l'heure actuelle et à long terme. Tous les Autochtones ont accès à ses programmes et services, peu importe leur statut ou l'endroit où ils habitent.

La SFCEA, lancée en avril 2010, bénéficie d'un financement de 1,68 milliard de dollars sur cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 2015. Il y a actuellement plus de 80 signataires d'ententes et plus de 800 points de service partout au Canada dans les régions urbaines, rurales et éloignées. Ces signataires d'ententes forment des partenariats avec des employeurs et des représentants de l'industrie, afin d'améliorer la situation des peuples autochtones sur le marché du travail.

On compte actuellement sept organisations métisses, de l'Ontario à la Colombie-Britannique, qui recevront quelque 263 millions de dollars sur cinq ans en vertu de la SFCEA : la Métis Nation of Ontario, la Manitoba Métis Federation, le Gabriel Dumont Institute of Native Studies, le Ruperlsland Institute Métis Centre of Excellence, le Métis Settlements General Council, la NWT Métis Nation et la Métis Nation of British Columbia.

Plus de 96 000 clients ont reçu les services des signataires d'ententes relatives aux Métis en vertu de la SFCEA et de la stratégie qui l'a précédée, depuis 1999. Au moins 33 000 personnes ont trouvé un emploi et environ 6 600 autres sont retournées aux études.

Another one of our programs, the Skills and Partnership Fund, is a partnership-based, opportunity-driven fund that supports projects aiming to encourage innovation and partnerships, to test new approaches to the delivery of employment services and to address systemic gaps in service delivery. Launched on July 16, 2010, the SPF is funded at \$210 million over five years, ending in 2015. The SPF has the flexibility to respond to skilled labour shortages and is already funding projects that help address employer demand for skilled workers.

For example, SPF is providing \$3.5 million to the Métis Nation of Ontario to provide training and work experience in the tourism sector to Aboriginal people living in Sault Ste. Marie, Midland, Ottawa and North Bay communities. This project will also contribute to training for employment by building upon a proven, industry-focused, essential skills model called Ready to Work, which has successfully yielded employment in the tourism and hospitality sector for unemployed persons with multiple barriers. It is anticipated that 240 people will be trained, with 192 gaining employment.

There are a number of other programs delivered by HRSDC for which Metis are also eligible. The following are some examples.

First is post-secondary education. Helping students acquire skills and participate in the labour market is an important priority for the Government of Canada. HRSDC supports access to post-secondary education through the Canada Student Loans Program, which provides Canada student loans, Canada student grants and repayment assistance measures, as well as the Canada Education Savings Program, which helps families save for the post-secondary education of their children.

The extent to which Metis students are currently applying for and receiving funding from the Canada Student Loans Program is difficult to assess, given that ethnicity or Aboriginal status is not tracked by the program on a systemic basis.

Second is the Inuit employment strategy. We know that the main factors influencing entry into the labour market are the same for Aboriginal youth as for all other youth: Prior job experience and educational attainment. To address this, HRSDC leads a horizontal initiative called the Youth Employment Strategy. This strategy is an HRSDC-led, horizontal initiative delivered in collaboration with 10 other departments and agencies. It has three program streams: skills link, career focus and summer work experience, which includes the HRSDC Canada summer jobs initiative. Metis youth are eligible for all YES programs.

Un autre de nos programmes, le Fonds pour les compétences et les partenariats est fondé sur les partenariats et axé sur les possibilités et appuie les projets visant à favoriser l'innovation et les partenariats, afin de mettre à l'essai de nouvelles méthodes de mise en œuvre de services d'emploi et de combler les lacunes systémiques en matière de prestation de services. Le FCP, lancé le 16 juillet 2010, est financé à hauteur de 210 millions de dollars sur une période de cinq ans qui prendra fin en 2015. Le FCP a la souplesse voulue pour combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et il finance déjà des projets qui aident à répondre à la demande des employeurs en main-d'œuvre qualifiée.

À titre d'exemple, le FCP affecte 3,5 millions de dollars à la Métis Nation of Ontario afin d'offrir de la formation et de l'expérience de travail dans le secteur du tourisme aux Autochtones des collectivités de Sault-Ste-Marie, de Midland, d'Ottawa et de North Bay. Ce projet favorisera également les activités de formation menant à l'emploi en s'appuyant sur un modèle reconnu de compétences essentielles axé sur l'industrie, appelé Prêt-au-travail, qui a généré des emplois dans le secteur du tourisme et de l'hébergement pour des chômeurs aux prises avec de nombreux obstacles à l'emploi. On s'attend à ce que 240 personnes reçoivent une formation et à ce que 192 autres trouvent un emploi.

Il existe plusieurs autres programmes offerts par RHDCC auxquels les Métis sont admissibles. Voici quelques exemples.

Voyons d'abord l'enseignement postsecondaire. L'aide aux étudiants leur permettant d'acquérir des compétences et de participer au marché du travail constitue une importante priorité du gouvernement du Canada. RHDCC appuie l'accès aux études postsecondaires grâce au Programme canadien de prêts aux étudiants, qui offre des prêts et des bourses aux étudiants et des mesures d'aide au remboursement, de même que le Programme canadien pour l'épargne-études qui aide les familles à économiser en prévision des études postsecondaires de leurs enfants.

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les étudiants métis présentent actuellement des demandes de financement ou reçoivent un financement du Programme canadien de prêts aux étudiants, puisque celui-ci ne réalise aucun suivi systématique en matière d'ethnicité ou d'appartenance à la population autochtone.

Il y a ensuite la stratégie d'emploi pour les Inuits. Nous savons que les principaux facteurs qui influencent l'entrée sur le marché du travail sont les mêmes pour les jeunes Autochtones que pour tous les autres jeunes : l'expérience professionnelle et le niveau de scolarité. En conséquence, RHDCC dirige une initiative horizontale, la Stratégie emploi jeunesse, qui est mise en œuvre en collaboration avec 10 autres ministères et organismes. Cette initiative comprend trois volets de programme : Connexion compétences, Objectif carrière et Expérience emploi d'été, qui comprend l'initiative Emplois d'été Canada de RHDCC. Les jeunes métis sont admissibles à tous les programmes de la SEJ.

*[Translation]*

The New Horizons for Seniors Program is a federal grants and contributions program that supports projects led or inspired by seniors who want to make a difference in the lives of others and in their communities.

Organizations are invited to apply for funding through calls for proposals. Eligible recipients include Aboriginal organizations, band/tribal councils, for-profit and not-for profit organizations, municipal governments, community-based organizations and public health and social services institutions.

*[English]*

Next is the labour market development agreements. The Government of Canada invests \$1.95 billion annually in provincial and territorial programs for unemployed Canadians. Through these LMDAs, provinces and territories are responsible to design and deliver skills and employment training programs for employment insurance eligible clients. Every year this funding helps unemployed Canadians, including Aboriginal peoples, to upgrade their skills, get on-the-job experience, find a job or become self-employed. Through the LMDAs, provinces and territories design and deliver programs to meet their local and regional labour market needs.

With respect to labour market agreements, the Government of Canada entered into bilateral labour market agreements with all provinces and territories. These agreements transfer \$500 million per year for provinces and territories to design and deliver labour market programming and last from 2008-09 to 2013-14. Labour market agreements focus funds on skills employment programming for unemployed individuals not eligible for employment insurance, or for the low-skilled employed, and target certain groups that have lower labour force participation, including Aboriginal people. In almost all jurisdictions, Aboriginal peoples are targeted priority clients under these agreements.

*[Translation]*

HRSDC provides grants and contributions funding for Literacy and Essential Skills projects to enhance opportunities and resources related to the workplace for adult Canadians in learning, literacy and essential skills.

HRSDC is also engages in partnerships to build Literacy and Essential Skills capacity of adult Canadians so they can participate in and adapt to a knowledge-based economy and

*[Français]*

Le programme Nouveaux horizons pour les aînés est un programme fédéral de subvention et de contribution, qui soutient les projets dirigés ou proposés par des aînés qui souhaitent avoir une influence positive sur la vie d'autres personnes et sur les collectivités.

Les organismes sont invités à présenter une demande de financement au moyen d'appels de proposition. Parmi les bénéficiaires admissibles figurent les conseils de bande et tribaux, les organismes sans but lucratif et à but lucratif, les gouvernements municipaux, les organismes communautaires et les organisations de santé publique et de service sociaux.

*[Traduction]*

Viennent ensuite les ententes sur le développement du marché du travail. Le gouvernement du Canada investit 1,95 milliard de dollars par année dans des programmes provinciaux et territoriaux qui s'adressent aux chômeurs canadiens. En vertu des EDMT, les provinces et les territoires ont la responsabilité de concevoir et d'offrir des programmes d'acquisition de compétences et de formation professionnelle aux clients admissibles à l'assurance-emploi. Tous les ans, ce financement aide des chômeurs canadiens, y compris des Autochtones, à mettre à niveau leurs compétences, à acquérir une expérience pratique, à trouver un emploi ou à devenir travailleurs autonomes. En vertu des EDMT, les provinces et territoires conçoivent et offrent des programmes dans le but de répondre aux besoins de leur marché du travail local ou régional.

En ce qui concerne les ententes sur le marché du travail, le gouvernement du Canada a conclu avec l'ensemble des provinces et des territoires des ententes bilatérales qui permettent des transferts de 500 millions de dollars par année aux provinces et aux territoires, afin de concevoir et d'offrir des programmes relatifs au marché du travail de 2008-2009 à 2013-2014. Les ententes sur le marché du travail investissent des fonds principalement dans les programmes liés aux compétences et à l'emploi pour les chômeurs non admissibles à l'assurance-emploi ou les travailleurs peu spécialisés, et visant certains groupes, comme les Autochtones, où les taux de participation à la population active sont plus faibles. Les Autochtones sont des clients prioritaires ciblés par ces ententes dans presque toutes les administrations.

*[Français]*

RHDCC verse des subventions pour des projets liés à l'alphabétisation et aux compétences essentielles afin d'accroître, pour les adultes canadiens, les possibilités et les ressources en matière d'apprentissage, d'alphabétisation et de compétences essentielles dans le milieu de travail.

RHDCC fait aussi appel à des partenariats afin de renforcer les capacités en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles des adultes canadiens afin que ceux-ci puissent

society. Metis are eligible for all Literacy and Essential Skills funding.

[English]

For example, HRSDC is providing \$514,000 in funding over two years, ending in 2011-12, to the Métis Nation British Columbia, in partnership with Douglas College, to adapt an essential skills preparatory curriculum for use by Metis learners preparing for employment in the trades industry.

In addition to these labour market programs and initiatives I have mentioned, since 1996 HRSDC has had in place a series of agreements with the Metis National Council as part of our effort to collaborate with Metis on program and policy issues. Let me add that HRSDC will continue to work closely with Metis organizations and other Aboriginal groups across the country to ensure our programming are adapted to their needs and support skills development and labour market efficiency in Canada.

I will conclude by thanking you again for the opportunity to be here today. Ensuring that our labour market programs and services are available and accessible to the Metis and we have the skilled workers to deliver essential services and to drive growth and competitiveness is crucial to Canada's continued prosperity.

**The Chair:** Thank you very much, all of you.

**Senator Munson:** Thank you very much for coming. All the statistics you have will be very important for us. You do not know who you are as a nation unless you have good statistics.

I look at it, and it says 2001 to 2006. You did talk about how this year we will have more statistics and next year a few more. Will we have to operate on our study based on six-year-old statistics?

**Ms. Badets:** The census we do every five years, and that is the most comprehensive source we have, because we can go across the whole country and get the level of detail we need, especially on smaller populations.

As well, we have another survey, our household surveys, where we collect other information about Aboriginal people. For example, in the labour force survey we have an identifier of Aboriginal, and you can get — and I think we have included in this package — some information on employment and participation rates.

participer et s'adapter à une économie et à une société du savoir. Les Métis sont admissibles à tous les volets du financement pour l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles.

[Traduction]

Par exemple, RHDC verse un financement de 514 000 \$ sur une période de deux ans qui se terminera en 2011-2012 à la Métis Nation of British Columbia (MNBC) en partenariat avec le Douglas College dans le but d'adapter le programme préparatoire des compétences essentielles afin qu'il soit utilisé par les apprenants métis qui se préparent à un emploi dans les métiers.

Outre les initiatives et les programmes relatifs au marché du travail dont j'ai parlé, RHDC a mis en place, depuis 1996, une série d'ententes avec le Ralliement national des Métis dans le cadre de ses efforts visant à résoudre des enjeux en matière de programmes et de politiques de concert avec des Métis. Permettez-moi d'ajouter que RHDC continuera de travailler en étroite collaboration avec des organisations métisses et d'autres groupes autochtones aux quatre coins du pays, afin de voir à ce que ses programmes soient adaptés à leurs besoins et qu'ils appuient le développement des compétences et l'efficacité du marché du travail au Canada.

Pour conclure, je vous remercie encore une fois de m'avoir offert l'occasion de me joindre à vous aujourd'hui. Il est essentiel à la prospérité du Canada de s'assurer que les programmes et services relatifs au marché du travail sont accessibles aux Métis et mis à leur disposition, et que nous avons des travailleurs qualifiés pour offrir les services essentiels et stimuler la croissance et la compétitivité.

**Le président :** Merci beaucoup à vous tous.

**Le sénateur Munson :** Merci beaucoup à vous de comparaître. Toutes les données statistiques que vous avez seront très importantes. On ne sait jamais qui on est, comme nation, tant qu'on n'a pas de bonnes statistiques.

Je regarde la documentation. Il est question de la période de 2001 à 2006. Vous avez dit que nous aurons davantage de statistiques bientôt et d'autres encore l'année prochaine. Allons-nous devoir réaliser notre étude en nous appuyant sur des statistiques qui datent de six ans?

**Mme Badets :** Le recensement a lieu tous les cinq ans, et il s'agit de la source la plus complète que nous ayons parce que nous pouvons alors parcourir tout le pays et obtenir tous les détails dont nous avons besoin, surtout pour les populations les moins nombreuses.

Nous avons aussi une autre enquête, celle qui est faite auprès des ménages, qui permet de recueillir d'autres renseignements sur les Autochtones. Ainsi, dans l'Enquête sur la population active, nous avons un moyen d'identifier les Autochtones. Vous pouvez donc obtenir, et je crois que cela figure dans notre documentation, des renseignements sur les taux d'emploi et de participation.

In some of other surveys, such as our health survey, we have information on health as well, and would identify some Aboriginal people. The most comprehensive source has always been the census, and it has always been conducted every five years.

**Senator Munson:** I am very curious about life expectancy. Do you have those kinds of figures? That reflects on health and where you live, how you live and what you are doing. Are there discrepancies to the general population of the life expectancy of an Aboriginal person in comparison to the rest of the population?

**François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada:** We probably have some estimates of the life expectancy. For instance, for the projections we have presented just one piece of information, but you need to have some measures of the mortality. Yes, there are some gaps in life expectancy between the Aboriginal people and the Metis with the Canadian population. I believe we can probably find these estimates of the life expectancy for the Metis population.

**Senator Munson:** That would be very important, as we travel across the country, to have an understanding of that picture. It is a long way down the road in a report, but how to come up with new and innovative ideas of dealing with just health, eating habits and all of those things. Everything from diabetes to you name it.

I might come back on a second round but, Mr. Sutherland, I do have a question. Every year you talk about the funding of \$1.95 billion for unemployed Canadians, and every year the funding helps unemployed Canadians, including Aboriginal peoples, to upgrade their skills, on the-job-training, find experience and become self-employed. There is probably a simple answer to this question, but my understanding is that there are thousands of jobs, skilled jobs, that are going wanting in Newfoundland. The oil industry is crying out to have people come and work there. They just cannot find skilled labourers. Is there a portable aspect of this where, for example, if you are a Metis youth and you are being trained at one of these centres and you are part of an incredible growth of Metis youth, the government would be prepared to move someone after they are trained to another place to work and have them come back to their home? For example, where I come from, in Atlantic Canada, there are thousands of men and women who leave northern New Brunswick or Cape Breton every week and go to the oil sands and work for three weeks and then come home for one week. They go back and forth. They go to where the jobs are, but they have skills. Will there be a program in place to help Metis youth, and those middle aged and older?

**Mr. Sutherland:** Our programming does not include a mobility component to it in and of itself. However, our experience has been, because we focus a great deal on partnerships with the industry, that our contribution often goes toward the training of

D'autres enquêtes, comme celle qui porte sur la santé, permettent également d'identifier certains Autochtones. La source la plus complète a toujours été le recensement, et il s'est toujours fait tous les cinq ans.

**Le sénateur Munson :** Je me demande ce qu'il en est de l'espérance de vie. Avez-vous ces chiffres? Cela donne des renseignements sur la santé, sur l'endroit où on vit, sur le mode de vie et sur les activités. Sur le plan de l'espérance de vie, y a-t-il des écarts entre la population en général et l'Autochtone?

**François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada :** Nous avons probablement des estimations de l'espérance de vie. Par exemple, dans les projections, nous n'avons présenté qu'un élément d'information, mais il vous faut aussi certaines mesures de la mortalité. Il existe effectivement une différence entre l'espérance de vie des Autochtones et des Métis et celle de la population canadienne. Nous pouvons probablement trouver des estimations de l'espérance de vie de la population métisse.

**Le sénateur Munson :** Il serait très important que, pendant nos déplacements au Canada, nous ayons une idée de la situation d'ensemble. Nous sommes encore loin de la rédaction d'un rapport, mais il nous faut trouver comment proposer des idées nouvelles et innovatrices concernant la santé, les habitudes alimentaires et tout le reste. Cela concerne le diabète et tout le reste.

Je reviendrai peut-être à la charge au deuxième tour de questions, mais, monsieur Sutherland, j'ai une question à vous poser. Vous dites que, chaque année, il y a des fonds de 1,95 milliard de dollars pour les chômeurs, et chaque année, ces fonds aident les chômeurs, dont des Autochtones, à se perfectionner, à suivre une formation en cours d'emploi, à se donner de l'expérience et à devenir travailleurs autonomes. Il existe probablement une réponse simple à ma question, mais je crois comprendre qu'il y a des milliers d'emplois, des emplois spécialisés, qui ne sont pas comblés à Terre-Neuve. L'industrie pétrolière réclame de la main-d'œuvre. Elle n'arrive pas à trouver des travailleurs qualifiés. Facilite-t-on la mobilité? Par exemple, si un jeune Métis reçoit de la formation dans l'un de ces centres et fait partie de cette vague de croissance incroyable, le gouvernement serait-il prêt à l'aider à déménager vers un lieu de travail et à rentrer chez lui? Par exemple, je viens du Canada atlantique. Il y a là-bas des milliers d'hommes et de femmes qui, chaque semaine, quittent le nord du Nouveau-Brunswick ou le Cap-Breton pour aller travailler dans les sables bitumineux. Ils travaillent trois semaines, après quoi ils rentrent chez eux pour une semaine. Ils font la navette. Ils ont les compétences nécessaires, mais ils vont là où se trouve le travail. Y aura-t-il un programme en place pour aider à cet égard les jeunes Métis et les personnes d'âge moyen ou plus âgées?

**M. Sutherland :** En eux-mêmes, nos programmes ne prévoient rien pour faciliter la mobilité. D'après notre expérience, toutefois, étant donné que nous insistons beaucoup sur les partenariats avec l'industrie, notre contribution va à la formation professionnelle,

the skills of the individuals, and then the companies quite often arrange it. We are most successful when the companies arrange that. Given that many of the significant economic opportunities are in remote areas, it is a very common practice to have people taken by the company into those areas.

I am not aware of any that are quite as distant, for example, as the east coast to the oil sands, but closer to those areas, in the North, in the territories, quite often there will be fly-ins into a camp and then back home, in an activity similar to what you say.

**Senator Munson:** I will be here for a second round, I think. I am very curious now, because we are just starting this study, and I get excited when I see all this new information. It is another road of discovery.

**Senator Meredith:** I had the same question as Senator Munson regarding the statistics and the fact that they are dated, but I am happy to hear that more up-to-date statistics will be made available soon. In terms of a follow-up on his question and whether you have some data that you might be able to share with us as you are collecting that could help with our study as well, if you could provide that.

My question is for Mr. Sutherland. It takes me back to youth and the fact that you and Ms. Badets' presentations talked about the young people and the growing population, and you also commented on that as well. One of the things that struck me is that you talked about the training amounts that are being spent, \$1.8 billion, I think, on the second page of your presentation, with respect to 96,000 clients have been served by these organizations. However, one glaring thing that jumps out at me right away is that approximately almost 57,000 of those individuals who were trained did not find jobs. Can you let us know what happened to that segment? You talked about 33,000 becoming employed and 6,000 returning to school.

I am always looking at return on investment and how we are spending dollars and if we are getting the proper return. That is also something of concern to this committee as we look at fiscal restraints and what have you. I am wondering if somehow you can elaborate for me and if you have data on what has transpired with those individuals in terms of the organizations that you are partnered with. One of the things that is always glaring, especially in urban centres, is sometimes there are agencies that are putting forth clients, but they are really not there.

**Mr. Sutherland:** There are two component parts to that answer, and the first one is little historic. When I go back to 1999 when we started, there was a history before that, and the Government of Canada was actually running a lot of these programs ourselves. The decision was made that it would be more

après quoi les entreprises prennent souvent des dispositions en ce sens. Nous réussissons le mieux lorsque les entreprises organisent les choses. Étant donné que de nombreux débouchés se trouvent dans des régions éloignées, il est très courant que les entreprises y amènent des travailleurs.

Je ne suis pas au courant de cas où les distances à parcourir sont aussi considérables qu'entre la côte Est et la région des sables bitumineux, par exemple. Il y a des cas où les déplacements sont moins longs, comme dans le Nord, dans les territoires, où les travailleurs sont emmenés par avion dans un camp et ensuite ramenés chez eux, selon une formule semblable à ce que vous décrivez.

**Le sénateur Munson :** Je serai ici pour le deuxième tour, je crois. Je suis maintenant très curieux, car nous entreprenons tout juste cette étude, et je suis enchanté à l'idée de prendre connaissance de toute cette information nouvelle. C'est une nouvelle avenue de découverte qui s'ouvre.

**Le sénateur Meredith :** J'avais la même question que le sénateur Munson à poser au sujet des statistiques et du fait qu'elles datent, mais je suis heureux d'apprendre que des données plus à jour seront disponibles bientôt. Pour donner suite à la question du sénateur, je vous demanderais s'il y a certaines données que vous pourriez nous communiquer au fur et à mesure que vous les recueillez et qui seraient utiles à notre étude.

Ma question s'adresse à M. Sutherland. Cela me ramène à ma jeunesse. Dans votre présentation et celle de Mme Badets, il est question des jeunes et de la croissance démographique. Vous en avez également dit quelques mots. L'une des choses qui m'ont frappé, ce sont les montants consacrés à la formation. On dépenserait 1,8 milliard de dollars, d'après ce qu'on lit à la deuxième page de votre exposé, pour 96 000 clients servis par ces organisations. Toutefois, une chose me saute aux yeux tout de suite : près de 57 000 personnes qui ont reçu de la formation n'ont pas trouvé d'emploi. Qu'est-il advenu de ces personnes? Vous avez dit qu'environ 33 000 personnes ont trouvé un emploi et que 6 000 avaient repris les études.

Je me préoccupe toujours du rendement sur l'investissement et j'essaie de voir comment nous dépensons l'argent et si nous obtenons un bon rendement. C'est une chose qui préoccupe aussi le comité, compte tenu des restrictions budgétaires et de tout le reste. Je me demande si l'un d'entre vous pourrait me donner des précisions. Avez-vous des renseignements sur ce que sont devenus ces clients des organisations auxquelles vous êtes associés? Une chose qui est toujours frappante, surtout dans les centres urbains, c'est qu'il y a parfois des organismes qui présentent des clients qui ne sont pas vraiment là.

**M. Sutherland :** Deux parties à la réponse. La première est une sorte de rappel historique. En 1999, lorsque nous avons débuté, le gouvernement du Canada avait jusque-là mis en œuvre lui-même un grand nombre des programmes. Il a été décidé qu'il serait plus efficace de céder aux populations autochtones un plus grand

effective if we had the Aboriginal populations more in control of the programming and the return on our training dollars would be higher. That has been an evolutionally process, where we have learned as time has gone on.

As we entered the new program, the ASETS program, in 2010, we gave even more control to the communities. It is a very devolved program where the communities are the asset holders who represent the communities and determine their own priorities and where they will train people. We found that the more they focus on the priorities and the opportunities in their communities, the greater the return has been and the more successful they have been.

We have a program ending this week that has focused very much on that, where you have a partnership on Aboriginal people and companies that tie the two together, and it was directly targeting training to employment, and the success rate on that is very high, much more so than what you will see on the ASETS data. Going back to this history, as they have taken on more control, they have been more successful.

The second part of the answer is that within the Aboriginal population, quite often we are dealing with individuals who might have multi-barriers to actually achieving employment. Quite often you might see a piece of data or a statistic that says someone has received an intervention, has had one interface with us, either through one of our programs or through our ASET stakeholders, and has not gotten a job out of it. Has that been a failure? Quite often we are building the foundation of those people. Maybe it has not worked that first time through, but a foundation has been built that they can take advantage of at a later time with further training.

I would say our success rate with clients or Aboriginal people, Metis, who are ready for a job and just need that one specific bit of training to get into a position has proven quite successful, particularly more recently. Then, as the barriers have been more, as more interventions have been needed, it becomes more difficult to count them. I would say just looking at those numbers may look much more negative than they should be, particularly in the communities who see people improving over a longer period of time. Unfortunately, that is just not how our measurements work.

**Senator Meredith:** I thank you for that with respect to the YES program. Currently, how are the clients or the partnering organizations promoting this to youth to ensure that they are aware of the training that is available to them and the fact that HRSDC is there to support them to ensure that they are brought up to par? We have heard others appear before us talking about the fact that a lot of these youth are not graduating from high school and cannot properly read a manual, and this is part of the training as it relates to an employer being able to hire these young people.

contrôle des programmes et que le rendement sur nos dépenses en formation serait supérieur. Il y a eu une évolution qui nous a permis d'apprendre avec le temps.

Lorsque le nouveau programme, la SFCEA, a débuté, en 2010, nous avons cédé encore plus de contrôle aux collectivités. La dévolution du programme est très poussée : les collectivités détiennent les actifs, représentent la population, établissent leurs priorités et décident où la formation sera dispensée. Nous avons constaté que plus elles mettent l'accent sur les priorités et les débouchés sur place, meilleur est le rendement et plus éclatant est le succès.

Nous avons un programme qui prend fin cette semaine et qui a été très axé sur ces éléments, avec un partenariat entre les Autochtones et les entreprises, et la formation ciblait directement l'emploi. Le taux de succès est très élevé, bien plus élevé que ce qu'on voit dans les données de la SFCEA. Si on revoit le parcours suivi, on peut dire que plus les collectivités ont pris le contrôle, plus le succès a été au rendez-vous.

La deuxième partie de la réponse, c'est que, dans la population autochtone, nous avons très souvent affaire à des personnes qui ont de multiples obstacles à surmonter pour accéder à l'emploi. On peut voir très souvent des données ou des statistiques selon lesquelles telle personne a eu droit à une intervention, a eu un contact avec nous, que ce soit par l'entremise d'un de nos programmes ou d'un des participants de la SFCEA, et n'a pas obtenu d'emploi. Est-ce un échec? Très souvent, il faut aider ces gens-là à se donner des bases. Peut-être que ça n'a pas marché la première fois, mais ils ont acquis des bases dont ils pourront profiter plus tard grâce à une autre formation.

Je dirais que notre taux de succès auprès des clients ou des Autochtones, des Métis, qui sont prêts à occuper un emploi et qui ont besoin simplement d'une formation particulière pour le faire, est particulièrement élevé, surtout depuis quelque temps. Lorsque les obstacles sont plus nombreux, lorsqu'il faut un plus grand nombre d'interventions, le décompte devient plus difficile. Je dirais que les chiffres donnent une image peut-être plus négative qu'elle ne devrait l'être, surtout dans le cas des collectivités où la progression des gens doit s'étaler sur une plus longue période. Malheureusement, notre façon de mesurer ne permet pas d'en tenir compte.

**Le sénateur Meredith :** À propos du programme SEJ, je tiens à vous remercier. À l'heure actuelle, comment les clients ou les organisations partenaires font-ils la promotion de cette stratégie auprès des jeunes pour s'assurer qu'ils sont au courant de la formation qui leur est offerte et qu'ils savent que RHDCC est là pour les soutenir et faire en sorte qu'ils soient à la hauteur? D'autres témoins nous ont dit qu'un grand nombre de ces jeunes n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires et ne peuvent pas lire correctement un mode d'emploi. Ils ont ajouté que cela fait partie de la formation nécessaire pour que ces jeunes puissent se faire engager.

**Mr. Sutherland:** We have a network across all of Canada, so there is not an Aboriginal person, Metis, First Nation, Inuit, who does not have a door they can go through. We have devolved this to not every community, because we have 84 agreements across the country, but everywhere is covered. As part of the agreement with them, they are supposed to allow and encourage doing promotional work in the community themselves. They are closer to the communities and the youth within that community than we would ever be. Since the population is so young, the largest portion of their client is just youth by default. When we go and talk to our partners on this, they quite often have youth specific initiatives. The majority of them probably are in some ways youth oriented, but they also have youth specific, so there is a fair bit of marketing within the communities. I would imagine that in most either Metis or First Nation or an Inuit communities, the individuals are aware of that.

With respect to the high school education, that is where we step in. We do not do K to 12 education. We do some post-secondary, and we do a lot of skills training, but we do not do the K to 12. That is a gap we face. If they leave high school or they drop out or do not finish K to 12, then that is an issue for us. The more successful that is, the less we actually have to do.

**Senator Meredith:** Finally, I have a question with respect to collaboration with these agencies. My colleague Senator Munson raised this as well with respect to employers. You train individuals on the West Coast or in Alberta, but you look at the East Coast having requirements for labour instead of looking at importing labour from other countries, which is the collaboration I believe needs to take place. Is that something HRSDC is putting forth with your partner agencies; that if you train individuals here for jobs on the East Coast, somehow there is a connectivity or best practices linking with other agencies? Is it about providing the particular individual that has been trained, has the experience and wants to be able to relocate to work in another province?

**Mr. Sutherland:** We have two examples of how we do that to a certain extent. When I mentioned the collaboration agreement we have with the MNC, we also have that with the Inuit and AFN. That allows us to bring representatives from all the asset holders across the country together so there is an ongoing dialogue amongst them. Opportunities will be known because they have their own partners at a more regional level. I would say that that probably is an area that needs to be developed further. Because it is one of our pillars moving into ASETS as of 2010, the national partnership aspect needs to be beefed up even more.

**M. Sutherland :** Nous avons un réseau qui s'étend à tout le Canada. Il n'y a donc aucun Autochtone, Métis, Inuit ou membre des Premières nations qui n'a pas un moyen d'accès. La dévolution du programme ne s'est pas faite vers toutes les collectivités, car nous avons 84 accords un peu partout au Canada, mais toutes les régions sont couvertes. Les signataires des accords sont censés permettre et encourager les efforts de promotion dans la collectivité. Ils sont plus proches des collectivités et des jeunes de ces collectivités que nous ne le serons jamais. Comme la population est très jeune, la plus grande partie de la clientèle, ce sont les jeunes, par défaut. Lorsque nous discutons de cette question avec nos partenaires, ils disent souvent qu'ils ont des initiatives conçues spécialement pour les jeunes. La majorité d'entre elles sont probablement axées d'une façon ou d'une autre sur les jeunes, mais il y en a aussi qui leur sont spécialement destinées, si bien qu'il y a un bon effort de marketing dans les collectivités. J'imagine que, dans presque toutes les collectivités métisses, inuites ou des Premières nations, la population est au courant.

Quant à l'éducation secondaire, c'est à ce stade que nous intervenons. Nous ne nous chargeons pas de l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Nous nous occupons des études postsecondaires et nous offrons beaucoup de formation professionnelle, mais nous n'assurons pas l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. C'est là que la lacune se situe. Si les jeunes quittent l'école secondaire, s'ils décrochent, s'ils ne poursuivent pas leurs études jusqu'à la 12<sup>e</sup> année, c'est là que nous avons un problème. Plus ces efforts sont fructueux, moins nous avons à intervenir.

**Le sénateur Meredith :** Enfin, j'ai une question à poser à propos de la collaboration avec ces organismes. Mon collègue, le sénateur Munson, a soulevé la même question à propos des employeurs. Vous formez des gens sur la côte Ouest ou en Alberta, mais vous vous tournez vers la côte Est qui a des besoins en matière de main-d'œuvre au lieu d'envisager de faire venir des travailleurs de l'étranger, ce qui est le mode de collaboration qui s'impose, selon moi. Est-ce une chose que RHDC propose aux organismes partenaires, soit que, si vous formez des travailleurs pour occuper des emplois sur la côte Est, il y a en quelque sorte une connectivité ou des pratiques exemplaires qui assurent un lien avec d'autres organismes? S'agit-il de répondre aux besoins de celui qui a reçu une formation, qui a acquis de l'expérience et qui veut pouvoir se déplacer pour travailler dans une autre province?

**M. Sutherland :** Nous avons deux exemples qui illustrent la façon dont nous faisons cela dans une certaine mesure. J'ai dit que nous avons un accord de collaboration avec le RNM, mais nous en avons aussi un avec les Inuits et l'APN. Cela nous permet de réunir des représentants de tous ceux qui détiennent les actifs au Canada pour qu'il y ait un dialogue suivi entre eux. Les possibilités qui se présentent seront connues, puisqu'ils ont leurs propres partenaires plutôt au niveau régional. Je dirais que c'est probablement là un domaine à développer davantage. Comme il s'agit de l'un des piliers de la SFCEA depuis 2010, il faut renforcer encore davantage le partenariat national.

Alongside that is our Skills and Partnership Fund, which is not tied to a particular community. It is an applicant-based process. We have had many applications over the last two years and we assess a certain number of them as national projects. We might have a project with a particular industry representative that is looking for jobs across the entire country because they are a large corporation looking everywhere, and an Aboriginal organization. We also have the Aboriginal Human Resource Council that plays a role like that as well. It is a coordinator and facilitator for these types of opportunities across the country.

**Senator Meredith:** To interject, does that also have a component of mentorship where you take individuals who are being trained in a certain field and place them with potential employers across the country or in various sites on a two- or three-month basis to get practical experience?

**Mr. Sutherland:** With respect to the geography and where someone might go for that experience, I am only aware of one or two projects that do that on a more national type level, but on a more regional or provincial level that is a common occurrence. I do not know if you would call it mentorship, but the individuals who are training quite often are put on the job site when we have the partnership. Partnership is critical for success in many of these things. When you have an employer who wants someone, they quite often are giving that opportunity of bringing the person on to the job site, giving them training and also the opportunity to work there and learn. That is where, again, our greatest success has been, when you have that partnership between the training and the industry. That is what our Aboriginal organizations do.

If you look at it that way, we may be weak from the East Coast to the Prairies, but within the Prairies I would say we are strong that way.

**Senator Sibbeston:** I take it, Mr. Sutherland, that the only federal program identified specifically for Aboriginal people is the first one that you mentioned, which is the ASETS program; is that correct?

**Mr. Sutherland:** Both the ASETS program and the Skills and Partnership Fund are Aboriginal specific within HRSDC.

**Senator Sibbeston:** I noticed you mentioned quite a number of other programs and some you just say that Metis are eligible and in a number of cases you show where Metis organizations receive some of the program. In those where you do not identify what the Metis get, is it because it is not possible to retrieve that information specifically about the Metis?

**Mr. Sutherland:** Yes. In many of our programs we do not collect that kind of information on the participants as a data requirement. If it is just youth programming in an urban setting,

Nous avons également le Fonds pour les compétences et les partenariats, qui n'est pas lié à une collectivité particulière. Ces deux dernières années, nous avons reçu de nombreuses demandes et un certain nombre de propositions sont considérées comme des projets nationaux. Il se peut que nous ayons un projet avec un représentant de l'industrie qui cherche à combler des postes dans l'ensemble du Canada, puisqu'il s'agit d'une grande société dont les recherches s'étendent partout, et d'une organisation autochtone. De plus, le Conseil des ressources humaines autochtones joue un rôle analogue. Il coordonne les débouchés et en facilite l'utilisation dans tout le Canada.

**Le sénateur Meredith :** Je me permets de vous interrompre. Y a-t-il du mentorat, ce qui consiste à prendre des personnes qui ont reçu une formation dans un certain domaine et à les placer chez de possibles employeurs un peu partout au Canada ou à différents endroits pour deux ou trois mois pour qu'elles puissent acquérir une expérience pratique?

**M. Sutherland :** Pour ce qui est de la dimension géographique et des endroits où on peut aller prendre de l'expérience, je ne connais qu'un ou deux projets dans lesquels cela se fait à l'échelle nationale, mais au niveau régional ou provincial, la chose est courante. Je ne sais pas si on peut parler de mentorat, mais il arrive très souvent que des gens en formation soient placés dans des entreprises avec lesquelles nous avons un partenariat. Le partenariat est essentiel au succès dans beaucoup de ces choses. Quand un employeur veut avoir un travailleur, il est très fréquent qu'il donne cette possibilité d'accueillir une personne au travail, de lui donner de la formation et la possibilité de travailler et d'apprendre sur place. Encore une fois, c'est là que nous avons remporté le plus de succès, lorsqu'il existe un partenariat entre le service de formation et l'industrie. Voilà ce que font les organisations autochtones.

Dans cette optique, il se peut que nous soyons assez faibles de la côte Est jusqu'aux Prairies, mais dans les Prairies, je dirais que nous excellons.

**Le sénateur Sibbeston :** Je crois comprendre, monsieur Sutherland, que le seul programme fédéral expressément conçu pour les Autochtones soit le premier dont vous avez parlé, c'est-à-dire la SFCEA. Est-ce exact?

**M. Sutherland :** La SFCEA et le Fonds pour les compétences et les partenariats, à RHDC, sont conçus spécialement pour les Autochtones.

**Le sénateur Sibbeston :** J'ai remarqué que vous aviez parlé d'un bon nombre d'autres programmes. De certains, vous avez dit que les Métis y étaient admissibles. De certains autres, vous avez montré que des organisations métisses y participaient en partie. En ce qui concerne les programmes où vous ne précisez pas ce que les Métis obtiennent, est-ce que cette omission tient au fait qu'il est impossible de récupérer cette information qui porte spécialement sur les Métis?

**M. Sutherland :** Oui. Dans un grand nombre de nos programmes, il n'est pas obligatoire de recueillir ce genre de données sur les participants. S'il s'agit simplement de programmes

we may not require it. I know for the learning programs that that is not part of the data entry that our partners or the individuals would be doing. It is just not a requirement that we ask for those programs.

**Senator Sibbeston:** A general impression one could get from your presentation is wow, look at all these programs that Metis are benefiting from, but in many of them you simply show that the Metis are eligible. It may be that they are not even getting any of the programs, but the impression you give is that the federal government has a whole suite of programs which are benefiting Metis people.

**Mr. Sutherland:** We generally have four types of programs which have a different range of specificity and I will outline them. We have our specific targeted programs, which are the ASETS and SPF. We then have the programs of general application that are available to everyone. If a Metis individual wants to access it they have just as much entitlement to access it as anyone else. Then we have our provincial transfer agreements, where Aboriginal people are specifically targeted and we work with the provinces to ensure that they identify Aboriginal people, Metis, as a group that needs working.

The final group that I will mention, which it is mentioned in at least one of the programs I outlined, is where we make strategic choices on how we use the funding in a program. In the literacy and essential skills program I talked about, we actually went out and had an Aboriginal-specific call for proposal. We said we are taking a portion of this money and it will be targeted towards Aboriginal populations. That does not mean the entire amount of money available to that program was used in that way, but a portion was set aside because that was seen as important at that time.

When I say a suite, yes, not every program is targeting Aboriginal people specifically and you are right, the story could make it look better than it is. However, I would say when you look at those four types three of the four actually have Aboriginal people often, if not always, identified as a critical component and a target audience.

**Senator Sibbeston:** Have you information on the programs that are provided or monies provided to the N.W.T. Métis Nation? If you do not have it, can you please provide it to the committee because I am very much interested to know just what the Métis Nation is doing in the Northwest Territories because there are mines, diamond mines in particular, that really need labour. I suspect that they are involved in some way in assisting the preparation of workers at these diamond mines but I am not sure. I suspect that that is where the program would be targeted because that is the area where there are employment possibilities and there are many Metis people in the North who would benefit from such a program.

à l'intention des jeunes dans un contexte urbain, il se peut que nous ne demandions pas ce type de renseignement. Je sais que, dans le cas des programmes d'apprentissage, cela ne fait pas partie des données que fournissent nos partenaires ou les particuliers en cause. Nous n'avons pas à les demander pour ces programmes.

**Le sénateur Sibbeston :** L'impression générale qu'on peut retirer de votre exposé, c'est que, bravo, il y a toute une série de programmes dont les Métis tirent parti. Or, dans bien des cas, vous dites simplement que les Métis y sont admissibles. Il se peut qu'ils n'en profitent aucunement, mais l'impression que vous donnez, c'est que le gouvernement fédéral a toute une série de programmes dont les Métis profitent.

**M. Sutherland :** Généralement, nous avons quatre catégories de programmes selon leur degré de spécificité. Je m'explique. Nous avons des programmes spécialement ciblés, soit la SFCEA et le FCP. Puis, nous avons les programmes d'application générale qui sont à la disposition de tous. Si un Métis souhaite s'en prévaloir, il y a droit tout autant que n'importe qui d'autre. Nous avons ensuite nos programmes de transferts aux provinces, dans lesquels les Autochtones sont expressément ciblés, et nous collaborons avec les provinces pour assurer qu'elles identifient les Autochtones et les Métis comme un groupe avec lequel il faut travailler.

Quant au dernier groupe de programmes, et on y retrouve au moins l'un des programmes que j'ai décrits, ce sont des programmes où nous faisons des choix stratégiques au sujet de l'utilisation des fonds. Dans le programme d'alphabetisation et des compétences essentielles dont j'ai parlé, nous avons lancé un appel de propositions concernant expressément les Autochtones. Nous avons décidé de réserver une partie des fonds aux populations autochtones. Cela ne veut pas dire que tout l'argent disponible pour ce programme sera utilisé de cette manière, mais une partie des fonds a été mise de côté parce que cela nous a paru important à ce moment-là.

J'ai parlé d'une série de programmes, mais il est vrai qu'ils ne sont pas tous destinés spécialement aux Autochtones, et vous avez raison de dire que la façon de présenter les choses peut donner une image trop flatteuse de la situation. Je dirais néanmoins que, dans trois de ces catégories de programmes, les Autochtones sont souvent, voire toujours, identifiés comme un élément essentiel et comme une clientèle cible.

**Le sénateur Sibbeston :** Avez-vous de l'information sur les programmes offerts à la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et les fonds qui lui sont accordés? Si vous n'avez pas ces renseignements, auriez-vous l'obligeance de les communiquer au comité? Je souhaiterais beaucoup savoir ce que la nation métisse fait dans les Territoires du Nord-Ouest. On y trouve des mines, notamment de diamants, qui ont vraiment besoin de main-d'œuvre. Je me doute qu'elle doit d'une façon ou d'une autre aider à préparer des travailleurs pour les mines de diamants, mais je n'en suis pas sûr. Je présume que le programme doit être axé sur ce secteur où il y a des débouchés, et il y a beaucoup de Métis dans le Nord qui pourraient tirer parti de programmes de cette nature.

**Mr. Sutherland:** For the Northwest Territories Métis Nation, the program has been providing services in the South Slave Region, including Fort Smith, Fort Resolution and Hay River since 1999. Training and skills development are focused in mining, oil and gas and other primary industries based in the region. In the past it was primarily spent on student training in trades and colleges and is now shifting to demand driven.

I would like to emphasize on our ASETS agreements that it is the ASETS themselves in collaboration with the communities that identify the priority areas. If that agreement in the Northwest Territories says that the jobs are available in that area, then we would expect them to make linkages. There is an expectation on our part that they will approach the industries and tell them they can train people and ask if they will give them jobs, and then we also talk to the industry as well.

**Senator Lovelace Nicholas:** You mentioned that there are different types of Aboriginal people and one is Metis ancestry and the other is Metis identify. How does a Metis self-identify, and what are the criteria?

**Ms. Badets:** We have different questions to identify Aboriginal people. One is ancestry and the question on the census refers to the ethnic or cultural origins of a person's ancestors. Then the identity question is a self-identity, and it is whether they are an Aboriginal person who is Inuit, Metis or North American Indian.

It is self-reporting. We do not give a definition of Metis because there is not a consensus of who a Metis is. Similarly, we do not say who is Inuit or who is North American Indian or First Nations.

When they respond in the census, it really is how they feel and if they self-identify, or if they feel in their ancestry that they feel Metis. That is how we collect the information and how it is presented.

**Senator Lovelace Nicholas:** The reason I am asking the question is you mentioned that the self-identified Metis is doubling in population. Is this because they self-identify?

**Ms. Badets:** On page 5, we look at the reasons for the growth. There are some demographic reasons and it is what we call natural increase, essentially fertility. We do know that fertility is higher among Aboriginal populations. However, if you look on that slide, 7 per cent was because of natural increase, but 26 per cent was because of what we are calling other reasons. It is what we call ethnic mobility, people for whatever reason saying from one census to another, "I am now an Aboriginal person" or, "I am now Metis." There could be many reasons. It could be

**M. Sutherland :** Dans le cas de la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, le programme offre des services dans la région de South Slave et notamment à Fort Smith, à Fort Resolution et à Hay River depuis 1999. La formation et le perfectionnement des compétences sont axés sur l'exploitation minière, l'exploitation pétrolière et gazière et d'autres industries primaires installées dans la région. Par le passé, les fonds étaient consacrés surtout à la formation des élèves dans les métiers et au niveau collégial, mais maintenant, c'est la demande qui guide les choix.

J'insiste sur le fait que, aux termes de nos accords dans le cadre de la SFCEA, ce sont les partenaires eux-mêmes qui, avec la collaboration des collectivités, définissent les domaines prioritaires. Si l'accord conclu dans les Territoires du Nord-Ouest dit que les emplois sont disponibles dans tel domaine, nous nous attendons à ce que les liens se fassent. Nous comptons que les parlementaires s'adresseront aux industries et leur diront qu'ils peuvent former des gens, en leur demandant si elles sont prêtes à leur fournir des emplois. Et nous avons nous aussi des échanges avec l'industrie.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Vous avez dit qu'il y avait différents types d'Autochtones. Il y a notamment l'ascendance métisse et l'identité métisse. Comment un Métis s'identifie-t-il comme tel? Quels sont les critères?

**Mme Badets :** Nous avons différentes questions qui permettent d'identifier les Autochtones. L'une d'elles porte sur l'ascendance, et la question du recensement porte sur les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne. La question sur l'identité permet au répondant de s'identifier lui-même, et il peut dire qu'il est Inuit, Métis ou Indien de l'Amérique du Nord.

C'est à chacun de déclarer son identité. Nous ne donnons pas de définition du Métis, puisqu'il n'y a pas de consensus à ce sujet. De la même façon, nous ne disons pas qui est Inuit, ni qui est Indien d'Amérique du Nord ou membre des Premières nations.

Lorsque les gens répondent au recensement, il s'agit en fait de savoir comment ils ressentent la situation, s'ils veulent s'identifier comme Métis, et si, par leur ascendance, ils se sentent Métis. C'est ainsi que nous recueillons l'information, et c'est ainsi qu'elle est présentée.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Si je vous pose la question, c'est parce que vous avez dit que le nombre de Métis qui s'identifient comme tels a doublé. C'est parce qu'ils décident que c'est leur identité?

**Mme Badets :** À la page 5, nous traitons des raisons qui expliquent la croissance de cette population. Il y a des raisons d'ordre démographique, c'est-à-dire ce que nous appelons l'accroissement naturel, et il s'agit essentiellement de la fécondité. Nous savons que le taux de fécondité est supérieur dans les populations autochtones. Toutefois, si vous regardez cette diapositive, vous pouvez voir que 7 p. 100 de la croissance sont attribuables à l'accroissement naturel et 26 p. 100 à d'autres raisons. C'est ce que nous appelons la mobilité ethnique. Peu

increasing recognition of rights, or it could be that people found out about their background and that is who they feel. We do not know exactly the reasons, but we have monitored it over time.

**Senator Lovelace Nicholas:** Okay. You do not have the proof.

**Ms. Badets:** No, but the census itself —

**Senator Lovelace Nicholas:** That is what I am trying to get at.

The ones you used on these, Statistics Canada, was it a long form census?

**Ms. Badets:** For 2001 and 2006, yes, it was the long form.

**Senator Lovelace Nicholas:** The next one we will get will be a short form census?

**Ms. Badets:** In 2011, yes, we had the short form, but we do not have the Aboriginal question on the short form. We have very basic demographic questions and questions around language. You could get some questions in language, and we could pick up Aboriginal languages. However, those questions on self-identification or ancestry are on what we now call the National Household Survey. You probably know all about this, read it in the papers, that it is different this time and was conducted on a voluntary basis. We have not yet released the results of that survey. We are working on evaluating and assessing that survey.

**Senator Greene:** I have one question to clarify on page 20, the labour force characteristics. What is the difference between unemployment rate and supplementary unemployment rate?

**Ms. Badets:** I will read you the definition we have been given. The supplementary unemployment rate combines to the official unemployment rate those who are no longer searching for work because they think work is not available — so it is the discouraged workers — those waiting for recall or replies and a portion of part time as well. It is a variety of reasons. It is a little complex sometimes. This is the labour force survey and this is the more up-to-date information that we have.

**Senator Raine:** The participation rate plus a supplementary unemployment rate should equal about 100?

**Ms. Badets:** That I do not know, I would have to —

**Senator Raine:** What is the participation rate then?

importe la raison, au moment d'un recensement, quelqu'un va décider de dire : « Je suis maintenant un Autochtone » ou « Je suis maintenant un Métis. » Les raisons peuvent être nombreuses. Ce peut être une meilleure prise de conscience des droits, ou il se peut que certains en aient appris davantage sur leurs origines et qu'ils se sentent désormais autochtones ou métis. Nous ne connaissons pas les raisons au juste, mais nous avons suivi l'évolution de la situation.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Très bien. Vous n'avez donc pas de preuve.

**Mme Badets :** Non, mais le recensement même...

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** C'est à cela que je veux en venir.

Statistique Canada s'est-elle servie du questionnaire complet de recensement?

**Mme Badets :** En 2001 et en 2006, c'est effectivement le questionnaire complet qui a été utilisé.

**Le sénateur Lovelace Nicholas :** Au prochain recensement, on se servira du questionnaire abrégé?

**Mme Badets :** En 2011, nous nous sommes servis du questionnaire abrégé, mais la question autochtone n'est pas abordée dans ce questionnaire. Il ne s'y trouve que des questions démographiques tout à fait élémentaires et des questions sur la langue. Il peut y avoir des questions sur la langue, et on peut choisir les langues autochtones. Toutefois, ces questions sur l'identité ou l'ascendance se trouvent maintenant dans ce que nous appelons l'Enquête nationale auprès des ménages. Vous êtes probablement au courant ou vous avez lu des choses à ce sujet dans les journaux. Vous savez que c'est différent, cette fois-ci, qu'il n'est pas obligatoire de répondre. Nous n'avons pas encore publié les résultats de cette enquête. Nous sommes en train de l'évaluer.

**Le sénateur Greene :** J'ai une question à tirer au clair. À la page 20, il est question des caractéristiques de la population active. Quelle est la différence entre le taux de chômage et le taux supplémentaire de chômage?

**Mme Badets :** Je vais vous lire la définition qui nous a été donnée. Le taux supplémentaire de chômage allie le taux officiel de chômage et le taux de ceux qui ne cherchent plus de travail parce que, à leur avis, rien n'est disponible. Il s'agit donc des travailleurs découragés, de ceux qui attendent d'être rappelés, de ceux qui attendent une réponse. Il y a aussi une partie du travail à temps partiel. Les raisons sont diverses et c'est parfois un peu complexe. Il s'agit ici de l'Enquête sur la population active, ce sont les données les plus à jour que nous ayons.

**Le sénateur Raine :** Le taux de participation ajouté au taux supplémentaire de chômage devrait donner 100?

**Mme Badets :** Cela, je l'ignore. Il faudrait que je...

**Le sénateur Raine :** Qu'est-ce que le taux de participation, alors?

**Ms. Badets:** That is the rate at which —

**Senator Raine:** I am sure there is a reason for all these categories.

**Ms. Badets:** We have to think for a minute.

**Mr. Nault:** I think the participation rate is essentially the proportion of the population that is working or looking for work.

**Ms. Badets:** Of the population 15 and older.

**The Chair:** You possibly could get clarification and get back to us, would you please?

**Ms. Badets:** We certainly could.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Raine:** What I read into that is, for instance, in the Metis, 82 per cent of them are either working or looking for work. Therefore 18 per cent choose not to look for work. If you are working and looking for work, I would like clarification on how these numbers.

**Ms. Badets:** It is complex. I am sorry to hesitate but we will certainly provide all of those definitions to you.

**Senator Raine:** The important thing is if we could break out. Nowhere do we see an analysis of what the barriers are in terms of those people who are not looking for work, why they are not, why they have given up or maybe they are independently wealthy.

It would be interesting if we could get that.

**Ms. Badets:** We will certainly clarify those.

**Senator Raine:** Thank you.

My other question is for Mr. Sutherland. I appreciate the information you have given to us on the various training programs. We have just finished, as you may know, a study on Aboriginal education K to 12 on reserve. In doing that study, we found pretty good statistical evidence that when Aboriginal people finished grade 12 they actually did go on to a very high level of success in post-secondary. That was very encouraging, but what was discouraging was that many Aboriginal people or children dropped out quite early.

I guess when you say at one point HRSDC supports access to post-secondary education through Canada Student Loans Program, are there any programs specific to Aboriginal youth that would hold out hope? We found that some Aboriginal youth dropped out of school because they felt even if they graduated they would never have the money to go to college or to go on. There seemed to be a barrier that discouraged them from working hard to graduate.

**Mme Badets :** C'est le taux auquel...

**Le sénateur Raine :** Je suis persuadée qu'il y a une raison à toutes ces catégories.

**Mme Badets :** Nous devons réfléchir un instant.

**M. Nault :** Le taux de participation, c'est essentiellement la proportion de la population qui travaille ou cherche du travail.

**Mme Badets :** Dans la population de 15 ans et plus.

**Le président :** Vous pourriez peut-être élucider la question et nous communiquer l'information. Auriez-vous l'obligeance de le faire?

**Mme Badets :** Nous pouvons certainement le faire.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Raine :** D'après ce que je comprends, dans le cas des Métis, par exemple, 82 p. 100 d'entre eux travaillent ou cherchent du travail. Il y en a donc 18 p. 100 qui choisissent de ne pas chercher de travail. Si on travaille et cherche du travail... Je voudrais des précisions sur ces chiffres.

**Mme Badets :** C'est complexe. Je suis désolée d'hésiter, mais je vais vous communiquer toutes ces définitions.

**Le sénateur Raine :** Ce qui importe, c'est que nous puissions avoir une ventilation. Nous ne voyons aucune analyse des obstacles sur lesquels butent ceux qui ne cherchent pas de travail : pourquoi est-ce qu'ils ne le font pas? Pourquoi ont-ils renoncé? Sont-ils indépendants de fortune?

Il serait intéressant d'obtenir ces renseignements.

**Mme Badets :** Nous allons certainement tirer la question au clair.

**Le sénateur Raine :** Merci.

Mon autre question s'adresse à M. Sutherland. Je vous remercie de l'information que vous nous avez donnée sur les divers programmes de formation. Comme vous le savez peut-être, nous venons de terminer une étude sur l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année chez les Autochtones dans les réserves. En réalisant cette étude, nous avons trouvé des données statistiques plutôt bonnes : lorsque les jeunes Autochtones terminent leur 12<sup>e</sup> année, ils réussissent extrêmement bien dans leurs études postsecondaires. C'est très encourageant. Ce qui l'est moins, c'est que beaucoup d'Autochtones ou d'enfants autochtones décrochent très tôt au cours de leurs études.

Vous avez dit à un moment donné que RHDCC favorise l'accès à l'éducation postsecondaire grâce au Programme canadien de prêts aux étudiants, mais y a-t-il des programmes qui visent spécialement les jeunes Autochtones et qui donnent de l'espoir? Nous avons constaté que des jeunes Autochtones décrochent parce qu'ils ont l'impression que, même s'ils obtiennent leur diplôme, ils n'auront jamais assez d'argent pour aller au collège et poursuivre leurs études. Il semblait y avoir un obstacle qui les décourageait de travailler fort pour obtenir leur diplôme.

**Mr. Sutherland:** With respect to the Canada Student Loans Program, they are loans and you have to qualify for them. The populations would be eligible to them as for criteria set out by the program. I could get you the criteria. It is not my area of expertise whatsoever.

With respect to First Nations on reserve, they have access to the post-secondary education program that Aboriginal Affairs would run. Again, I would suggest that they would be much better to give those details than I would.

While I cannot speak to the perceptions of the population within our programming, we actually do allow for post-secondary education up to three years — both at colleges and universities — to be covered by our ASETS programs. In addition, the Metis specifically have established an endowment fund in at least one of their agreement holders, where they have put a portion of their ASETS money into an endowment fund that was matched equally by another source of funding, so it is doubled up. We have allowed that to happen so there is an ongoing source of money to either be used in a pure endowment fund where just the interest is used, or a quasi-endowment fund where they draw down upon both the interest and capital until maybe they expect a new agreement to come into place.

**Senator Raine:** In working with your partners, I received just the other day a progress report from Ridley Terminals in Prince Rupert and they can see they will have a problem of labour shortage. They have gone to the First Nations in the area to recruit and to get involved with the students at the high school level. They have a First Nations school coordinator working in their company, who is working with the schools to inform the kids at the ages of 14, 15 as to what opportunities there are and what the path should be.

Is there any funding through HRSDC to provide that kind of assistance to corporations or incentives, if you like, that they do that?

**Mr. Sutherland:** For the most part, we focus on people once they have finished their first go at high school, you might say, let us say 15 years of age and over who either have not finished or have finished and need supplemental training. We would not normally be encouraging or supportive of a program where our money is used that way. We focus on the people who have left the school environment, although we are happy when they go back to complete; we do support that to a certain degree.

We do have agreements — and the ASETS could do this as well — with companies where they do something similar within the larger population as opposed to the actual population in the schools. They will go to communities and educate them as to what the opportunities and the requirements are for that job. That is actually something very common at the beginning part of many of our SPF projects.

**M. Sutherland :** En ce qui concerne le Programme canadien de prêts aux étudiants, des prêts sont offerts, et il y a des conditions d'admissibilité. Les diverses populations y ont droit conformément aux critères. Je peux vous communiquer ces critères. Ce n'est pas du tout mon champ de compétence.

Quant aux membres des Premières nations qui habitent dans les réserves, ils ont droit au programme d'éducation postsecondaire appliqué par Affaires autochtones. Mais ce ministère serait beaucoup mieux placé que moi pour donner ces détails.

Je ne peux rien dire des perceptions de la population à l'égard de nos programmes, mais nous permettons que nos programmes de la SFCEA couvrent l'éducation postsecondaire pendant un maximum de trois ans aux niveaux collégial et universitaire. De plus, les Métis ont prévu expressément un fonds de dotation dans au moins un de leurs accords. Ils ont réservé une partie de l'argent prévu par la SFCEA pour l'injecter dans un fonds de dotation, avec un financement de contrepartie provenant d'autres sources qui a permis de doubler le capital du fonds. Nous avons autorisé cette formule pour qu'il existe une source constante de financement. Le fonds de dotation peut être utilisé strictement comme tel, c'est-à-dire en dépensant seulement les intérêts, ou bien on peut dépenser à la fois les intérêts et le capital jusqu'au moment où un nouvel accord pourrait être mis en place.

**Le sénateur Raine :** Travaillant avec vos partenaires, j'ai reçu l'autre jour un rapport d'étape de Ridley Terminals, à Prince Rupert. L'entreprise voit venir un problème de pénurie de main-d'œuvre. Elle s'est tournée vers les Premières nations de la région pour faire du recrutement et établir des contacts avec les élèves du niveau secondaire. Elle a un coordonnateur scolaire des Premières nations qui travaille chez elle. Il travaille auprès des écoles pour informer les jeunes de 14 ou 15 ans des débouchés qui existent et leur expliquer le parcours à suivre.

Est-ce que RHDC a des fonds qui lui permettent d'offrir cette aide aux entreprises et de les encourager, en quelque sorte, à faire ce genre de démarche?

**M. Sutherland :** Pour l'essentiel, notre intervention porte surtout sur ceux qui ont fait leur première tentative à l'école secondaire, peut-on dire, disons à partir de 15 ans et qui soit n'ont pas terminé, soit ont terminé, mais ont besoin d'un complément de formation. Normalement, nous n'encourageons pas ou nous n'appuyons pas les programmes où notre argent est utilisé de cette façon. Nous concentrons nos efforts sur ceux qui ont quitté le milieu scolaire, même si nous sommes contents lorsqu'ils reviennent à l'école pour terminer leurs études; nous appuyons cela dans une certaine mesure.

Nous avons des accords — et la SFCEA permet également ce genre de choses — avec des entreprises qui suivent ce genre de démarche auprès de la population en général plutôt qu'auprès du milieu scolaire. Des représentants de l'entreprise vont dans les collectivités pour faire connaître aussi bien les débouchés que les exigences des emplois. C'est en réalité une chose très courante au début d'un grand nombre de nos projets du FCP.

**Senator Patterson:** Thank you for your presentations. I have some pretty technical questions for Mr. Sutherland, not that Statistics Canada was not interesting. If they cannot be answered, perhaps they can be answered later.

The ASETS program you described seems to be regional in character, and I am wondering if those regions include Northern Canada. Perhaps you might be able to provide us with some details on whom those agreement holders are, if that is possible.

**Mr. Sutherland:** I would be more than happy to do that. I do not have the list with me now. We do cover 100 per cent of the country. All the territories have their own ASETS, and we have First Nation, Metis and Inuit ones, depending on the population base in that particular territory.

**Senator Patterson:** The ASEP program, Aboriginal Skills and Employment Partnership — with which I am familiar in relation to mine training especially — I believe was very successful and led to real jobs at the end of training. I know that it has sunsetted this year, I believe, after five years, or it is about to sunset.

**Mr. Sutherland:** On Saturday, yes.

**Senator Patterson:** Did SPF, the Skills and Partnership Fund, replace the ASEP program or follow it, at least? As I understand, they are both kind of industry-partnership driven. What I am interested in is if you can tell me what the budget of ASEP was over five years. We know the SPF budget is \$210 million over five years.

You talk about \$500 billion in mining projects over the next 10 years. You have had experience with SPF; it is now going on two years old. What has been the rate of take-up? How many people applied and how many were accepted? To be honest, I am wondering, it seems like a fairly small amount of money when you look at the scope of the growth of mining and the high commodity prices, \$40 million or something per year for all of Canada. Do you see what I am getting at?

**Mr. Sutherland:** Yes. The SPF did not replace ASEP. That program was ending. Its natural life ends as of March 31, 2012. However, the best component parts of that program were added to both ASETS and SPF. Basically, with certain small limitations with respect to size of project, anything that was done under ASEP could be done under SPF.

I do not have the actual amount of money that ASEP had over its life span off the top of my head, so I will get that for you. They did not take the money from ASEP and add it to the SPF. There was no correlation between those two amounts, but we are

**Le sénateur Patterson :** Merci de vos exposés. Ce n'est pas que Statistique Canada ne soit pas intéressante, mais j'ai des questions passablement techniques à poser à M. Sutherland. S'il n'est pas possible d'y répondre dans l'immédiat, peut-être pourra-t-on le faire plus tard.

La SFCEA que vous avez décrite semble avoir un caractère plutôt régional. Je me demande si le Nord du Canada est compris dans les régions visées. Peut-être pourriez-vous nous donner des détails sur les signataires des accords, pour peu que ce soit possible.

**M. Sutherland :** Avec le plus grand plaisir. Je n'ai pas la liste ici pour l'instant. Nos programmes s'étendent à l'ensemble du Canada. Tous les territoires ont leur propre SFCEA, et nous avons des stratégies pour les Premières nations, les Métis et les Inuits, selon la population de chaque territoire donné.

**Le sénateur Patterson :** Le programme PCEA, ou Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones — qui m'est familier, surtout en ce qui concerne la formation pour le secteur minier — a remporté un éclatant succès, je crois, et il a permis aux participants d'obtenir un véritable emploi à la fin de leur formation. Le programme prend fin cette année après cinq ans, je crois. Il est sur le point de se terminer.

**M. Sutherland :** Oui, samedi.

**Le sénateur Patterson :** Est-ce que le FCP, le Fonds pour les compétences et les partenariats, remplace le PCEA ou au moins lui fait suite? Sauf erreur, il s'agit dans les deux cas de programmes qui reposent plus ou moins sur des partenariats avec l'industrie. Ce que je voudrais savoir, pour peu que vous puissiez me le dire, c'est à combien s'est élevé le budget du PCEA sur cinq ans. Nous savons que celui du FCP est de 210 millions de dollars sur cinq ans.

Vous dites qu'environ 500 milliards de dollars de dollars seront injectés dans des projets du secteur minier au cours des 10 prochaines années. Vous avez l'expérience du FCP, qui va maintenant sur ses deux ans. Quel a été le taux de participation? Combien de gens ont présenté des demandes et combien de demandes ont été acceptées? Pour être honnête, je me demande... Le montant semble très faible, compte tenu de l'ampleur de la croissance dans le secteur minier et du prix élevé des produits de base. Il s'agit d'une quarantaine de millions de dollars dans l'ensemble du Canada. Voyez-vous où je veux en venir?

**M. Sutherland :** Oui. Le FCP n'a pas remplacé le PCEA. Ce dernier programme prenait fin. Il atteint naturellement son terme le 31 mars 2012. Toutefois, les meilleurs éléments de ce programme ont été repris aussi bien dans la SFCEA que dans le FCP. En somme, à quelques restrictions près qui concernent la taille des projets, le FCP permet de faire tout ce que le PCEA rendait possible.

Je n'ai pas à l'esprit le montant qui a été affecté au PCEA pendant toute sa durée, mais je vais vous communiquer cette donnée. Il n'y a pas d'argent qui a été repris au PCEA pour être injecté dans le FCP. Il n'y a aucune corrélation entre ces

definitely moving forward with our SPF with a strategic approach to look at the sectors such as mining and energy and how ASEP was successful and tying in how SPF will work on that. We have had two calls for proposals on ASEP so far, and it was very popular. I think we had over 300 applications, proposals from various proponents.

To date, about 40 projects have been funded. They are very different than the ASEP projects to date. We have had to be very strategic on what we were deciding on. I could have spent five or six times the money if I had accepted all of those projects.

There are certain criteria that have to be met. The fund is intended to be used by Aboriginal organizations, so the proponent must be an Aboriginal organization. There is a partnership component to it. The stronger the partnership component, the more likely we are to be accepting of it and wanting to pursue it. We use SPF in many ways to lever private industry to contribute as well.

**Senator Patterson:** I saw an announcement recently in New Brunswick that there was a mine training project that involved the province, an Aboriginal organization and I believe the Atlantic Canada Opportunities Agency, ACOA. Are you also delivering programs or money through regional economic agencies? Or is that something separate?

**Mr. Sutherland:** To date, we have not had any agreements through any of the regional economic development agencies. We do interface with them quite regularly. I would think that under the framework there is a governance structure that allows us to interface with them regularly and look for some synergies and ways to work together, but to date, nothing has been specific on that, no.

**The Chair:** I have a question in regards to this. Is there any way that your department is looking at going in and pre-training people, knowing that something is possibly coming? If you have a major diamond find in the territories or a major pipeline going in somewhere, is there any way of going in in advance and training welders and machine operators? We have some pockets of unemployment that are 90-some per cent in the Aboriginal communities. It is horrific.

I am not speaking just about Metis now, but is there any thought to doing things like that, jumping ahead of the project so that when the project does come, you are not scrambling to train people because you have them trained on the ground already?

**Mr. Sutherland:** My expectation would be that the ASETS should be doing that as part of its strategic long-term planning and even annual planning.

deux montants, mais il est certain que nous allons de l'avant avec le FCP et une approche stratégique afin d'examiner des secteurs comme ceux des mines et de l'énergie et de voir comment le PCEA a pu réussir et comment le FCP fonctionnera à cet égard. Nous avons lancé jusqu'à maintenant deux appels de propositions concernant le PCEA, et elles ont été très populaires. Sauf erreur, nous avons reçu plus de 300 demandes, des propositions venant d'intervenants divers.

Jusqu'à maintenant, une quarantaine de projets ont été financés. Ils sont très différents des projets du PCEA, à ce jour. Il a fallu prendre des décisions très stratégiques. J'aurais pu dépenser de cinq à six fois plus d'argent, si j'avais accepté tous les projets.

Il y a des critères à respecter. Le fonds a été conçu pour être utilisé par des organisations autochtones. L'auteur du projet doit donc être une organisation autochtone. Il y a aussi un élément de partenariat. Plus cet élément était solide, meilleures étaient les chances que nous acceptions la proposition et veuillons lui donner suite. Nous nous servons du FCP de bien des façons pour susciter des contributions de l'industrie privée également.

**Le sénateur Patterson :** J'ai vu récemment une annonce au Nouveau-Brunswick : un projet de formation pour le secteur minier auquel participaient la province, une organisation autochtone et, je crois, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'APECA. Proposez-vous aussi des programmes ou des fonds par l'entremise des organismes de développement régional? Ou s'agit-il de quelque chose de tout à fait distinct?

**M. Sutherland :** À ce jour, nous n'avons conclu aucun accord par l'entremise des organismes de développement économique régional. Nous avons des contacts avec eux très régulièrement. Je serais porté à penser que, dans ce cadre, il existe une structure de gouvernance qui nous permet d'avoir avec eux des contacts réguliers et de chercher des synergies, des façons de travailler ensemble, mais, à ce jour, il n'y a rien eu de précis à ce sujet.

**Le président :** J'ai une question à poser à ce même sujet. Votre ministère a-t-il un moyen d'intervenir et d'assurer une formation préalable, sachant qu'un projet va peut-être se matérialiser? Si on découvre un grand gisement diamantifère dans les territoires ou si un important pipe-line doit être aménagé quelque part, y a-t-il un moyen de prendre les devants et de former des soudeurs et des machinistes? Il y a des collectivités autochtones où le taux de chômage atteint environ 90 p. 100. C'est horrible.

Je ne veux pas parler seulement des Métis. Mais est-ce que vous songez à vous y prendre de cette manière, à intervenir avant les projets pour que, lorsque ceux-ci se concrétisent, vous n'ayez pas à faire de la formation en catastrophe, puisque la main-d'œuvre est déjà prête sur le terrain?

**M. Sutherland :** Je m'attendrais à ce que la SFCEA permette de faire cela, dans le cadre de sa planification stratégique à long terme et même dans sa planification annuelle.

With respect to other program areas, SPF specifically, that is something we would be encouraging and supportive of. In some ways, we do have to keep in mind that we do not want someone to finish training three or four years before the job arrives; you cannot get too “pre.”

However, yes, many of the projects under the ASEP program in the past were for projects that were not going to open up until they were trained. There is a training window, and we need to be there before the jobs arrive or it does not help the companies or the individuals.

**Senator Demers:** The chair just asked a question that I will ask differently. It was a good question, by the way. When Senator Raine asked you a question, you said you would get back with the statistics.

The unemployment rates between 2008 and 2010 have grown and the population is growing. You talked about the programs that are in place to be able to help. If you have programs that are working, you should have less people unemployed, and we seem to have more people unemployed. We have had a lot of young men and women appear at our hearings who are leaving school but who have no — if I could use the word — hope. Where do we stand? This is up to 2010 and we are in 2012 now. Where do you see the future of those young men and women?

**Mr. Sutherland:** With respect to after K to 12, it will be important for us to have the projects on the ground and the success. One thing we have been focusing on is the partnerships with the industry because if they are willing to hire someone, their neighbour will see they are hired, and benefits will come out of that. Would I like to see a decrease in the percentages of unemployed people? Yes.

Something we have experienced, to a certain degree, is that those who are close are getting employed — the ones who need that simple intervention. However, when you have multiple barriers or when multiple interventions are required, such as literacy, numeracy, or housing, we do not have many levers with respect to those. You can train someone, and they might have a job, but if they have other factors acting on them, it may not be as successful in the long run. That is why with the framework, it is necessary for all departments to work together with the provinces and communities to ensure that all these things are taken and looked at as a whole.

I know I have been focusing to some degree on the industry side of the partnerships, but we are not holding partnerships as being only with companies. The more people we have working together collectively to overcome those barriers, the more successful we will be. One of the catalysts has been companies

En ce qui concerne d'autres secteurs des programmes et plus précisément du FCP, c'est une chose que nous devons encourager et appuyer. D'une certaine façon, il ne faut pas perdre de vue le fait que nous ne voulons pas non plus achever la formation trois ou quatre ans avant que l'emploi ne soit disponible. On ne peut pas non plus prendre trop d'avance.

Toutefois, il est vrai que, dans un grand nombre des cas relevant du PCEA par le passé, il s'agissait de projets qui n'allaient pas démarrer avant que les travailleurs ne soient formés. Il y a une lucarne pour la formation. Nous devons agir avant que les emplois ne soient disponibles, sans quoi nous n'aidons ni les entreprises ni ceux qui veulent travailler.

**Le sénateur Demers :** La présidence vient de poser une question que je vais formuler autrement. C'était une bonne question, soit dit en passant. Lorsque le sénateur Raine vous a posé une question, vous avez dit que vous fourniriez les statistiques plus tard.

Les taux de chômage ont été à la hausse entre 2008 et 2010, et la population augmente. Vous avez parlé des programmes en place pour aider ceux qui veulent travailler. Si vous avez des programmes qui marchent bien, il devrait y avoir moins de chômeurs, mais on dirait qu'il y en a davantage. Beaucoup de jeunes gens et de jeunes femmes qui comparaissent à nos audiences quittent l'école mais n'ont aucun espoir, si je peux me permettre d'employer ce mot. Où en sommes-nous? Nous avons les chiffres jusqu'en 2010, mais nous sommes en 2012. Comment envisagez-vous l'avenir de ces jeunes gens et de ces jeunes femmes?

**M. Sutherland :** En ce qui concerne la période qui suit les études de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, il sera important que nous ayons des projets sur le terrain et que nous réussissions. Une chose sur laquelle nous avons mis l'accent, ce sont les partenariats avec les entreprises, puisque, si elles veulent engager quelqu'un, les voisins des travailleurs verront qu'ils obtiennent du travail, et cela aura ses avantages. Est-ce que je voudrais que le taux de chômage diminue? Bien sûr.

Nous avons fait une observation. Jusqu'à un certain point, ce sont ceux qui habitent à proximité qui sont engagés — ceux qui ont besoin d'une intervention simple. Toutefois, lorsque les obstacles sont nombreux ou lorsqu'il faut de multiples interventions, par exemple pour apprendre aux gens à lire et à compter ou pour les loger, nous n'avons pas beaucoup de leviers qui nous permettent d'agir. Il est possible de former des gens, et il se peut qu'ils décrochent un emploi, mais si d'autres facteurs agissent sur eux, il est possible que ce ne soit pas aussi fructueux à long terme. Voilà pourquoi il est nécessaire, dans le cadre général, que tous les ministères travaillent ensemble avec les provinces et les collectivités de façon à tenir compte de tous les éléments et à envisager la situation dans son ensemble.

Je sais que j'ai mis l'accent jusqu'à un certain point sur la participation de l'industrie aux partenariats, mais nous ne croyons pas que les partenariats soient l'apanage des entreprises. Plus il y aura de gens qui travailleront ensemble, collectivement, à surmonter les obstacles, mieux nous réussirons. L'un des

and the economic drivers — the major projects that have been popping up in Canada, particularly in mining, energy and forestry in remote areas. Many of the communities in the worst shape are close to those opportunities. It will probably be an extended period of time before we get the success we want to see, but you start getting the small successes and our belief is that they will lead to the bigger ones in the long run.

**Senator Munson:** We seem to be dancing around a few statistics here. You are very exact when you talk about harvesting country food: hunting 15 per cent; fishing 40 per cent; gathering wild plants 29 per cent; and trapping 2 per cent. Are there any statistics that show us where the Metis are working? What are the demographics? Are 13 per cent working in mining or are 10 per cent working in agriculture? That is important for us to know.

**Ms. Badets:** We have that information — whether it is an occupation or an industry that they work in.

**Senator Munson:** Do you have those statistics?

**Ms. Badets:** Yes.

**Senator Munson:** I would appreciate having them.

**The Chair:** Did you ask about where they are living as well?

**Senator Munson:** No, but I will ask that. It is important because it goes back to my original questions about seeking out work and having the skills to do that sort of work. Do we have any statistics on whether there is a specific area of skills training that is most prominent? I believe that was sort of answered. Mr. Sutherland, maybe you could answer that. Are there areas where you are doing skills training? Is that where they want to work?

**Mr. Sutherland:** That will vary across the country. For Metis, I would have to see whether if I have anything that specific. We can tie the statistics we have with the type of training opportunities that are demonstrated by our asset holders. At the moment, we are seeing across the larger realm of our programming is that the opportunities seem to be in the natural resource sectors, such as mining, fisheries and energy. We have certain focuses in other sectors as well, such as digital jobs and others.

I do not have a breakdown of what a particular asset in a particular community is doing. We could go back and look to see what that community is doing, but we would have 84 different answers.

**Senator Meredith:** I digested all your numbers here and I have a couple of questions. One of them was around how you will gather the data to accurately reflect the growing population and what the industries they are engaged in. One of them was mining and the other was oil. Obviously, there are always improvements to really quantify. Senator Lovelace Nicholas asked whether the short census would be used going forward, and you have

éléments catalyseurs, ce sont les entreprises et les moteurs économiques : les projets majeurs qui ont surgi au Canada, notamment les projets des secteurs minier, énergétique et forestier dans les régions éloignées. Un grand nombre des collectivités les plus mal en point sont situées près de ces projets. Il faudra probablement beaucoup de temps avant que nous n'obtenions les succès espérés, mais nous commençons à voir de beaux résultats et nous croyons que cela mènera à des succès plus importants avec le temps.

**Le sénateur Munson :** Il semble que nous tournions ici autour de quelques statistiques. Les chiffres sont très exacts lorsque vous parlez de la récolte de nourriture sur le territoire : chasse, 15 p. 100; pêche, 40 p. 100; cueillette des plantes sauvages, 29 p. 100; piégeage, 2 p. 100. Y a-t-il des données qui nous disent où les Métis travaillent? Quelles sont les données démographiques? Est-ce que 13 p. 100 travaillent dans les mines et 10 p. 100 en agriculture? Il est important que nous le sachions.

**Mme Badets :** Nous possédons cette information sur la répartition par profession ou par secteur d'activité.

**Le sénateur Munson :** Avez-vous ces statistiques?

**Mme Badets :** Oui.

**Le sénateur Munson :** J'aimerais les avoir.

**Le président :** Avez-vous demandé également où ils habitent?

**Le sénateur Munson :** Non, mais je vais le faire. C'est important parce qu'on en revient à mes premières questions sur la recherche de travail et la nécessité d'avoir les compétences voulues pour faire le travail. Avons-nous des statistiques sur les domaines précis qui dominent dans la formation professionnelle? Je crois que ces questions ont plus ou moins reçu des réponses. Monsieur Sutherland, peut-être pourriez-vous répondre. Y a-t-il des régions où vous donnez de la formation professionnelle? Est-ce que c'est là que les gens veulent travailler?

**M. Sutherland :** Cela varie dans l'ensemble du Canada. Dans le cas des Métis, il faudrait que je vérifie si j'ai de l'information précise. Nous pouvons relier nos statistiques et le type d'occasions de formation proposées par nos partenaires. Pour l'instant, ce que nous voyons dans le vaste ensemble de nos programmes, c'est que les débouchés semblent se situer du côté du secteur des ressources naturelles comme les mines, les pêches et l'énergie. Nous mettons l'accent sur d'autres secteurs aussi, comme le numérique.

Je n'ai pas de ventilation qui me permette de dire ce que fait telle institution dans une collectivité donnée. Nous pourrions aller vérifier ce qui se fait dans chaque collectivité, mais il y aurait alors 84 réponses différentes.

**Le sénateur Meredith :** J'ai assimilé tous vos chiffres, et j'ai une ou deux questions à poser. L'une d'elles porte sur la façon dont vous allez vous y prendre pour recueillir les données qui reflètent fidèlement la croissance démographique et les secteurs vers lesquels les travailleurs se tournent. L'un des secteurs est l'exploitation minière, et l'autre est le secteur pétrolier. Évidemment, il y a toujours des améliorations à apporter aux

indicated that they will not have certain questions on that. How will you collect the precise data that you will need to ensure that you are capturing the information needed, particularly as they relate to the Metis and the Aboriginal population as a whole? As a government, we want to ensure that our services are being targeted and focused on the individuals we are trying to reach. Not having the proper data could skew things in terms of our resources. Elaborate on that for me, please.

**Ms. Badets:** Certainly. On the census, the Aboriginal identifier question is not there, but it will be on the National Household Survey coming out in 2013. We ask detailed questions on occupation, major field of study, education, labour force and industry. As well, this is the fourth time we have done the Aboriginal peoples survey. We did this survey in 1991, 2001, 2006 and 2012. The focus on that survey will be on education and employment; and there will be a number of topics. This is the opportunity where we look at First Nations living off reserve, Metis and Inuit. It is a supplementary survey where a number of topics are discussed and probed in detail. That is another source.

I included this table on unemployment rates and participation rates from the labour force survey. That is more current but of course we know that labour conditions change. As well, we have Aboriginal information and Metis as well, depending on the sample size. It is a rich source of information and is more current. There are a number of sources, depending on the questions and the area of interest in the next couple of years that people will have.

**Senator Raine:** My question is on the trend line that we see in this graph — the one that talks about having a constant ethnic mobility. What are the pundits in Statistics Canada guessing about which way that will go? Obviously, something has been happening. A lot of people are much more proud to declare themselves as Metis now than they used to be. Do you have any way, other than waiting until 2013 or later, to discover that trend line?

**Ms. Badets:** That is always the case with our demographic projections based on certain hypotheses we have on fertility, self-identification and mobility. We did not see much difference between different scenarios in fertility with the Metis, but this shows that it is really on self-identification. The dotted red line, for example, is if the trend we have seen up until now continues. If the increasing numbers hold true, increasing numbers will identify as Metis. That was based on trends we have seen today. If that does not continue is shown by the solid line. We will know as we get more data as to what direction that is taking.

modalités de mesure. Le sénateur Lovelace Nicholas a demandé si le formulaire abrégé serait utilisé à l'avenir, et vous avez dit que certaines questions seraient omises. Comment allez-vous recueillir les données précises dont vous aurez besoin pour vous assurer d'avoir l'information nécessaire, notamment en ce qui concerne les Métis et la population autochtone dans son ensemble? Le gouvernement tient à ce que ses services soient ciblés, qu'ils soient orientés vers ceux que nous essayons de rejoindre. Si on n'a pas les bonnes idées, l'utilisation de nos ressources risque d'être faussée. Pourriez-vous m'expliquer cela, s'il vous plaît?

**Mme Badets :** Certainement. Dans le recensement, la question sur l'identité autochtone ne sera pas là, mais elle figurera dans l'Enquête nationale auprès des ménages qui viendra en 2013. Nous posons des questions détaillées sur la profession, le principal domaine d'étude, les études, la population active et l'industrie. De plus, c'est la quatrième fois que nous faisons une enquête auprès des peuples autochtones. Cette enquête a eu lieu en 1991, en 2001, en 2006 et en 2012. Dans cette enquête, l'accent sera mis sur l'éducation et l'emploi et un certain nombre de sujets seront abordés. C'est l'occasion d'observer les membres des Premières nations qui vivent hors des réserves, les Métis et les Inuits. C'est une enquête supplémentaire dans laquelle un certain nombre de sujets sont discutés et approfondis. Voilà une autre source d'information.

J'ai ajouté le tableau sur les taux de chômage et de participation venant de l'Enquête sur la population active. Ces données sont plus à jour, mais nous savons, bien sûr, que le marché du travail évolue. De plus, nous avons des données sur les Autochtones et les Métis, mais cela dépend de la taille de l'échantillon. C'est une source d'information riche, et ses données sont plus à jour. Voilà donc un certain nombre de sources auxquelles on peut puiser selon les questions en cause et le champ d'intérêt de chacun au cours des deux années à venir.

**Le sénateur Raine :** Ma question porte sur la courbe de la croissance que nous voyons sur ce graphique, celui qui concerne une mobilité ethnique constante. Que pensent les experts de Statistique Canada au sujet de l'évolution à venir? Il est évident qu'il y a quelque chose qui est en train de se passer. Bien des gens sont plus fiers que par le passé de se déclarer Métis. Avez-vous un moyen, sinon attendre jusqu'en 2013 ou plus tard, de découvrir l'orientation de cette tendance?

**Mme Badets :** C'est toujours le cas de nos projections démographiques, qui reposent sur nos hypothèses concernant la fécondité, l'identité revendiquée et la mobilité. Nous n'avons pas vu beaucoup de différences entre les divers scénarios relatifs à la fécondité chez les Métis, mais cela montre que le vrai facteur, c'est l'identification comme Métis. La ligne rouge pointillée, par exemple, illustre la poursuite de la tendance que nous avons observée jusqu'à maintenant. Si l'augmentation se confirme, un plus grand nombre de personnes s'identifieront comme des Métis. Cela repose sur ce que nous avons observé jusqu'à aujourd'hui. La ligne continue illustre le cas où la tendance ne se maintiendrait pas. Lorsque nous aurons plus de données, nous saurons comment la situation évolue.

**The Chair:** My researcher from the Library of Parliament would like to know if you can provide more details behind the data on harvesting country food. For example, you mentioned 91 per cent of the hunters hunt for food. That is going to be an issue that we will hear when we go out in the field: the question of harvesting by the Metis. There have been several court cases, and I believe there are some cases pending. If you could get that information to us, Ms. Badets, I would appreciate it.

**Ms. Badets:** Yes, we have that on hand, so we will get that.

**The Chair:** I want to thank all of you, from Statistics Canada and from HRSDC. Mr. Sutherland, you said something that I think I should take issue with: elimination of mandatory retirement. They are putting me out to pasture in November. Do you have any influence with the Prime Minister? James Sutherland sounds like a Winnipeg name.

**Mr. Sutherland:** I have family there, but not myself, and I think this is where a wise bureaucrat would say I will stay quiet.

**The Chair:** We have one more thing to deal with. We will proceed with a quick piece of business.

You will recall at a previous meeting we discussed a budget for our Metis study. I am happy to report that this afternoon in the chamber my motion for a specific order of reference for the Metis study was adopted by the Senate. We are therefore in a position to adopt the budget for the Metis study. A copy of that is before you. It effectively encompasses the suggestions made during the last budget discussion, including reducing the number of senators for fact-finding to keep our costs as low as possible. Are there any questions about the budget?

If there are none, I would like to invite a member to move adoption of the budget to ensure that Senator Campbell can live up to our expectations at the Internal Economy Committee. Could I have a motion?

It was moved by Senator Demers, seconded by Senator Raine.

All those in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Opposed, if any?

Abstentions? None.

**Le président :** Mon attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement voudrait savoir si vous pouvez fournir plus de détails concernant les données sur la récolte de nourriture sur le territoire. Vous avez dit par exemple que 91 p. 100 des chasseurs pratiquent leur activité pour se nourrir. C'est une question dont nous entendrons parler lorsque nous irons sur le terrain : la récolte que les Métis peuvent pratiquer. Il y a eu plusieurs causes judiciaires et je crois qu'un certain nombre d'entre elles sont pendantes. Si vous pouviez obtenir cette information, madame Badets, je vous en serais reconnaissant.

**Mme Badets :** Oui, nous avons cette information à notre disposition et nous allons vous la communiquer.

**Le président :** Je remercie tous les témoins de Statistique Canada et de RHDC. Monsieur Sutherland, il y a une chose que vous avez dite et sur laquelle je devrais revenir : il s'agit de l'élimination de la retraite obligatoire. On m'envoie à la retraite en novembre. Avez-vous quelque influence auprès du premier ministre? James Sutherland, on dirait un nom de Winnipeg.

**M. Sutherland :** J'ai de la famille là-bas, mais je ne viens pas de là. C'est une question sur laquelle un bureaucrate sage se dira qu'il vaut mieux rester discret.

**Le président :** Nous avons encore un point à régler. Nous allons voir rapidement une question qui concerne les travaux du comité.

Vous vous rappellerez que, au cours d'une séance antérieure, nous avons discuté d'un budget pour notre étude sur les Métis. Je suis heureux de vous annoncer que cet après-midi, au Sénat, ma motion proposant un ordre de renvoi précis en vue d'une étude sur les Métis a été adoptée. Nous sommes donc en mesure d'adopter un budget pour cette étude. Vous avez ce budget sous les yeux. On y retrouve les propositions qui ont été faites au cours des dernières discussions sur le budget, notamment la réduction du nombre de sénateurs affectés à la mission d'observation, de façon que les coûts soient le plus faibles possible. D'autres questions sur le budget?

S'il n'y en a pas, j'invite un député à proposer l'adoption du budget pour faire en sorte que le sénateur Campbell puisse répondre aux attentes au Comité de la régie interne. Quelqu'un peut proposer la motion?

Le sénateur Demers propose la motion avec l'appui du sénateur Raine.

Tous ceux qui sont en faveur?

**Des voix :** D'accord?

**Le président :** Contre?

Abstentions? Aucune.

There is no side in this place. We are serving a constituency.

Il n'y a pas de camps qui s'opposent ici. Nous sommes tous au service d'une clientèle.

If there is no other business, the meeting is adjourned.

S'il n'y a rien d'autre, la séance est levée.

(The committee adjourned.)

(La séance est levée.)

---



WITNESSES

**Tuesday, March 27, 2012**

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Elizabeth Tromp, Assistant Deputy Minister, Office of the Federal Interlocutor;

Diane Robinson, Director, Aboriginal Relations, Office of the Federal Interlocutor;

Michael Nadler, Director General, Negotiations East.

*Department of Justice Canada:*

Peggy Stone, General Counsel and Director.

**Wednesday, March 28, 2012**

*Statistics Canada:*

Jane Badets, Director General, Census Subject Matter, Social and Demographic Statistics;

François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division;

Cathy Connors, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division.

*Human Resources and Skills Development Canada:*

James Sutherland, Acting Director General, Aboriginal Affairs Directorate, Skills and Employment Branch.

TÉMOINS

**Le mardi 27 mars 2012**

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Elizabeth Tromp, sous-ministre adjointe, Bureau de l'interlocuteur fédéral;

Diane Robinson, directrice, Relations autochtones, Bureau de l'interlocuteur fédéral.

Michael Nadler, directeur général, Négociations Est.

*Ministère de la Justice Canada :*

Peggy Stone, avocate générale et directrice.

**Le mercredi 28 mars 2012**

*Statistique Canada :*

Jane Badets, directrice générale, Domaines spécialisés du recensement, Statistique sociale et démographie;

François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone;

Cathy Connors, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone.

*Ressources humaines et Développement des compétences Canada :*

James Sutherland, directeur général intérimaire, Direction des affaires autochtones, Direction générale des compétences et de l'emploi.